

L'OBSERVATEUR de l'**OCCIDENT**



1979 - ANNÉE DE DÉCISIONS
POUR LE DÉVELOPPEMENT

Publication bimestrielle en anglais et en français éditée par L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES.

BUREAUX DE LA RÉDACTION:
Service de l'information de l'OCDE,
Château de la Muette, 2 rue André-Pascal,
F 75775 PARIS CEDEX 16.

Les articles sans copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés de la mention « Reproduit de L'OBSERVATEUR DE L'OCDE » en précisant la date du numéro. Deux exemplaires justificatifs devront être envoyés au rédacteur en chef. Les articles signés ne pourront être reproduits qu'avec la signature de leur auteur.

L'Organisation n'est pas tenue de rendre les manuscrits qu'elle n'a pas sollicités.

Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'OCDE.

Abonnement (un an):
F 30; £ 3,60; \$ 7,50.

Le numéro:
F 6,00; £ 0,75; \$ 1,50.

RÉDACTEUR EN CHEF: Jane Bussièrre

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT:
Ulla Ranhall-Jeanneney

DIRECTION ARTISTIQUE ET TECHNIQUE:
Marc Delemme

ASSISTANT: Gérald Tingaud

RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE:
Silvia Lépot

Toute la correspondance doit être adressée au rédacteur en chef.

PHOTOS: Couverture: Noguès-Sygma; pages 6, 8: L. Jouan — OCDE; page 10: Laffont-Sygma; page 12: Noguès-Sygma; page 13: L. Jouan — OCDE; page 28: Ambassade d'Afrique du Sud; page 32: (haut à gauche) Vauthey-Sygma; (bas à gauche) Pavlowski-Sygma; (centre) Roger Viollet; (droite) Arthus-Bertrand — Explorer; page 36: Göteborgs Spårvägnar; page 37: Département des Travaux publics — Delft; pages 40, 41: ROSPA, La Prévention Routière, Bundesanstalt für Strassenwesen; page 17: le dessin est de Normal Thelwell — Momentum Licensing Ltd.

CORRIGENDUM: Observateur de l'OCDE N° 95, couverture: IBM.

Sommaire

1979 ... ANNÉE DE DÉCISIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT	3
● Questions essentielles du dialogue Nord-Sud <i>James Grant, président du Overseas Development Council</i>	3
● Point de vue d'un représentant du tiers monde <i>Iqbal Akhund, ambassadeur du Pakistan en France</i>	5
● Éléments d'un nouvel ordre économique international <i>Hans de Koster (Pays-Bas), président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe</i>	7
● Problèmes et intérêts communs <i>Emile van Lennep, Secrétaire général de l'OCDE</i>	7
● Point de vue d'un parlementaire <i>Joep Mommersteeg (Pays-Bas)</i>	8
● Disparités croissantes parmi les pays en développement	8
● Le cas des nouveaux pays industriels <i>Stephen Marris, conseiller économique auprès du Secrétaire général de l'OCDE</i>	9
● Une région déshéritée: le Sahel Inventaire des progrès accomplis	11
● Interdépendance et développement 15 ^e année du Centre de développement de l'OCDE	13
<hr/>	
L'IMPOSITION DU PATRIMOINE — Les éléments d'un choix	14
<hr/>	
PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE POUR 1979 Conséquences pour les perspectives économiques de l'OCDE de la hausse du prix du pétrole décidée par l'OPEP	18
<hr/>	
LE CHARBON: COMBUSTIBLE DU PASSÉ ... OU DE L'AVENIR ? Charbon: les dangers pour l'environnement et le coût de la protection	25 29
<hr/>	
LE TOURISME ET L'ENVIRONNEMENT <i>par Gérard Eldin, Secrétaire général adjoint de l'OCDE</i>	31
<hr/>	
AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT PAR UNE GESTION NOVATRICE DES TRANSPORTS URBAINS <i>par Ariel Alexandre et Christian Avérous, Direction de l'environnement de l'OCDE</i>	33
<hr/>	
«BOIRE OU CONDUIRE, IL FAUT CHOISIR» Alcool, médicaments et accidents de la route	38
<hr/>	
LES NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'OCDE	42

1979 - ANNÉE DE DÉCISIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le dialogue Nord-Sud entre en 1979 dans une phase cruciale. L'année sera en effet marquée en mai par la cinquième session de la CNUCED et par d'autres réunions organisées pour l'égide des Nations unies dont une sur la science et la technologie et une autre sur le développement rural. Il y aura pendant toute l'année des préparatifs en vue de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies qui doit se tenir vers le milieu de l'année 1980 afin de mettre au point la stratégie pour la troisième décennie du développement. Les discussions de plus en plus nombreuses qui ont lieu à l'OCDE sur le dialogue Nord-Sud portent sur les divers éléments de cette stratégie.

Un symposium a été organisé au mois de décembre conjointement par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et l'OCDE pour permettre aux parlementaires, dont le rôle sera capital pour les résultats du dialogue, de discuter de ces problèmes. On trouvera ci-après un aperçu des points essentiels de la réunion.

QUESTIONS ESSENTIELLES DU DIALOGUE NORD-SUD

James Grant, président du Overseas Development Council (1)

Deux questions essentielles se posent actuellement dans le domaine des relations Nord-Sud. La première: dans quelle mesure le Nord est-il désormais tributaire du Sud pour sa prospérité? En 1960 ou même en 1970, la plupart des observateurs bien informés auraient répondu que le Nord peut prospérer indépendamment des progrès réalisés par le Sud. Aujourd'hui, en 1979, ils diraient sans doute que cela n'est probablement plus possible.

La deuxième question essentielle: sera-t-il possible d'éliminer, d'ici à la fin du siècle, les pires aspects de la pauvreté absolue? Là encore, posée en 1960 ou en 1970, cette question aurait reçu une réponse négative. Aujourd'hui, on répondrait plutôt que cet objectif est sans doute réalisable pour peu qu'existe la volonté politique nécessaire.

Sept conclusions

Sept conclusions se dégagent de l'analyse que le *Overseas Development Council* fait de la situation actuelle.

1° — Le système économique international ne fonctionne plus de façon satisfaisante ni pour le Sud ni pour le Nord. D'après nous, si de profondes réformes structurelles n'interviennent pas, les démocraties industrielles risquent de connaître en permanence pendant les années quatre-vingts et quatre-vingt-dix un taux d'inflation élevé et une croissance lente.

2° — L'on reconnaît de plus en plus généralement que le retour à une croissance économique satisfaisante accompagnée d'un recul de l'inflation dans les démocraties industrielles exige une coopération bien plus étroite qu'actuellement avec les pays en développement et une participation beaucoup plus directe de ces pays aux affaires mondiales.

3° — Les besoins essentiels de quelque 800 millions d'habitants de notre planète ne sont pas assurés. On doit se rappeler que ce nombre est sensiblement plus élevé que celui des personnes qui vivaient il y a vingt ans dans un état de pauvreté absolue. Il s'agit certes d'un pourcentage plus faible de la population mondiale, mais celle-ci a considérablement augmenté. On comprend mieux les conséquences de cette situation lorsque l'on considère le nombre d'enfants qui meurent

chaque année dans le monde. En 1975, 15,5 millions d'enfants âgés de quatre ans ou moins sont morts. Sur ce chiffre, 15 millions étaient des enfants des pays en développement, dont environ la moitié étaient morts de causes liées à la faim et à la malnutrition.

4° — Si l'on pouvait supprimer d'ici à l'an 2000 les aspects les plus graves de la pauvreté absolue dans le monde, il y aurait chaque année 10 millions de morts de moins et aussi de 15 à 20 millions de naissances en moins.

5° — Les pays de l'OCDE n'ont pas encore d'une manière générale réussi à déterminer ce que doit être exactement leur ligne de conduite dans le dialogue Nord-Sud et en matière de coopération au développement. Les discours prononcés par les dirigeants de nos pays sont de plus en plus perspicaces, mais l'action ne suit pas.

6° — Il est improbable que l'on puisse réaliser des progrès réguliers, soit dans le domaine économique, soit dans celui des besoins humains essentiels si les deux ne vont pas de pair. Sans considérations humanitaires et morales, s'alliant aux impératifs économiques, il y a peu de chances, d'après nous, que la situation s'améliore.

7° — Les pays de l'OCDE ont besoin pour les dernières décennies de ce siècle, d'une nouvelle « vision politique », analogue à celle qui s'est fait jour à la fin des années quarante et au début des années cinquante lorsqu'ils ont eu à faire face à un ensemble de nouvelles réalités économiques et politiques. Une nouvelle politique étrangère est indispensable pour tenir compte des forces nouvelles de la scène mondiale.

Le tiers monde: un moteur de croissance

Quel est l'enjeu économique réel? L'un des faits les plus marquants de l'évolution de ces cinq ou six dernières années a été l'augmentation très sensible des échanges avec les pays en développement. En 1976, les pays de l'OCDE ont exporté 123 milliards de dollars de produits

(1) *Personnalité extérieure invitée au symposium. L'Overseas Development Council est un organisme privé à but non lucratif situé à Washington (recherches sur les problèmes du développement, information de l'opinion publique).*

1. LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE 37 PAYS À FAIBLE REVENU — 1976

	Pays	PNB/habitant (dollars)	Population (millions)	PNB/habitant (% de croissance 1960-1976)	Indice de la qualité physique de la vie (1)	Population totale démunie (2) en % de la population totale
Asie du Sud	Bangladesh	110	80,4	0,4	35	75*
	Birmanie	120	30,8	1,1	51	55
	Népal	120	12,9	0,7	25	..
	Inde	150	620,4	1,6	43	36
	Afghanistan	160	14,0	0,4	18	63
	Pakistan	170	71,3	2,9	38	34
	Sri Lanka	200	13,8	1,7	82	22
Afrique Sud du Sahara	Ethiopie	100	28,7	1,7	19	75*
	Mali	100	5,8	1,0	14	75*
	Rwanda	110	4,2	0,3	25	75*
	Somalie	110	3,3	-0,7	19	75
	Haute-Volta	110	6,2	1,1	16	75*
	Burundi	120	3,8	1,6	22	75*
	Tchad	120	4,1	-0,6	18	75*
	Bénin	130	3,2	-0,2	23	75*
	Malawi	140	5,2	3,5	30	62
	Zaire	140	25,4	0,9	28	60
	Guinée	150	5,7	1,2	20	70
	Niger	160	4,7	0,3	13	67
	Lesotho	170	1,2	4,7	48	68
	Gambie	180	0,5	3,8	25	45
	Tanzanie	180	15,1	2,6	27	54
	Madagascar	200	9,1	-0,4	41	52
	Sierra Leone	200	3,1	1,3	27	39
	Empire centrafricain	230	1,8	-0,1	18	53
	Kenya	240	13,8	2,2	39	43
	Ouganda	240	11,9	-0,2	34	64
	Togo	260	2,3	3,4	25	43
	Soudan	290	15,9	0,6	35	43
	Cameroun	290	7,6	2,2	25	33
	Mozambique	310	9,5	0,7	24	..
	Mauritanie	340	1,4	4,1	14	34
	Sénégal	390	5,1	-0,1	24	(36)
	Indonésie	240	135,2	2,3	48	51
	Yémen dém.	280	1,7	..	27	..
	Egypte	280	38,1	1,8	42	..
	Haïti	200	4,7	0,1	32	..
<i>Pour mémoire : Suède</i>		8 670	8,2	3,1	97	**

* Valeur-plafond. ** Moins de 5%.

(1) L'indice de la qualité physique de la vie créé par le Overseas Development Council mesure l'espérance de vie, la mortalité infantile et l'alphabétisation sur une échelle de 1 à 100. Le niveau qui implique que l'on a vaincu les pires aspects de la pauvreté absolue est d'environ 75-77.

(2) L'expression « totalement démunie » correspond à une tentative faite par le Secrétariat de l'OCDE de mesurer, sur une échelle comparable au niveau international, le nombre de ceux qui dans chaque pays ont un revenu par habitant au-dessous du niveau auquel il est possible, dans ce pays, d'assurer les besoins minima — principalement nourriture, habillement et logement.

manufacturés vers ces pays et ils en ont importé pour environ 30 milliards — ce qui leur laissait un excédent net de plus de 90 milliards de dollars.

Un deuxième aspect économique des relations avec le Sud, que l'on commence seulement à reconnaître, est l'énorme influence que ces relations peuvent avoir non seulement sur le PNB et l'emploi dans le Nord, mais également sur le taux d'inflation. On sait que, lors de la crise alimentaire et pétrolière, l'augmentation des produits de base avait contribué très considérablement à l'inflation dans le monde. Ce que l'on sait moins, c'est qu'au cours des années 1980, nous risquons

de voir l'augmentation de la demande dans les pays en développement donner de nouveau naissance à des pressions très fortes sur les prix — notamment sur les prix alimentaires. Si l'on envisage la situation à la fin de la prochaine décennie, on constate que la poursuite des tendances actuelles impliquerait que les exportations de céréales en provenance de l'Amérique du Nord devraient passer d'environ 100 millions de tonnes par an à environ 200 millions. Or l'Amérique du Nord n'a pas la possibilité de produire ces quantités supplémentaires sans qu'il en résulte une augmentation très sensible des coûts de production.

D'autre part, dans l'ensemble du monde développé, les terres en friche sont devenues rares et celles qui existent encore ne donnent que des rendements faibles, l'eau est devenue moins abondante et tous les facteurs de production sont soumis à la loi des rendements décroissants. En revanche, les pays en développement possèdent d'importantes ressources de terres agricoles inutilisées. Exemple: l'Inde qui a la même superficie cultivée que les États-Unis et un potentiel de production alimentaire à l'hectare plus important, mais qui, aujourd'hui, ne produit que 120 millions de tonnes de céréales pour une superficie dont les États-Unis tirent 250 millions de tonnes. Si l'Inde pouvait surmonter ses problèmes financiers et institutionnels, elle devrait produire 300 millions de tonnes de céréales par an aux prix actuels. Au cours des dix ou vingt prochaines années, si l'on veut limiter la hausse des prix, l'augmentation de la production de céréales dans le monde doit venir de pays comme l'Inde et l'Argentine. La situation se présente sensiblement dans les mêmes termes dans le domaine de l'énergie.

Le troisième aspect des relations avec le Sud que, également, on commence seulement à apercevoir, est l'importance qu'ont les importations de produits manufacturés pour limiter la hausse des prix aux États-Unis. L'automne dernier, Robert MacNamara, président de la Banque mondiale, en a fait une démonstration probante. Il a fait remarquer que dans ce pays l'indice des prix de gros avait progressé de 66 % au cours des cinq dernières années. Dans le secteur du textile, où, malgré l'existence d'obstacles non tarifaires, les importations sont considérables, il n'a augmenté que de 26 %. Dans le domaine des postes de radios et de télévision, où il y a beaucoup moins de restrictions, les prix ont même baissé sur la période.

Le Nord a eu une attitude très réservée à l'égard des accords de produits dans les négociations avec le Sud. Le *Overseas Development Council* a effectué sur ordinateur une importante étude pour déterminer ce qui se serait passé si des accords de produits avaient été en vigueur entre 1963 et 1972. La conclusion en a été que, sur cette période, les recettes supplémentaires des pays en développement auraient été d'environ 5 milliards de dollars, mais que celles des États-Unis auraient été de 15 milliards de dollars.

Il est donc incontestable que, pour peu qu'il y ait une coopération appropriée avec les pays en développement, les possibilités sont nombreuses pour que le Sud devienne à l'avenir le moteur de la croissance et qu'il joue un rôle important dans la lutte contre l'inflation.

Pauvreté absolue et besoins humains essentiels

Il est clair que les schémas de développement actuels ne sont pas efficaces lorsqu'il s'agit de subvenir aux besoins humains essentiels; il faudrait que les pays à faible revenu connaissent pendant un siècle une croissance très rapide pour atteindre le niveau de l'Europe occidentale. Il faut donc trouver des moyens plus dynamiques de résoudre les problèmes des pays les plus pauvres. Même dans le groupe des pays à revenus intermédiaires, qui connaissent une croissance plus rapide que n'en a jamais connue l'Europe ou l'Amérique du Nord, une grande partie de la population, plus importante que pendant la période d'industrialisation de l'Europe, reste à l'écart du mouvement.

Il est cependant frappant de constater que certains pays qui ont des revenus très faibles ont fait des progrès spectaculaires vers la satisfaction des besoins essentiels. En dehors de la Chine, plusieurs autres pays ont bien réussi à cet égard — la Corée du Sud, Taiwan, Singapour et certains autres pays d'Asie. Ils ont pu combiner l'économie de marché et une politique de répartition des revenus et obtenir ainsi une amélioration spectaculaire du bien-être de leur population. L'éventail des revenus à Taiwan est deux fois moins ouvert qu'aux États-Unis. Et si dans ce pays le revenu par habitant est très faible, la mortalité infantile est inférieure et l'espérance de vie supérieure à ce qu'elles sont dans la ville de Washington.

Sri Lanka est un autre pays dont les efforts visant à subvenir aux besoins essentiels de la population ont été couronnés d'un succès considérable (tableau 1). Avec un revenu par habitant de 200 dollars, ce pays a obtenu sur le plan de l'espérance de vie, de la mortalité infantile et de l'alphabétisation des résultats auxquels les États-Unis n'étaient parvenus que vers les années 1940. Dans chacun de ces cas, le dénominateur commun est la présence d'une forte volonté politique d'améliorer le sort des plus pauvres. La véritable question qui se pose est de savoir comment faire surgir cette volonté politique dans d'autres pays, non seulement dans le Sud mais aussi dans le Nord.

Nous nous trouvons à la veille d'une période de décisions. Il s'agit pour nous de déterminer ce que nous allons faire sur les questions Nord-Sud. Jusqu'à présent, on a le sentiment que les dirigeants, au Nord comme au Sud, ont clairement conscience des possibilités qu'ouvrirait une coopération mutuellement bénéfique. La question clef qui se pose est de savoir comment traduire cela en actes.

POINT DE VUE D'UN REPRÉSENTANT DU TIERS MONDE

Iqbal Akhund, ambassadeur du Pakistan en France (2)

L'idée d'un nouvel ordre économique international a été lancée en 1974. Malgré la controverse qu'il a suscitée, on a abouti, un an plus tard, à un accord unanime pour ouvrir une négociation sur un large éventail de questions réparties en cinq domaines prioritaires.

Pendant dix-huit mois environ, des négociations se sont déroulées à Paris, dans le cadre de la Conférence sur la coopération économique internationale qui, au bout du compte, s'est soldée par un échec. Actuellement, les négociations sur presque toutes les questions sont dans l'impasse ou marquent le pas. Loin de connaître l'augmentation promise, le transfert de ressources vers les pays en développement a diminué en valeur réelle. La réforme du système monétaire international est au point mort. La tendance semble être au protectionnisme.

Cependant, l'OCDE prévoit en 1979 pour ses pays Membres un certain ralentissement du taux de l'inflation et une amélioration de la situation de la balance des paiements. Par contre, les pays en développement importateurs de pétrole n'ont pas d'amélioration relative en perspective. Ils ont réussi à ramener le déficit total de leurs paiements de 38 milliards de dollars en 1975 à quelque 25 milliards en 1977 mais ils ont dû pour cela sacrifier des importations essentielles et réduire

leur taux de croissance économique déjà faible. Leur endettement total atteint un chiffre proche de 250 milliards de dollars et il continue à augmenter. L'alourdissement qui en résulte pour le service de la dette — il représente maintenant 20 % du total de leurs recettes d'exportations — contribue évidemment à assombrir encore davantage leurs perspectives de croissance. Leur part dans la production industrielle mondiale reste stationnaire à environ 7 % depuis des décennies et leur part dans le commerce mondial est tombée d'environ 25 % en 1960 à 17 % en 1975.

L'approche « besoins essentiels »

Même ceux dans les pays développés qui ont conscience de la solidarité des intérêts avec le tiers monde soutiennent qu'en raison du chômage et de l'inflation qui sévissent chez eux l'opinion publique n'accepterait qu'avec réticence des initiatives nouvelles et hardies entraînant des sacrifices supplémentaires. C'est pourquoi ils conseillent aux pays du tiers monde d'abandonner leurs revendications

(2) *Personnalité extérieure invitée au symposium.*



De gauche à droite: Hans de Koster, Emile van Lennep et Iqbal Akhund.

« irréalistes » de façon à ce que les nécessités économiques soient conciliables avec ce qui est politiquement réalisable. Au lieu de vouloir combler le fossé entre pays riches et pays pauvres, les pays en développement devraient s'attacher avant tout à subvenir aux besoins essentiels de leurs populations, à combler chez eux le fossé entre riches et pauvres et à utiliser des formes de technologie à forte intensité de main-d'œuvre. Pour les tenants de cette thèse, l'aide étrangère devrait s'attacher à réaliser ces objectifs modestes mais valables. Pour la mise en œuvre de programmes d'industrialisation plus ambitieux, les pays en développement devraient s'adresser aux sociétés transnationales qui ont une combinaison unique de savoir-faire technologique, de capacité de gestion et de capital.

Les pays du tiers monde trouvent difficile à admettre le double postulat implicite dans la stratégie des besoins essentiels. Le premier est que les pays en développement doivent mettre de l'ordre dans leurs propres affaires *au lieu de* chercher à supprimer les inégalités entre les pays. La vérité est que ces deux objectifs sont interdépendants. La pauvreté absolue des pays en développement n'est ni le résultat d'une faillite morale de la part de l'humanité, ni la conséquence de la répartition naturelle des facteurs de production. Elle ne sera pas supprimée par la seule justice distributive et elle ne disparaîtra pas non plus par le jeu normal du système actuel. Les pays riches sont en mesure d'attirer des investissements, du capital et de la matière grise — même en provenance des pays en développement. En outre, ils ont les moyens de consacrer d'importants investissements à la recherche et au développement et de conserver ainsi pour l'avenir la maîtrise du système de production.

Le deuxième postulat consiste à dire qu'il est possible de subvenir aux besoins essentiels des populations des pays pauvres, sans que les économies de ces pays connaissent un développement rapide et global — grâce à l'industrialisation, au recours à la technologie moderne, à l'amélioration des termes de l'échange, etc. Cela, également, est faux. Même la satisfaction des besoins les plus essentiels — nourriture et travail — est dépendante de facteurs internationaux tels que la technologie disponible, les politiques commerciales, le degré d'industrialisation, la politique des sociétés transnationales, etc.

Une étude faite récemment au Pakistan montre que, pour parvenir à une augmentation moyenne de moins de 7% de la consommation

annuelle par habitant pendant une période de six ans, il faudrait que l'économie connaisse une croissance annuelle de 8%. Cela suppose-rait que l'épargne intérieure globale augmente au rythme de 25% par an et que l'investissement représente 18,5% du PNB. Il est évident que dans la mesure où la capacité d'un pays de subvenir à ses propres besoins est limitée par des restrictions à ses exportations, par la détérioration de ses termes de l'échange et par d'autres facteurs analogues, la stratégie des besoins essentiels ne peut que le rendre encore plus tributaire de l'aide extérieure.

L'élimination de la pauvreté doit par conséquent s'inscrire dans un schéma global. Le concept du nouvel ordre économique international exige au niveau mondial la réorganisation des structures et des priorités économiques et sociales de façon à :

- assurer la satisfaction des besoins minimaux de tous les êtres humains
- accroître la production de denrées alimentaires et de produits agricoles dans les pays en développement
- susciter une nouvelle division internationale du travail par l'industrialisation rapide des pays en développement
- promouvoir la coopération économique entre les pays en développement et renforcer leur capacité de croissance autonome
- modérer la croissance démographique
- conserver les ressources rares et en voie d'épuisement
- protéger l'environnement et l'équilibre écologique.

Obstacles à la mise sur pied d'un nouvel ordre économique mondial

Dans une période où ils ont eux-mêmes à faire face à de graves difficultés économiques, les pays développés s'efforcent de faire fonctionner le système par des mesures au coup par coup. Celles-ci tiennent très peu compte des problèmes des pays en développement. Les pays industrialisés ont réussi à abaisser le prix *relatif* du pétrole pour eux-mêmes mais ils ont connu en contrepartie une accentuation des tendances inflationnistes et ils se sont déchargés pour ce faire d'une grande partie du fardeau sur les pays en développement.

Pour replacer les choses dans leur contexte véritable, il convient de rappeler que le tiers monde absorbe maintenant 25% des exportations

des pays industrialisés. Les États-Unis exportent plus vers les pays en développement non producteurs de pétrole que vers la CEE, le Japon et le Comecon pris dans leur ensemble. La part des pays du tiers monde dans les exportations de la CEE est de 40 %. Dans ces conditions, le ralentissement de la croissance économique imposé à ces pays par des facteurs extérieurs est à la fois la conséquence et l'une des causes de la récession dans les pays industrialisés.

La politique des principaux pays développés continue à être fondée sur le principe que leurs propres problèmes immédiats doivent être résolus en priorité. Pourtant si le dialogue est actuellement au point mort, c'est parce qu'il bute sur des problèmes bien concrets et spécifiques dont la solution serait avantageuse pour les deux parties tels que: le programme intégré pour les produits de base et le fonds commun, la question de la dette du tiers monde, la détérioration des termes de l'échange des pays en développement et les restrictions à l'exportation des produits manufacturés en provenance de ces pays, le transfert de ressources y compris l'APD, la question de la réforme monétaire et le lien entre la création de liquidités internationales et le développement. Presque toutes les propositions qui ont été formulées au cours des dernières années ont émané des pays en développement et, en refusant ces idées, les pays développés ont rarement, sinon jamais, proposé des solutions de rechange.

Cela est d'autant plus décevant que, sur le plan des principes, peu nombreux sont ceux qui contestent encore la nécessité de créer une réelle association Nord-Sud et de donner une forme concrète à l'interdépendance qui est une donnée de fait du monde actuel. Un programme qui rappelle le Plan Marshall a même été suggéré pour les pays en développement et les Nations unies vont être saisies d'une proposition suédoise allant dans ce sens. La stagnation actuelle du dialogue Nord-Sud serait due à une absence de volonté politique car il ne se heurte ni à des divergences techniques insurmontables ni, encore moins, à des conflits d'intérêts inconciliables. L'évolution économique est peut-être le résultat des forces du marché, comme nous l'enseignent

la théorie économique, mais ces forces ne sont nullement indépendantes ou neutres. Elles sont engendrées par l'action de l'homme, résultent de certains types de rapports forgés par l'histoire et les décisions politiques peuvent influencer sur elles et leur imprimer une certaine orientation.



Le système mis en place par les accords de Bretton Woods, le GATT et les autres institutions que les pays industrialisés ont créées après la deuxième guerre mondiale, avaient en grande partie pour but de servir leurs propres intérêts et jusqu'à une date récente ils les ont bien servis. Toutefois, le système ne répond plus aux réalités économiques et politiques actuelles et il est nécessaire de mettre au point de nouveaux mécanismes. L'occasion de le faire se présentera de nouveau à la V^e session de la CNUCED et, en 1980, à la session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU.

Les décisions sur toutes ces questions ne peuvent pas être constamment différées. Le monde se trouve manifestement dans une période de transition et les problèmes économiques dominent tous les autres — y compris les grandes questions politiques.

L'économie mondiale est actuellement en quelque sorte posée en équilibre sur une faille: le fossé entre les réalités et les institutions économiques et entre les politiques des gouvernements et les exigences de la situation telles qu'elles se présentent objectivement et même telles qu'elles sont perçues. Il appartient aux gouvernements et à leurs chefs et à ceux qui informent l'opinion ou qui concourent à l'élaboration des politiques de prendre une vue globale de la situation dans toute sa complexité, des problèmes qui se posent et des difficultés qui sont à résoudre ainsi que des perspectives et des possibilités qui s'offrent pour l'avenir. Ils doivent s'attacher à forger la volonté politique indispensable pour être à même de prendre les décisions qui s'imposent.

ÉLÉMENTS D'UN NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

Hans de Koster (Pays-Bas), président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté en octobre 1978 une résolution sur un nouvel ordre économique international. Elle y dégage les divers éléments sur lesquels il devrait être fondé.

- Amélioration sensible des termes de l'échange des pays en développement et accès plus facile des produits d'exportation de ces pays aux marchés des pays industrialisés.
- Réalisation de l'objectif de 0,7 % du PNB fixé pour l'aide publique au développement.

- Allègement du fardeau de la dette des pays en développement.
- Établissement d'un accord international sur les produits de base assurant des prix équitables et rémunérateurs pour les exportations des pays en développement.
- Mesures propres à faciliter le transfert du savoir-faire technologique.
- Reconnaissance du droit des pays en développement de participer activement à toutes les négociations internationales.

L'Assemblée a adopté à la même session une résolution spéciale relative aux produits

de base dans un monde interdépendant. Elle y invite tous les gouvernements concernés à agir à l'échelon international afin que reprenne la négociation sur le fonds commun et elle exhorte les pays développés à adopter, dans un esprit de solidarité avec les pays en développement, une attitude plus positive dans les travaux préparatoires relatifs à divers produits de base.

Le Conseil de l'Europe a souvent pris des positions tournées vers l'avenir, mais il n'a malheureusement pas toujours été suivi par les gouvernements de ses États membres.

PROBLÈMES ET INTÉRÊTS COMMUNS

Emile van Lennep, Secrétaire général de l'OCDE

Les pays en développement comme les pays développés ont avantage à bien gérer l'interdépendance. Loin d'opposer les intérêts respectifs du Nord et du Sud, cela consiste à rechercher des solutions aux problèmes communs qui se posent dans divers domaines. Par exemple en matière

- *d'énergie* Au cours de la période de transition que le monde traverse — du pétrole bon marché vers d'autres sources d'énergie — il est de l'intérêt des pays développés et des pays en développement que soient prises des mesures propres à faciliter cette transition, à accroître les approvisionnements énergé-

tiques et à limiter le plus possible l'augmentation du coût de l'énergie.

- *de produits de base* Producteurs et consommateurs (on trouve dans ces deux catégories à la fois des pays développés et en développement) ont le même intérêt à ce que les marchés deviennent moins instables et à

ce que les approvisionnements en produits de base augmentent à long terme dans des conditions compatibles avec une croissance globale et régulière de l'économie mondiale.

● *de produits alimentaires* L'évolution récente peut faire craindre l'apparition dans les pays en développement d'un déficit de production. Cela créerait une situation intenable car ces pays risqueraient de connaître la famine et de voir leur développement arrêté. Les besoins d'aide alimentaire deviendraient démesurés et on assisterait à une flambée des prix alimentaires dans les pays développés.

● *d'investissement* Il est de l'intérêt de tous les pays que le niveau d'investissement dans les pays en développement augmente — et en conséquence le progrès économique; que

l'investissement soit orienté dans un sens qui facilite une croissance économique mondiale régulière et non inflationniste tout en évitant le gaspillage et les doubles emplois; que soit promue une transformation ordonnée des structures de manière à rendre plus efficace la division du travail et à augmenter la productivité.

Tout cela implique que la communauté d'intérêts soit définie d'une façon équilibrée et cohérente. Nous ne pouvons pas par exemple nous féliciter de voir les pays en développement constituer des marchés en expansion pour nos produits et nous plaindre en même temps de la menace que leurs exportations de produits manufacturés font peser sur l'emploi dans nos pays. Nous ne pouvons pas non plus prétendre que les investissements soient considérés comme bénéfiques pour la crois-

sance économique mondiale seulement dans la mesure où ils ne débouchent pas sur des productions risquant de concurrencer les producteurs existants.

Il importe avant tout d'éviter que des problèmes économiques à court terme ne nous incitent à adopter des politiques négatives et défensives et à prendre des mesures visant à soutenir les secteurs les plus faibles de nos économies. Nous ne ferions alors que rendre beaucoup plus difficile la réalisation de notre objectif d'une croissance régulière non inflationniste. Dans le même ordre d'idées, les excellents résultats obtenus par certains pays en développement au cours des dernières années nous sont très directement favorables — c'est là que nous avons trouvé nos marchés d'exportation les plus dynamiques.

POINT DE VUE D'UN PARLEMENTAIRE

Joep Mommersteeg (Pays-Bas), rapporteur du symposium

La préparation de la stratégie pour la troisième décennie du développement a commencé. Il s'agit d'une phase cruciale dont le succès ne dépend pas seulement de la formulation de bonnes intentions pour les années quatre-vingts et quatre-vingt-dix, mais aussi des décisions à prendre dans le proche avenir sur des questions qui figurent depuis trop longtemps à l'ordre du jour de diverses enceintes internationales. Bien des choses dépendront de la capacité du Nord à dissiper les sentiments de méfiance et de déception du groupe des 77. Il faudra notamment:

● prendre sans tarder la décision d'augmenter l'aide officielle au développement et améliorer les conditions d'exportation pour les pays du tiers monde

● mettre d'urgence en discussion la question des besoins fondamentaux dans sa juste perspective — non pas comme une alternative au nouvel ordre économique international mais comme une composante essentielle de celui-ci et comme complément à l'approche « croissance économique »

● reconnaître le lien étroit entre les droits civiques et politiques d'une part, les droits so-



Lise Østergaard, ministre chargé des questions de développement (Danemark).

La question la plus importante est à mon avis de savoir si nous, parlementaires, devons prendre la responsabilité d'agir — même en l'absence d'un soutien clair et positif de l'opinion publique — dans un domaine où l'inaction risque d'être lourde de conséquences à long terme. Nous avons été chargés d'évaluer les perspectives d'avenir et de formuler un avis en fonction des conclusions que nous tirons de cette évaluation. Nous avons le devoir de porter ces conclusions à la connaissance de la population de nos pays, de faire en sorte qu'elle les comprenne, les accepte et les appuie.

ciaux, économiques et culturels d'autre part

- éviter l'impression que les divergences au sein du groupe des 77 sont exploitées pour miner la solidarité politique de ce groupe
- contribuer autant que possible au développement des connaissances économiques et des capacités de négociation des pays en développement.

Les parlementaires ont un rôle important et difficile à jouer dans ce processus, non seulement pour stimuler les gouvernements, mais aussi pour exposer aux électeurs les exigences, peut-être peu populaires, du dialogue Nord-Sud et leurs conséquences sur le plan intérieur. C'est un rôle difficile car la question est complexe et parce qu'il s'agit de convertir des individus à la cause du changement. Nous devons nous engager et engager nos partis politiques, nos syndicats et nos organisations de consommateurs, nos écoles et nos universités dans un processus d'éducation pour le développement. Comme l'a dit un leader du tiers monde, « les décisions pour le changement ne seront pas prises uniquement par les gouvernements et les conseils d'administration ».

DISPARITÉS CROISSANTES PARMIL LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT⁽³⁾

Les disparités croissantes parmi les pays en voie de développement (PVD) seront un des principaux problèmes dont aura à traiter le dialogue Nord-Sud. Les PVD à revenu moyen et relativement élevé ont en effet progressé de façon remarquable, s'intégrant de plus en plus dans les circuits commerciaux et financiers mondiaux tandis que

les pays plus pauvres accentuaient leur retard.

De 1960 à 1975 le revenu par habitant des pays en développement à revenu moyen et relativement élevé (400 dollars et plus) s'est en effet accru de 4,3 % en moyenne, contre 1,5 % seulement pour les PVD plus pauvres (60 % de la population du tiers monde). La

faible croissance de ces derniers est due en partie à leur taux d'investissement peu élevé (15 % du PIB contre 20 % pour les PVD à revenu moyen), lui-même lié à la faiblesse de l'épargne (8 % du PIB contre 20 % pour les

⁽³⁾ Article fondé sur une communication présentée lors du symposium par le Secrétariat de l'OCDE.

2. DISPARITÉS CROISSANTES PARMI LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT (a)

	PAYS EN DÉVELOPPEMENT				Pays industrialisés de l'OCDE (f)
	Pays à faible revenu (b)	Pays intermédiaires		Pays à revenu relati- vement élevé(e)	
		Tranche inférieure (c)	Tranche supérieure (d)		
Population (en millions, 1976)	1 290	378	378	79	658
PNB (en milliards de dollars, 1976)	220	200	480	270	4,150
PNB moyen par habitant (dollars, 1976)	170	540	1 280	3 430	6 300
Croissance du PNB par habi- tant (% ; moyenne annuelle réelle - 1960-1976)	1,5	3,3	4,0	5,7	3,3
Exportations de marchandises (en milliards de dollars, 1976)	23	55	89	102	623
Espérance de vie à la naissance	48	53	62	64	71
Consommation de calories (% des besoins minimaux)	93	97	106	103	120
Indice de qualité physique de la vie	40	54	67	79	94
Pourcentage des personnes abso- lument démunies par rapport à la population du groupe	45	19	8	5	—

(a) Les données ne comprennent ni la Chine continentale ni les pays à économie planifiée.

(b) 52 pays à revenu moyen par habitant inférieur à \$400, approximativement (en 1976).

(c) 55 pays à revenu moyen par habitant compris entre \$400 et \$1 000, approximativement (en 1976).

(d) 28 pays à revenu moyen par habitant compris entre \$1 000 et \$2 500, approximativement (en 1976).

(e) Tous les autres pays en développement figurant sur la liste du CAD, sauf les producteurs de pétrole.

(f) Tous les pays de l'OCDE, sauf les pays méditerranéens figurant sur la liste du CAD.

PVD à revenu moyen). La situation des PVD plus pauvres a été aggravée par l'accroissement de la population à un rythme supérieur à celui de l'augmentation de la production

alimentaire. En 1970, la consommation alimentaire n'a représenté dans ces pays que 93 % des besoins nutritionnels strictement minimaux.

Malgré quelques améliorations du niveau de revenu absolu des pauvres dans de nombreux pays, l'écart s'est souvent creusé entre les différentes couches de la population et entre les différents secteurs géographiques ou économiques. Si la très grande majorité (90 %) de la population « absolument démunie » vit dans les pays où le revenu est faible, de nombreux habitants (estimés à 19 % en 1976) des PVD relativement avancés comptent également parmi ceux dont les besoins essentiels sont insuffisamment satisfaits.

Les pays à revenu moyen ont accru rapidement leurs exportations — de produits manufacturés en particulier — vers les pays développés. Si les produits de base — y compris le pétrole — constituaient encore en 1975 les trois quarts des exportations de l'ensemble des pays en développement, un trait marquant de l'évolution des échanges entre pays développés et PVD a été l'essor considérable des exportations de produits manufacturés de ces derniers pays vers la zone OCDE. Ce sont particulièrement les « nouveaux pays industriels » (les NPI ; voir p. 9) et les pays de l'OPEP — soit environ 20 % du total de la population du tiers monde — qui ont réussi à augmenter leurs recettes d'exportation, augmentation qui a été suffisante pour financer des importations considérablement accrues entre 1970 et 1976. Pour la majorité des PVD, le pouvoir d'achat des exportations par rapport aux importations ne s'est accru que de peu et pour les pays les plus pauvres, qui représentent 20 % de la population du tiers monde, il a même baissé.

Plus heureux dans leurs efforts d'exportation, les PVD à revenu moyen ont également mieux réussi à collecter des ressources extérieures: 45 dollars par personne en 1976 contre 10 dollars pour les PVD à bas revenu. Cela reflète le fait que les apports du secteur privé, qui constituent une part croissante des ressources extérieures des pays en développement — 30 milliards de dollars sur un total de 49,5 milliards en 1977 — sont plus facilement disponibles pour les PVD à revenu moyen ou supérieur. La répartition de l'aide publique au développement est certes plus équitable, mais ne contribue guère à relever le volume de ressources anormalement faible destiné aux pays les plus pauvres.

LE CAS DES NOUVEAUX PAYS INDUSTRIELS

Stephen Marris, Conseiller économique auprès du Secrétaire Général de l'OCDE

Il est frappant de voir l'évolution qu'ont connue les importations de produits manufacturés de l'OCDE en provenance d'un nombre relativement limité de pays — Brésil, Mexique, Corée, Taiwan, Singapour, Hong-Kong et certains pays de l'Europe méridionale. Leur part dans les importations des pays de l'OCDE a presque doublé entre

1963 et 1970 et de nouveau entre 1970 et 1977; au total, elle est passée de 2½ à plus de 8 %.

Cependant, si elles ont augmenté très rapidement, ces importations sont encore très faibles. En 1977, elles n'atteignaient que 33 milliards de dollars alors que le PNB de la zone OCDE était de 4 900 milliards de

dollars. Par rapport à la production et à la consommation de produits manufacturés dans la zone OCDE, elles représentent un peu plus de 1 %.

Le deuxième fait essentiel est que les exportations des pays de l'OCDE vers les nouveaux pays industriels ont progressé beaucoup plus que nos importations en pro-



Chaîne de montage de postes de télévision dans une usine en Corée du Sud, un des nouveaux pays industriels (NPI)

venance de ces pays. La valeur des produits manufacturés que nous avons importés de ces pays est passée d'environ 1 milliard de dollars en 1963 à 33 milliards en 1977, alors que la valeur de nos exportations vers ces mêmes pays est passée de 5½ milliards de dollars à 52 milliards. Autrement dit, notre excédent commercial avec ces pays est passé d'environ 4 milliards de dollars à une vingtaine de milliards.

Tels sont les faits. Comment les interpréter ? La conclusion qui s'en dégage est que contrairement à ce que l'on dit souvent, le commerce avec ce groupe de pays a créé et non pas supprimé des emplois dans les pays de l'OCDE.

Cette affirmation doit cependant être nuancée. Si l'on examine attentivement la situation actuelle et les perspectives pour l'avenir, on constate un ralentissement de la progression de l'excédent commercial des pays de l'OCDE au titre des échanges de produits manufacturés avec les nouveaux pays industriels. D'autre part, il est devenu beaucoup plus difficile d'absorber les importations de produits manufacturés en provenance de ces pays dans les conditions de croissance ralentie de ces dernières années.

Si l'on retient pour l'avenir l'hypothèse d'une croissance équilibrée du commerce avec ces pays — importations et exportations progressant sensiblement du même montant — on se trouve immédiatement confronté à une thèse bien connue. Elle consiste à dire que les industries des pays de l'OCDE qui sont en concurrence avec les importations

ont une intensité de main-d'œuvre beaucoup plus forte que les industries exportatrices. En conséquence, avec une augmentation équilibrée du commerce, le nombre d'emplois qui sera perdu par suite de l'augmentation des importations sera supérieur à celui qui sera gagné grâce à la croissance des exportations. Il faudrait un travail d'analyse assez complexe pour pouvoir vérifier la justesse de cet argument mais la plupart des études semblent confirmer qu'il est fondé : une augmentation équilibrée du commerce entre les pays de l'OCDE et les pays en développement devrait se solder dans la zone OCDE par une perte nette d'emplois, assez faible mais non négligeable et fortement concentrée sur un petit nombre d'industries.

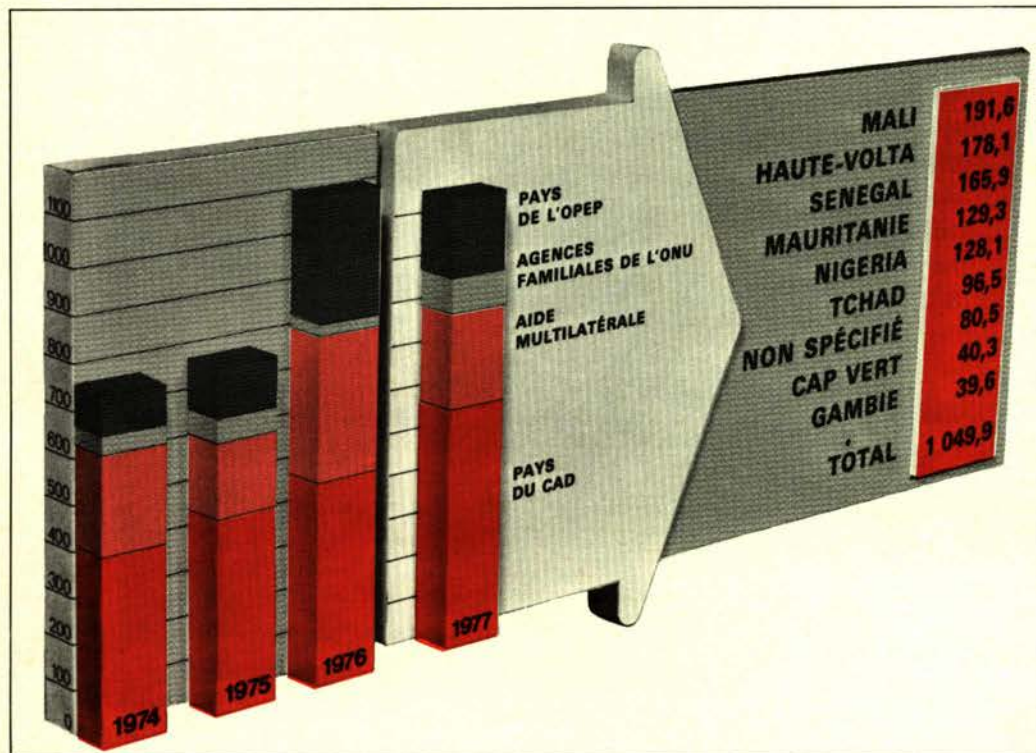
Il y a deux façons très différentes de voir cette situation. On peut, comme beaucoup, le considérer comme un facteur de chômage : il est en effet incontestable, toutes choses étant égales par ailleurs, qu'il entraîne un certain chômage. Cependant, on peut aussi le considérer sous un jour entièrement différent — comme la marque de l'amélioration du bien-être de nos propres citoyens : il signifie que les pays de l'OCDE peuvent offrir à leurs consommateurs : la même quantité de biens qu'auparavant tout en employant un plus petit nombre de travailleurs et que les travailleurs ainsi libérés peuvent être employés ailleurs. En fait, c'est cela la raison d'être des échanges internationaux. S'il n'y avait pas de pertes d'emplois, il ne vaudrait pas la peine de faire du commerce. Celui-ci est avantageux précisément dans la mesure où il nous permet d'améliorer notre niveau de vie en

échangeant des produits à forte intensité de capital contre des produits à forte intensité de main-d'œuvre.

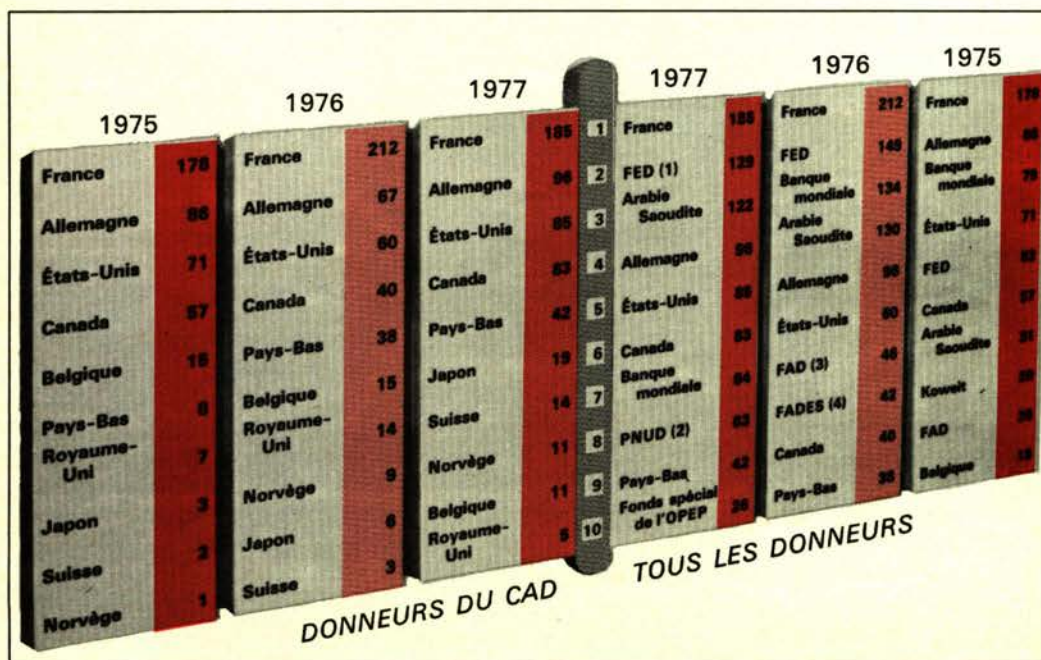
Il est vrai que si cet argument a du poids pour un économiste, il risque fort d'être politiquement peu convaincant dans une période de chômage élevé. Cela nous amène au cœur de la question : pourquoi avons-nous un chômage élevé ? Est-ce parce que nous commerçons avec les pays en développement ? Certainement pas. La raison principale du chômage que nous connaissons est que depuis la crise pétrolière nous n'avons pas été capables de maîtriser l'inflation. Dans ces conditions, il est évident que la réduction de nos importations du tiers monde n'améliorera pas la situation : elle ne fera que l'empirer car elle aggravera le problème de l'inflation. Les importations en provenance des pays en développement aident les pays de l'OCDE à lutter contre l'inflation directement, par la concurrence au niveau des prix, et indirectement du fait qu'elles stimulent dans les pays de l'OCDE la concurrence et l'augmentation de la productivité, contribuant ainsi à accroître l'offre de produits disponibles. C'est pourquoi, bien qu'à très court terme des mesures consistant à dresser des barrières à nos frontières pour faire obstacle aux importations du tiers monde puissent permettre de sauver un petit nombre d'emplois, à plus long terme, elles ne feraient que rendre plus difficile la lutte contre l'inflation. Or si l'inflation s'accroît, les gouvernements seront contraints d'appliquer des politiques plus restrictives, ce qui, loin de faire diminuer le chômage, ne ferait que l'aggraver.

UNE RÉGION DÉSHÉRITÉE : LE SAHEL INVENTAIRE DES PROGRÈS ACCOMPLIS

A. AIDE POUR LE SAHEL
DONNEURS ET BÉNÉFICIAIRES
(engagements) millions de dollars



B. LES PLUS IMPORTANTS DONNEURS
(engagements) millions de dollars



La troisième conférence du Club du Sahel (1), qui a eu lieu à Amsterdam, a mesuré les progrès accomplis dans le cadre de la stratégie de développement à long terme (jusqu'à l'an 2000) adoptée en 1977, et du programme d'action pour la période 1978-1982, dit de première génération.

Le financement

Un rapport (2), présenté lors de la conférence, fournit pour la première fois un inventaire des efforts de financement que font en faveur des huit pays du Sahel quelque cinquante pays et agences bilatérales et multilatérales. On a pris note à cet égard de la plus importante participation de donateurs non-traditionnels, dont les pays de l'OPEP et certaines institutions arabes.

Le rapport montre que les engagements d'aide en faveur des pays du Sahel ont considérablement progressé avec l'avènement du Club en 1976, passant d'environ 750 millions de dollars en 1974 et en 1975 à plus d'un milliard en 1976 et en 1977 (graphique A). Quant au flux moyen de ressources par habitant pendant la période 1975-77, il atteignait pour les pays du Sahel quelque 20 dollars contre 7,50 dollars en moyenne pour l'ensemble des pays dits à faible revenu.

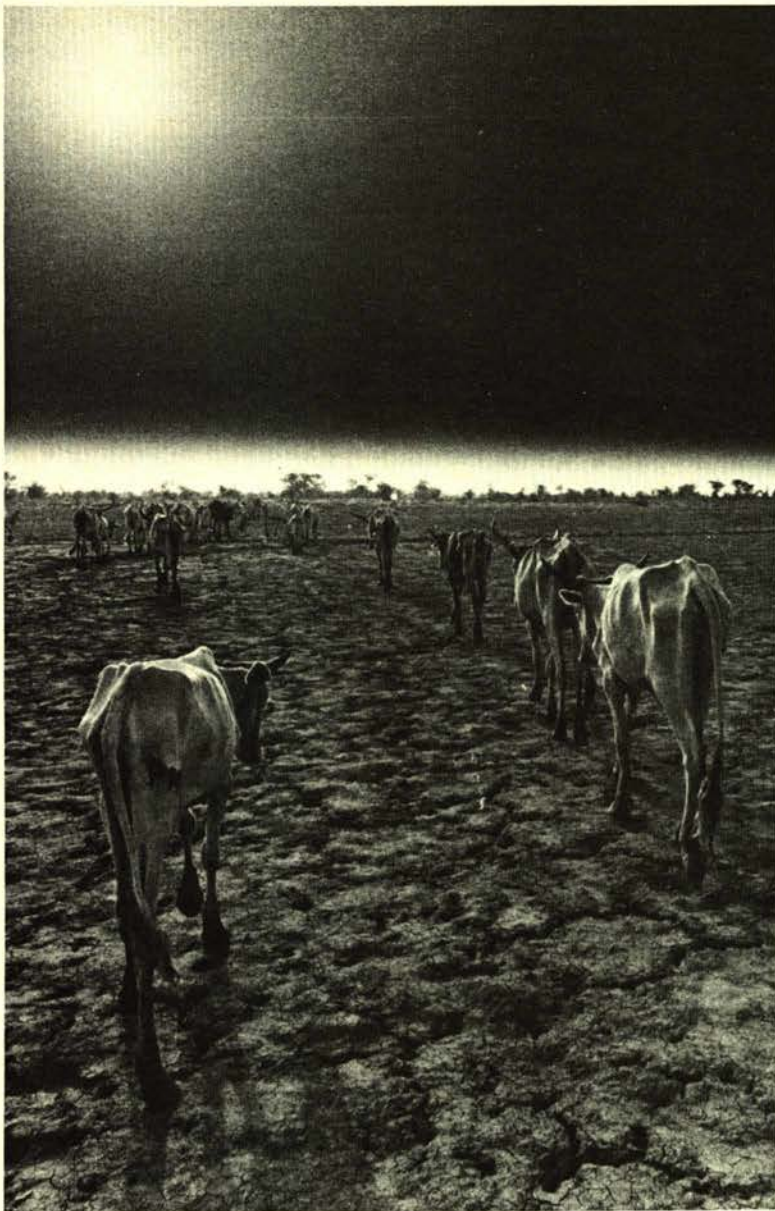
En ce qui concerne le financement du programme de première génération — projets dans des secteurs clefs de l'économie — la conférence a constaté que, des ressources nécessaires (3 milliards de dollars), 80 % environ (2,4 milliards) avaient suscité l'intérêt de la communauté des donateurs et que, de cela, 30 % ou 870 millions avaient fait l'objet d'engagements fermes. L'effort déjà accompli est par conséquent considérable, mais il doit être poursuivi si l'on veut atteindre les objectifs fixés pour 1982.

La stratégie de développement

Conçue de manière à permettre aux pays du Sahel d'atteindre d'ici à la fin du siècle l'autosuffisance alimentaire, la stratégie n'est pas fixée une fois pour toutes: la conférence a chargé les secrétariats du CILSS et du Club de présenter début 1980 lors de la prochaine conférence une stratégie revue et mise à jour.

(1) Le Club du Sahel a été créé en mars 1976 à Dakar avec le soutien de plusieurs pays de l'OCDE et des organismes multilatéraux d'aide. C'est une association souple et informelle de partenaires au développement travaillant de concert avec les huit pays membres du Comité interEtats pour la lutte contre la sécheresse du Sahel-CILSS (Iles du Cap-Vert, Gambie, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Nigeria, Sénégal et Tchad). Objectifs: combattre la sécheresse et promouvoir un développement équilibré des pays de la région, une des plus pauvres du monde. La flexibilité et l'approche du Club, ainsi que ses méthodes de travail, facilitent les efforts concertés destinés à résoudre de façon durable les problèmes du Sahel. Voir l'OBSERVATEUR DE L'OCDE n° 89.

(2) Les financements du programme de première génération dans le cadre de l'aide globale au Sahel, OCDE, Paris 1978.



Retour de la sécheresse. A gauche: scène sahélienne de juillet dernier; à droite: en même temps la reforestation se poursuit.

La conférence d'Amsterdam a plus particulièrement examiné les problèmes de stratégie dans trois domaines.

● *L'énergie*

Le bois de chauffe représente plus de 80 % des besoins énergétiques des pays du Sahel qui, étant donné la faiblesse de leurs ressources financières, seraient incapables de le remplacer par du fuel importé. Le rapport sur l'énergie (3), discuté lors de la conférence, a souligné combien serait catastrophique pour le Sahel la poursuite de la diminution de la couverture forestière — non seulement pour l'approvisionnement en énergie mais aussi pour l'équilibre écologique et le climat. La conférence a demandé la mise en œuvre de plans de reforestation massive. Elle a recommandé l'introduction rapide de mesures destinées à économiser et à utiliser plus rationnellement l'énergie (notamment pour les besoins domestiques), la valorisation d'énergies nationales (le Sahel, malgré son climat aride, est traversé par plusieurs fleuves et possède par conséquent un potentiel important d'énergie hydraulique) et la mise

au point de nouvelles technologies appropriées.

● *La politique céréalière*

La conférence a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place des politiques céréalières globales et cohérentes dans les pays du Sahel — notamment en ce qui concerne les prix — aussi bien pour le consommateur urbain que pour le producteur. Elle a souligné également l'importance du stockage régional et national en année favorable.

● *Les coûts récurrents*

Autre source de préoccupation commune aux Sahéliens et aux donateurs: la capacité d'absorption des pays de la région des flux croissants de ressources et des nouveaux projets qui sont lancés en grand nombre. Si ces derniers sont bien évidemment conçus de façon à être économiquement viables, ils ne procurent pas toujours, surtout pas à court terme, des revenus directs suffisants pour faire face aux coûts récurrents. Quant aux

projets dans le domaine social, ils n'en produisent souvent pas du tout. Étant donné les faibles ressources de ces pays, cela pose pour l'avenir un problème de financement. Un groupe de travail doit poursuivre les efforts déjà entrepris à cet égard à la fois au niveau macro-économique (équilibre budgétaire des États) et micro-économique (projets). Il doit s'attacher à dégager des solutions pratiques tant pour les pays de la région que pour les organismes de financement.

* * *

Le Club du Sahel et le CILSS vont continuer au cours de l'année 1979 à travailler pour assurer un financement adéquat du programme de la première génération tout en suivant de près les progrès accomplis dans sa réalisation. Ils vont commencer en même temps à planifier le programme de la deuxième génération qui doit débiter en 1982.

(3) L'énergie dans la stratégie de développement du Sahel — situation — perspectives — recommandations.

INTERDÉPENDANCE ET DÉVELOPPEMENT

Quinzième année du Centre de développement de l'OCDE

Interdépendance et développement, tel était le thème du séminaire qu'a organisé récemment le Centre de développement de l'OCDE pour marquer ses quinze années d'activités. Des représentants — cent seize pour être exact — d'organismes situés dans les pays Membres de l'OCDE plus la Yougoslavie, et dans treize pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine y ont participé. Seize organisations internationales ou instituts qui y sont rattachés avaient également envoyé des représentants. En outre, une dizaine de participants avaient été invités en leur qualité d'anciens membres du Centre.

L'occasion devait permettre au Centre de développement de réfléchir sur ses acquis et sur ses responsabilités actuelles et futures ainsi que d'orienter son action pour l'avenir. En approfondissant le concept d'interdépendance, il s'agissait de mieux comprendre et mieux servir les besoins mutuels et de définir les conditions d'un dialogue efficace.

Après avoir évoqué les changements importants intervenus en quinze ans, tant dans le domaine des relations entre pays industrialisés et pays en développement qu'au sein de l'OCDE elle-même, le Secrétaire général de l'OCDE, Emile van Lennep, a mis l'accent dans son discours d'ouverture sur les problèmes urgents qui réclameront dans les années à venir des propositions positives et une action concrète de la part des pays développés.

Le président du Centre, Louis Sabourin, a placé le séminaire sous le signe d'une triple réflexion sur le passé, le présent et l'avenir.

Quant au présent, les nouvelles orientations du Centre ont été tracées dans la perspective d'une interaction croissante entre les peuples et les États. Dans les trois années à venir, le Centre se consacrera à une analyse des problèmes de l'interdépendance et des facteurs de changement dans les relations entre pays industrialisés et pays en développement. Louis Sabourin a souligné que le séminaire avait été conçu pour permettre un dialogue ouvert sur des problèmes pratiques, dont la solution doit être puisée dans la perception, l'écoute et la connaissance des autres.

La séance sur l'*interdépendance et le développement* a été inaugurée par Raul Prebisch, ancien Secrétaire général de la CNUCED, qui a mis l'accent sur les résultats profondément décevants au cours des deux dernières décennies du développement et sur les causes de ce bilan négatif. Les écarts entre groupes sociaux dans les pays en développement se sont creusés et cet accroissement des inégalités a entraîné un recul de la démocratie. Le remède devrait être recherché, à son avis, dans un nouveau modèle de société susceptible de surmonter les impasses tant des régimes socialistes que du libéralisme économique.

Les professeurs Vinayac Dandekar (Inde) et Gerry Helleiner (Canada) ont exposé leurs points de vue sur les *besoins mutuels*, thème de la deuxième séance. Le premier, préoccupé avant tout de la dépendance des pays en développement dans tous les domaines — échanges, technologie, investissements, etc. — l'a attribuée aux mécanismes institutionnels adoptés jusqu'ici par les pays développés

pour le transfert de ressources. En vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique international, il conviendrait de modifier ces mécanismes, mais en même temps il incombe aux pays en développement de faire le nécessaire chez eux pour créer un nouvel ordre social. Le professeur Gerry Helleiner a mis l'accent sur le déséquilibre dans le domaine de l'information, à son avis l'une des principales sources des difficultés actuelles de fonctionnement du marché et des échanges. Le redressement de ce déséquilibre incomberait avant tout aux différentes instances des pays industrialisés.

Le thème de la troisième séance, les *conditions d'un dialogue efficace*, a été traité pour le tiers monde par Mohamed Diawara, président du Club de Dakar, et pour les pays développés par le professeur Louis Emmerij, recteur de l'Institut d'études sociales de la Haye. Pour Mohamed Diawara, ces conditions sont au nombre de trois: que les pays industrialisés cessent d'avoir peur; que les pays en développement éliminent le complexe de la colonisation; qu'il y ait, de part et d'autre, une meilleure compréhension des mutations en cours et de l'interdépendance qu'elles entraînent. Pour le professeur Emmerij, les deux conditions essentielles du dialogue sont la confiance mutuelle et la discrétion, accompagnées d'une certaine sagesse. Au préalable il convient cependant d'identifier les différences et les problèmes réels entre les partenaires, de choisir ensemble concepts, propositions et stratégies afin d'éviter les malentendus et d'équilibrer les relations de dépendance.

La séance finale du séminaire a été consacrée à la recherche faite par le Centre de développement: rétrospective et projets. Au cours de la discussion qui a suivi ces interventions, de nombreuses suggestions ont été faites par les participants. Le Centre en tiendra compte dans la poursuite de ses travaux de mise au point du nouveau programme de recherche.

De gauche à droite: Louis Sabourin, président du Centre de développement; William Pelt, ambassadeur des Pays-Bas auprès de l'OCDE et président de la Commission consultative du Centre et Mohamed Diawara, ancien ministre de la Planification de Côte d'Ivoire et président du Club de Dakar.

Vinayac Dandekar

Raul Prebisch



L'IMPOSITION DU PATRIMOINE

LES ÉLÉMENTS D'UN CHOIX

Tous les pays de l'OCDE imposent d'une manière ou d'une autre la fortune ou les gains en capital — ce sont souvent les impôts les plus anciens de leurs législations — mais leurs démarches sont très diverses (graphique A). On observe depuis quelque temps un regain d'intérêt pour le rôle que ces impôts sont appelés à jouer aussi bien dans le cadre général de la politique fiscale qu'à l'égard des objectifs économiques et sociaux.

L'imposition du patrimoine associe de façon inhabituelle des questions de principe et d'importantes difficultés sur le plan pratique. Doit-on, pour des raisons d'équité, étendre aux gains en capital la progressivité des impôts directs ? Si la réponse est affirmative, comment définir le gain en capital et quels taux et exonérations appliquer ? Faut-il imposer les mutations — donations ou successions — en fonction de la situation du donateur ou de celle du bénéficiaire ? Est-il nécessaire d'avoir un impôt sur l'actif net pour réduire les inégalités dans la répartition de la richesse, ou bien cet impôt a-t-il des effets trop fâcheux sur la propension à épargner, à investir et à prendre des risques ? Comment faut-il évaluer les actifs et leur accroissement pour éviter une charge excessive au contribuable tout en dressant des barrières suffisantes contre l'évasion et la fraude fiscales ?

Le Comité des affaires fiscales de l'OCDE a étudié l'imposition du patrimoine dans les pays Membres et en expose les résultats dans un rapport qui vient d'être publié (1).

L'imposition du patrimoine ne constitue pas une source importante de recettes fiscales — les trois types étudiés dans le rapport (voir encadré) n'y contribuent en effet dans les pays de l'OCDE que pour moins de 5 %. Ils ne concernent pas non plus la masse des contribuables comme l'impôt sur le revenu ou la TVA. Cependant, ils sont de toute évidence importants pour ceux qui les paient.

Les impôts sur le patrimoine se justifient aujourd'hui principalement par ce que l'on peut appeler des « considérations sociales » — capacité contributive et équité entre personnes et groupes d'une même société. Il s'agit à cet égard à la fois d'équité horizontale — l'égalité devant l'impôt de contribuables ayant la même capacité contributive — et d'équité verticale — l'imposition appropriée de contribuables à capacité financière différente. Mais les considérations sociales ne peuvent pas être séparées des conséquences économiques qu'a l'introduction d'un impôt sur le patrimoine — ou la transformation d'un tel impôt lorsqu'il existe déjà. Cela a été clairement démontré par les discussions qui ont eu lieu récemment dans plusieurs pays de l'OCDE. En effet la politique fiscale est toujours dans la pratique un compromis entre plusieurs considérations et jamais l'application de principes abstraits.

Considérations sociales

L'argument que l'on invoque en faveur de l'équité horizontale consiste à dire que si l'on veut traiter de la même façon les personnes dont la faculté contributive repose principalement ou exclusivement sur leurs revenus et celles qui possèdent, en plus, sous une forme ou sous une autre, un patrimoine, ce dernier, comme les revenus, doit être imposé. En effet, en plus d'un revenu, le patrimoine procure à celui qui le possède plusieurs autres avantages — indépendance, sécurité, possibilité de saisir une occasion ou tout simplement la liberté de dépenser de l'argent à sa guise. Les impôts sur le patrimoine ne peuvent cependant prendre en considération qu'approximativement les capacités contributives supplémentaires que confère la fortune. Chacun des trois types d'impôts agit à cet égard de manière différente. Un *impôt annuel sur la fortune* (ou plus précisément sur l'actif net) — considéré comme un complément normal de l'impôt sur le revenu — est censé tenir compte de façon continue des avantages conférés par la richesse. Un *impôt sur les mutations* complète l'impôt sur le revenu en frappant la fortune, une fois par génération en général, sans comporter toutefois la même régularité que l'impôt annuel. Quant aux *gains en capital* (ou *plus-values*), ils sont comparables à un revenu, ce dont il convient

de tenir compte dans un souci d'équité, et il y a encore plus de raisons de les imposer lorsque certains contribuables ont la possibilité de convertir leurs revenus ordinaires en gains en capital (en laissant des bénéfices s'accumuler sans percevoir de dividendes, par exemple).

Dans la pratique, les impôts sur le patrimoine qu'appliquent les pays de l'OCDE ne contribuent qu'imparfaitement à l'équité horizontale, pour un certain nombre de raisons. Ainsi, dans un régime d'impôt annuel sur l'actif net, il est fréquent que les objets per-

(1) L'imposition des personnes physiques sur l'actif net, les mutations et les gains en capital, (janvier 1979). L'étude porte sur l'imposition du patrimoine dans tous les pays de l'OCDE à l'exception de la Grèce, de l'Islande et de la Turquie. Elle analyse la situation jusqu'en juin 1978 mais se réfère principalement à celle qui existait au 1er janvier 1976.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'IMPÔTS TRAITÉS DANS LE RAPPORT

L'étude porte sur le patrimoine ou le capital de personnes physiques. Elle exclut donc les sociétés, même si elle fait occasionnellement référence à l'imposition des petites entreprises individuelles ou des sociétés de personnes (« partnerships »). Trois types d'impôts sont essentiellement traités :

- impôts annuels sur la fortune (ou l'actif net) : *impôts sur la valeur des actifs possédés, moins les dettes qui y sont associées*

- impôts sur les mutations : *impôts sur les mutations de patrimoine entre vifs (donations) ou par suite de décès (successions)*

- impôts sur les gains en capital : *impôts sur des gains provenant de la vente d'actifs. Bien que n'étant pas au sens strict des impôts sur le patrimoine, ces impôts sont traités dans le rapport car les objectifs que l'on vise en imposant les gains en capital sont souvent semblables à ceux de l'imposition de l'actif net et des mutations. De plus, les problèmes administratifs et d'évaluation de ces trois types d'impôt ont beaucoup de traits communs.*

Par contre le rapport n'étudie pas :

- les impôts sur le revenu des personnes physiques, *même s'il fait parfois référence à leur interaction avec les impôts sur l'actif net et les impôts sur les gains en capital ;*

- les impôts sur les biens immobiliers ou impôts fonciers : *si l'on peut les considérer comme une sorte d'impôt sur le patrimoine, ces impôts sont perçus moins pour les raisons économiques et sociales discutées dans le rapport que dans le but d'assurer aux administrations locales un financement de leurs dépenses.*

sonnels soient entièrement ou partiellement exclus ; de même, les objets d'art, les polices d'assurance-vie, les rentes, la clientèle commerciale, les brevets et les droits d'auteur. De plus, aucun pays n'impose la valeur accumulée des droits à une pension, ni la valeur capitalisée du potentiel de gains futurs. De telles exceptions peuvent également affecter l'équité verticale et créer des distorsions en matière d'investissement.

L'équité verticale n'est pas plus facile à définir que l'équité horizontale. Elle est en dernier ressort affaire de jugement de valeur et les opinions à ce sujet sont très diverses : certains défenseurs des impôts sur le patrimoine, en invoquant des raisons de capacité contributive, désirent voir les plus fortunés participer pour une plus large part aux dépenses de l'État ; d'autres estiment que ce dernier devrait mener une politique délibérée destinée à réduire les inégalités de répartition des richesses. Dans la pratique — les faibles recettes qu'ils procurent tendent à le prouver — ces impôts ne jouent probablement pas un grand rôle à cet égard.

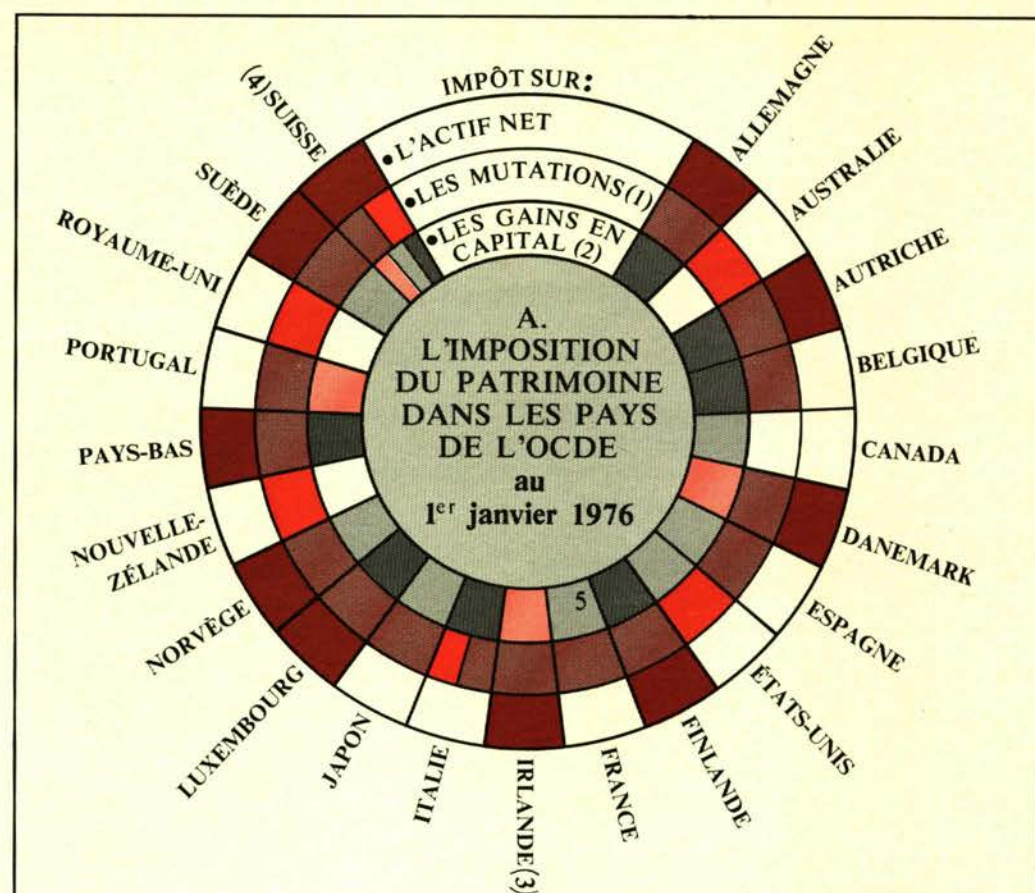
Considérations économiques

D'autres aspects de la question font entrer en jeu un ensemble de considérations économiques qui peuvent servir d'arguments en faveur ou à l'encontre de chaque type d'impôt sur le patrimoine.

• Pour...

L'impôt annuel sur l'actif net et l'impôt sur les mutations peuvent, parce qu'ils sont fonction des accumulations passées et non présentes, avoir un effet moins décourageant sur l'attitude face au travail qu'une augmentation équivalente de l'impôt sur le revenu. De plus, un impôt annuel sur l'actif net, particulièrement s'il est introduit comme substitut partiel d'un impôt sur le revenu, peut inciter les détenteurs de richesses improductives — bijoux par exemple — à les convertir en investissements plus productifs. Ainsi, des taux marginaux élevés de l'impôt sur le revenu peuvent encourager une personne fortunée à utiliser une partie de son patrimoine à l'acquisition d'une voiture très coûteuse, qui lui procure un « revenu de satisfaction », mais pas de revenu monétaire, plutôt qu'à investir dans des actifs productifs imposables. Un impôt sur la fortune, en particulier s'il remplace les taux d'imposition des revenus les plus élevés, agirait dans une certaine mesure en sens contraire.

Quant aux *droits de mutation*, l'on prétend parfois que, puisque rien dans le mécanisme de l'héritage ne garantit que l'héritier d'une entreprise ou d'une exploitation agricole aura la compétence nécessaire pour la reprendre, ces droits peuvent, s'ils sont élevés, jouer un rôle économique utile en obligeant les héritiers à vendre l'entreprise qui peut ainsi être acquise par la personne la plus qualifiée. L'impôt sur les gains en capital peut également être justifié par des arguments économiques : l'investissement aura moins ten-



- impôt sur l'actif net des personnes physiques
- droits de succession prélevés sur la masse successorale
- impôt sur les parts d'héritage
- impôt sur les gains en capital, distinct des autres impôts
- impôt sur les gains en capital, intégrés à l'impôt sur le revenu
- veut dire que les gains en capital des entreprises sont imposés (que cet impôt soit intégré ou pas) mais qu'il n'y a pas une imposition générale des gains en capital des personnes physiques

- 1) Impôts sur les donations et par suite de décès. Sont exclus: les impôts sur les transactions.
- 2) Les impôts sur les gains en capital de personnes physiques sont exclus lorsqu'ils sont spécifiques ou limités.
- 3) Aboli le 6 avril 1978.
- 4) Tous les impôts sont prélevés au niveau des cantons mais les variations sont importantes d'un canton à l'autre.
- 5) Voté en 1976; l'application pour les valeurs mobilières est repoussée jusqu'en 1979.

dance à être perturbé par le détournement de l'épargne vers des actifs qui ne produisent que peu ou pas de revenu, mais qui offrent la perspective d'un gain en capital non imposé.

• ... et contre

Les impôts sur le patrimoine peuvent avoir une incidence négative aussi bien sur l'épargne que sur le travail accompli pour la constituer, puisque c'est l'épargne elle-même qui est l'assiette de l'impôt (sauf si elle est investie dans des actifs exonérés). Le risque existe également qu'un lourd *impôt sur l'actif net*, perçu en plus d'un impôt sur le revenu déjà élevé, non seulement décourage l'épargnant mais l'incite à dépenser ses économies, c'est-à-dire à consommer son patrimoine. Il convient également d'apprécier avec prudence l'argument selon lequel l'impôt sur l'actif net inciterait à une utilisation plus productive du patrimoine, car, dans la réalité, ce dernier n'est pas parfaitement mobile, et efficacité n'est pas forcément synonyme de rentabilité. Les impôts du type *droits de mutation* peuvent aussi décourager l'épargne lors-

qu'elle a pour raison essentielle la volonté de laisser un héritage. Il se peut que cette motivation ne soit pas déterminante dans la période la plus rémunératrice d'une carrière professionnelle, mais elle tend à s'accroître avec l'âge et la fortune. Dans le cas des *impôts sur les gains en capital*, les gouvernements ont en général jugé nécessaire d'en fixer le taux à un niveau inférieur à celui de l'impôt sur le revenu par crainte d'étouffer l'esprit d'entreprise — dont les gains en capital sont souvent la récompense — et de créer de sérieux problèmes de liquidité.

Les *droits de mutation* peuvent aussi avoir des incidences fâcheuses sur les entreprises et les exploitations agricoles qui risquent d'être grevées par des dettes contractées pour payer ces droits, sauf si le contribuable a suffisamment d'autres actifs. Si le propriétaire désire amasser des actifs liquides en prévision de droits de mutation à venir, l'expansion de l'entreprise peut être freinée. C'est pourquoi les pays considèrent souvent qu'il est nécessaire d'accorder des allègements des impôts sur le patrimoine même si cela va à l'encontre de l'équité horizontale.

Dans une perspective plus large, les pouvoirs publics doivent prêter attention aux effets défavorables que peuvent avoir les impôts sur le patrimoine à l'égard de l'épargne, et donc de la formation de capital qui à leur tour peuvent affecter la croissance économique.

La situation dans les pays de l'OCDE

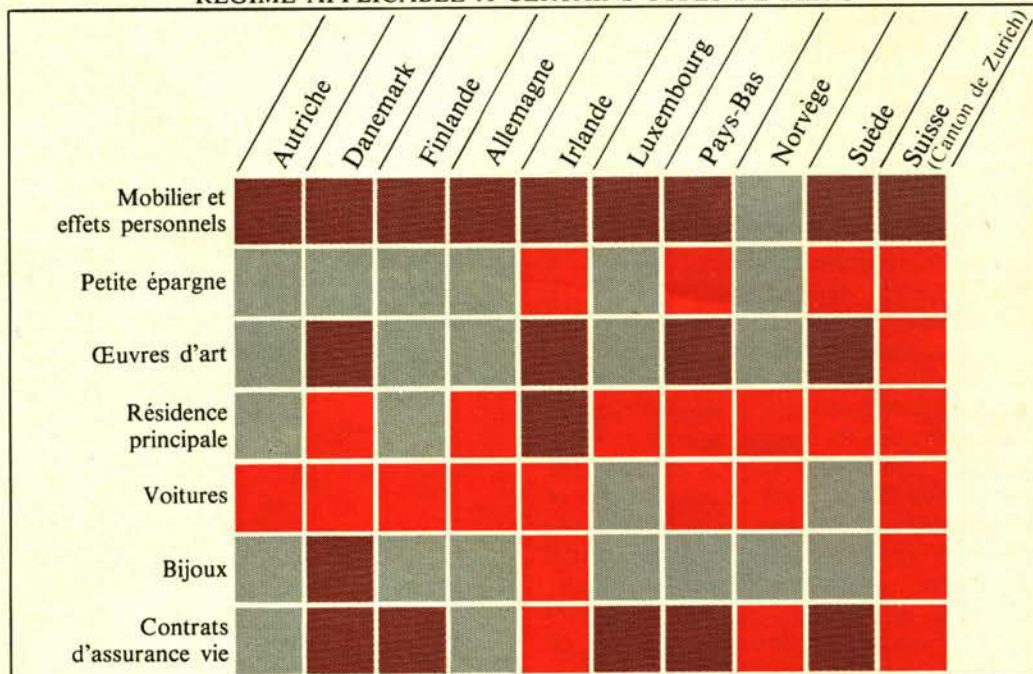
Pour comprendre pourquoi, dans les pays de l'OCDE, le patrimoine est plus ou moins sévèrement imposé et pourquoi cette imposition prend des formes différentes, il serait nécessaire d'examiner en détail l'histoire politique, économique et sociale de chaque pays. Ce qui suit ne constitue qu'un bref aperçu de la situation telle qu'elle ressort de l'étude de l'OCDE, et ne porte pas de jugement sur les politiques en vigueur.

● L'imposition de l'actif net (ou de la fortune)

Dans le graphique B figurent les pays qui perçoivent un impôt sur l'actif net. En introduisant un tel impôt, on est obligé de prendre en considération un certain nombre de questions importantes.

● Quels biens doivent être inclus et lesquels exclus de l'assiette de l'impôt? Il peut avoir

B. IMPÔTS SUR L'ACTIF NET: RÉGIME APPLICABLE A CERTAINS TYPES DE BIENS



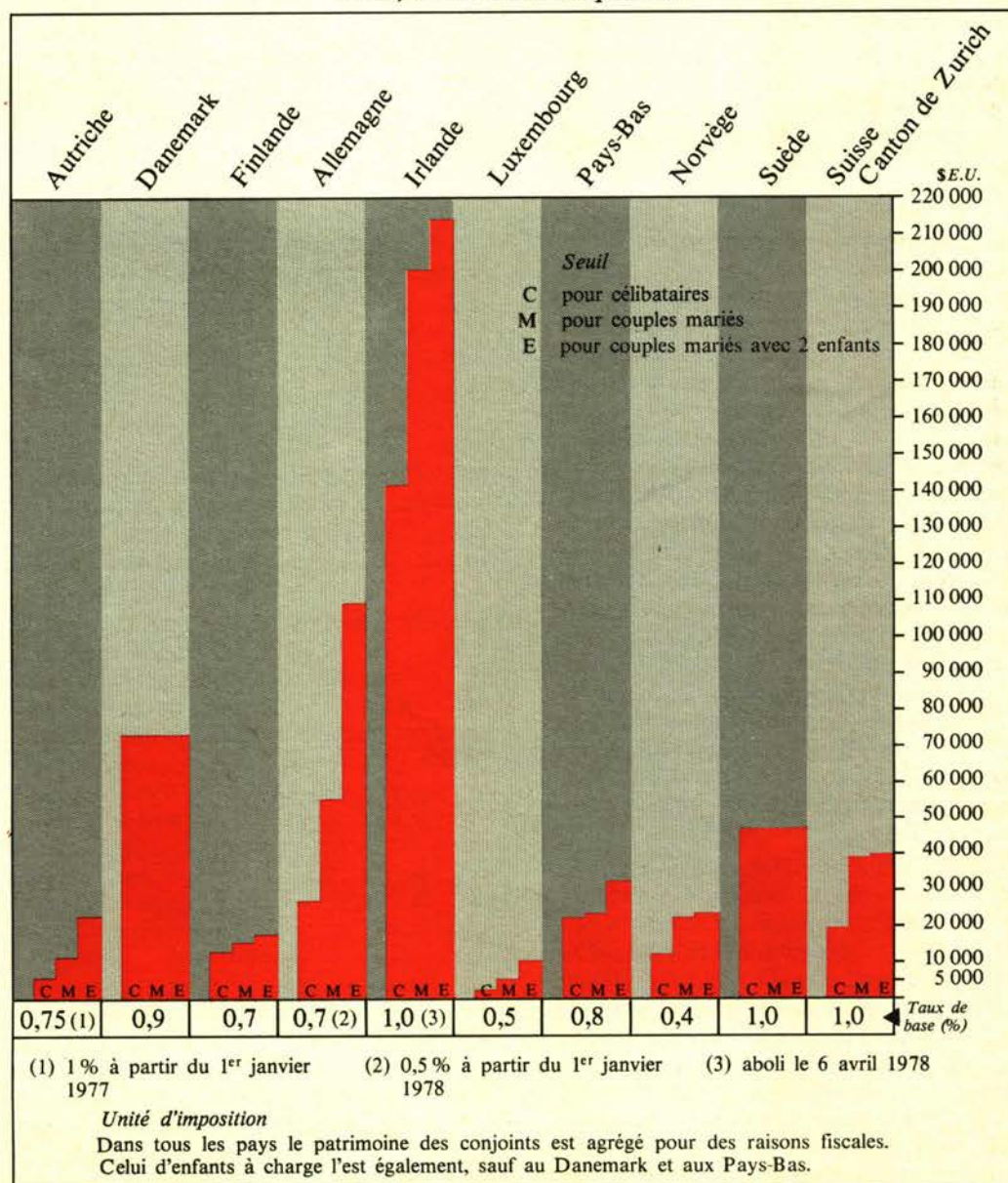
■ Imposable ■ Non imposable ■ Réduction ou exemptions dans certains cas

C. IMPÔT ANNUEL NET SUR LA FORTUNE Seuil, taux et unité d'imposition

PAYS A TAUX DIFFÉRENCIÉS

Pays	Fourchette de fortune imposable	Taux (1)
DANEMARK	Premiers 250 000 \$ au-dessus du seuil	0,9 %
	Au-delà	1,1 %
FINLANDE	Premiers 13 000 \$ au-dessus du seuil	0,7 %
	52 000 \$ suivants	1,2 %
	61 000 \$ suivants	1,9 %
	Au-delà	2 %
NORVÈGE	Premiers 18 000 \$ au-dessus du seuil	0,4 %
	27 000 \$ suivants	0,8 %
	45 000 \$ suivants	1,2 %
	Au-delà	1,6 %
SUÈDE	Premiers 17 000 \$ au-dessus du seuil	1 %
	29 000 \$ suivants	1,5 %
	137 000 \$ suivants	2 %
	Au-delà	2,5 %
SUISSE	Premiers 95 000 \$ au-dessus du seuil	1 %
	229 000 \$ suivants	2 %
	Au-delà	3 %

(1) Le taux est le même quelle que soit la situation de famille du contribuable.



ici conflit entre l'équité horizontale et d'autres objectifs — par exemple, lorsqu'il s'agit de décider s'il faut exonérer la résidence principale ou des œuvres d'art.

● A partir de quel niveau de richesses doit-on commencer à imposer un particulier ou une famille (le seuil d'imposition)?

● Faut-il imposer la fortune d'une famille globalement ou chacun de ses membres séparément (l'unité d'imposition)?

● Quel doit être le taux d'imposition, et ce taux doit-il augmenter avec l'importance de la fortune (taux d'imposition)?

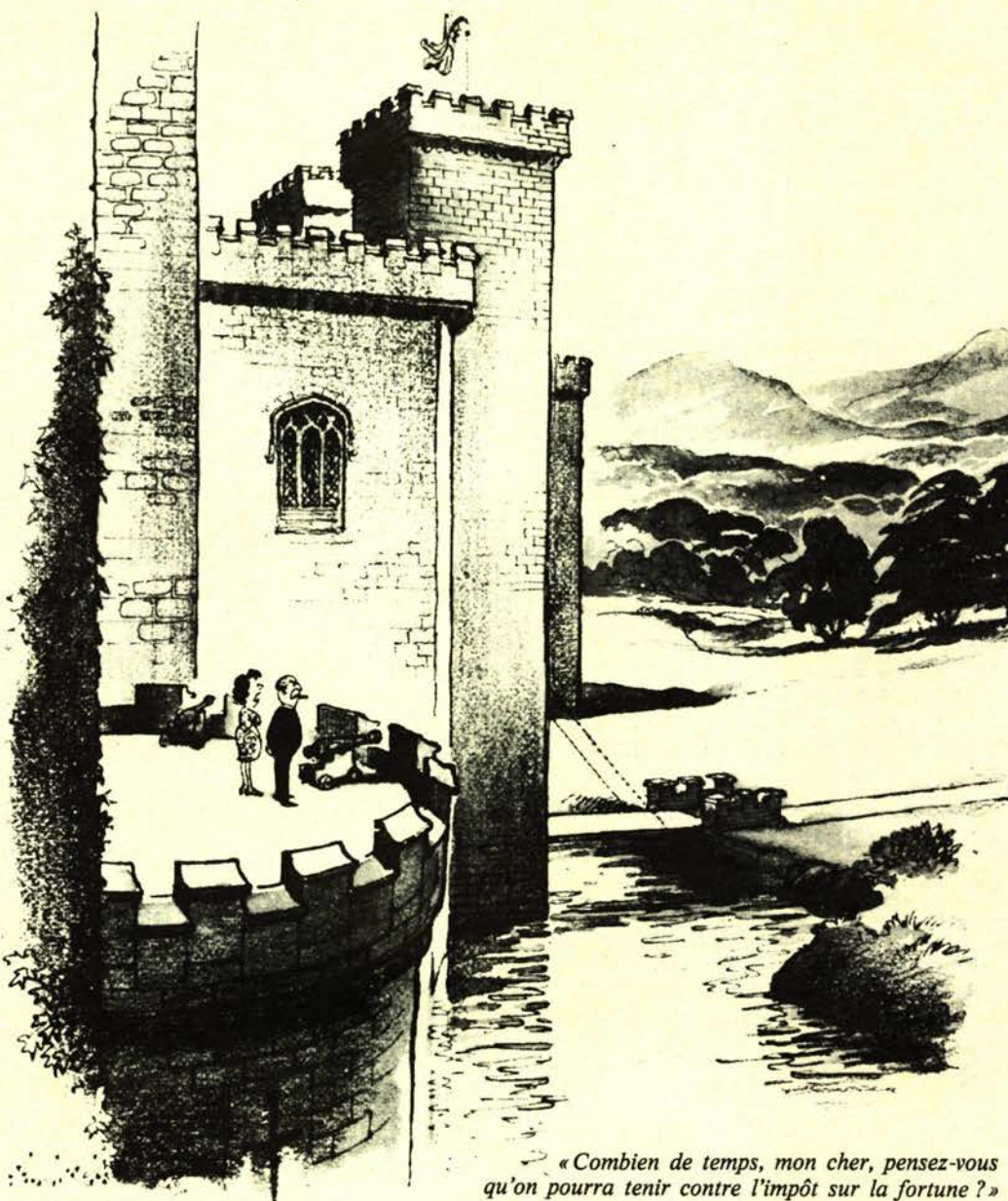
Le graphique C et le tableau montrent les réponses que dix pays Membres de l'OCDE ont apportées à ces quatre questions. L'impôt sur l'actif net existe déjà depuis un certain temps dans neuf des pays, alors que dans le dixième, l'Irlande, un tel impôt avait été institué en 1975 pour être supprimé trois ans plus tard.

Les gouvernements doivent aussi déterminer s'il convient de fixer un plafond au montant cumulé dû par le contribuable au titre de l'impôt sur le patrimoine et de l'impôt sur le revenu, de façon que les sommes acquittées ne dépassent pas, par exemple, 70 ou 80 % de son revenu total. Dans la pratique, tous les pays qui imposent l'actif net ont fixé un certain plafond, à l'exception de l'Allemagne et du Luxembourg; dans ces deux pays, la charge au titre de l'impôt sur la fortune est relativement faible, de sorte qu'il est peu probable que les plafonds en vigueur dans les autres pays soient jamais atteints.

● *L'imposition des mutations*

Tous les pays de l'OCDE imposent les mutations de patrimoine par suite de décès et entre vifs, mais en Australie, au Canada et en Suisse, cette imposition est le fait des administrations locales. La principale question consiste à savoir si c'est le montant transféré par le défunt ou le donateur, ou bien le montant reçu par l'héritier ou le donataire, qui déterminera l'assiette de l'impôt ou les taux d'imposition. Dans le premier cas, on optera pour les *droits de succession*, dans le second pour les *impôts sur les parts d'héritage* (le graphique A montre les choix faits par les pays en la matière).

Dans la controverse sur les mérites respectifs des deux formes d'impôt sur les mutations par suite de décès (et les impôts sur les donations qui y sont associés), les principaux arguments invoqués en faveur des *droits de succession* sont, en premier lieu, que ce type d'impôt a une plus grande souplesse et une plus grande simplicité administrative et, en second lieu, qu'il procure plus de recettes. En faveur de l'*impôt sur les parts d'héritage*, on fait valoir, tout d'abord, qu'il est plus équitable car il saisit mieux que l'impôt sur les successions la capacité financière du contribuable, ensuite qu'il peut être plus facilement adapté à la situation particulière de l'héritier (taux préférentiels pour les proches parents par exemple) et enfin, qu'il constitue le meilleur moyen de réduire les inégalités dans



« Combien de temps, mon cher, pensez-vous qu'on pourra tenir contre l'impôt sur la fortune ? »

la répartition de la richesse. En fait, ces arguments prêtent à controverse.

Une autre question importante consiste à savoir si les donations effectuées par une personne au cours de sa vie doivent être imposées au même taux que les legs. La plupart des pays de l'OCDE appliquant les mêmes taux. Cependant aux États-Unis, en Irlande, au Japon, au Luxembourg et au Royaume-Uni les taux sont plus faibles pour les donations entre vifs que pour les legs alors qu'en Nouvelle-Zélande, c'est le contraire qui est vrai.

Dans tous les pays de l'OCDE, les legs en faveur de proches parents (conjointes et enfants) sont soumis à un régime fiscal plus favorable que les legs en faveur d'autres personnes, mais les différences entre les pays sont grandes.

● *L'imposition des gains en capital (plus-values)*

Les règles d'imposition des gains en capital sont complexes et varient considérablement d'un pays à l'autre. La question de savoir si tous les gains en capital peuvent

légitimement être assimilés à des revenus demeure sans réponse: le régime fiscal change selon qu'il s'agit d'un gain à long ou à court terme et selon la nature même du gain, par exemple s'il résulte de la vente de valeurs mobilières ou de biens immobiliers.

D'une façon générale et en schématisant fort, on peut diviser les pays en quatre catégories, pour ce qui est des gains en capital des personnes physiques :

● *ceux qui ont un impôt spécial sur les gains en capital* : le Danemark, l'Irlande, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suisse (cantons)

● *ceux qui ont une imposition généralisée couvrant les gains à long et à court terme* : le Canada, l'Espagne, les États-Unis, la France, le Japon, la Norvège et la Suède. (En France, la législation a été adoptée en 1976, mais pour les plus-values des valeurs mobilières, elle n'entrera en vigueur qu'en 1979.)

● *ceux qui ont des dispositions particulières limitées principalement aux gains à court terme ou de caractère spéculatif* : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Finlande, le Luxembourg et la Nouvelle-Zélande

● *ceux qui n'ont pas d'impôts sur les gains en capital* : l'Australie, l'Italie et les Pays-Bas.

Les points essentiels des PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE EN 1979

Les perspectives pour 1979 ont considérablement changé depuis la parution, en juillet, du dernier numéro des Perspectives économiques, et, à bien des égards, elles se sont améliorées. Les politiques actuel-

lement suivies devraient entraîner une croissance soutenue des dépenses au Japon et en Allemagne, et un ralentissement aux États-Unis; la conjonction de ces évolutions, étayée par l'appréciation effective du yen et la

dépréciation du dollar, devrait sans doute aboutir à une configuration internationale mieux équilibrée des balances des paiements. Grâce, en partie, à l'amélioration d'une ampleur inattendue des termes de l'échange,

CONSÉQUENCES POUR LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE DE LA HAUSSE DU PRIX DU PÉTROLE DÉCIDÉE PAR L'OPEP

Les prévisions du Secrétariat pour 1979 étaient déjà fondées sur l'hypothèse d'une hausse du prix du pétrole de 5 à 6 %. L'augmentation plus forte annoncée par l'OPEP — de 14,5 % d'ici au mois d'octobre — aura un certain nombre de conséquences pour les économies de l'OCDE. Les estimations suivantes ne concernent que les effets les plus directs du renchérissement du pétrole et des autres sources d'énergie et ne tiennent pas compte de la modification des politiques économiques qui pourrait en résulter.

Le Secrétariat a calculé que si la hausse de 14,5 % était intégralement appliquée, elle aurait finalement pour effet d'augmenter le pourcentage d'inflation dans l'ensemble de la zone OCDE de 0,6 point et la facture pétrolière totale (taux annuel) de 19 milliards de dollars.

Cette augmentation supplémentaire de 19 milliards de dollars du coût du pétrole importé devrait se répartir comme suit entre les pays de l'OCDE. États-Unis: 6 milliards de dollars; Japon: 3,5 milliards; Allemagne: 2 milliards; France: 1,5 milliard; Italie: 1,5 milliard; Royaume-Uni et Canada: 0; autres pays: 3,5 milliards de dollars.

Cependant, l'augmentation pour les pays de l'OCDE de la facture pétrolière signifie aussi un accroissement des recettes des pays de l'OPEP et comme ces pays en consacreront une grande partie au financement d'importations en provenance des pays de l'OCDE (le tableau ci-dessous donne une idée de la façon dont se répartissaient dans le passé ces importations), les exportations de ces derniers augmenteront. L'effet sur le compte courant de la balance des paiements pourrait donc se limiter, au deuxième semestre de 1979, à une dizaine de milliards de dollars (taux annuel) pour l'ensemble de la zone OCDE.

Les prévisions du Secrétariat pour 1979 qui figurent dans les *Perspectives économiques de l'OCDE* et qui partent de l'hypothèse d'une hausse des prix du pétrole ne dépassant pas 5 à 6 % devraient par conséquent être quelque peu modifiées pour le deuxième semestre de 1979. Par rapport aux prévisions publiées:

- l'inflation pourrait être supérieure de 0,4 point (taux annuel) au deuxième semestre par suite de la hausse plus forte que prévue des prix de l'énergie
- la facture pétrolière pourrait être supérieure de 10 milliards de dollars (chiffre annuel) au deuxième semestre et le déficit de la balance des opérations courantes de l'OCDE supérieur de quelque 5 milliards de dollars (chiffre annuel)
- le taux de croissance du PNB pourrait être inférieur aux prévisions de 0,25 point (taux annuel) au deuxième semestre de 1979.

Ces estimations sont fondées sur l'hypothèse que l'évolution du marché pétrolier permettra la réalisation de toutes les hausses envi-

sagées pour les mois à venir. Cela dépendra de l'offre et de la demande de pétrole. Les États-Unis absorbent environ un tiers des importations totales de la zone OCDE et l'Iran participe pour environ un sixième au total de la production de l'OPEP.

Fin 1978, le prix réel du pétrole (que l'on calcule en comparant le prix effectif du pétrole avec le prix des produits manufacturés exportés par les pays de l'OCDE) avait diminué de 15 à 20 % par rapport au début de 1977.

EXPORTATIONS DES PAYS DE L'OCDE VERS L'OPEP (a)

Données fondées sur les valeurs des exportations en dollars

	Moyenne annuelle 1972-73	1974	1975	1976	1977	1978 ¹
États-Unis	22,8	23,4	23,0	23,5	21,1	21,5
Canada	1,9	2,0	1,7	1,7	1,8	1,2
Japon	16,4	19,0	18,0	17,2	17,9	18,4
France	10,3	9,8	9,8	8,7	8,8	8,4
Allemagne	13,3	14,0	14,4	15,3	16,0	15,5
Italie	7,7	7,8	7,9	7,8	8,7	6,8
Royaume-Uni	11,6	9,1	9,9	9,7	10,4	11,6
Belgique- Luxembourg	2,7	2,4	2,4	2,4	2,7	2,8
Pays-Bas	3,5	2,9	2,9	3,2	3,0	3,1
Irlande	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3
Danemark	0,8	0,7	0,8	0,7	0,7	0,7
Norvège	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,2
Suède	1,4	1,3	1,6	1,9	1,5	1,3
Finlande	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,5
Islande	0	0	0	0	0	0
Autriche	0,8	0,8	0,8	1,1	0,8	0,8
Suisse	2,2	1,9	1,8	2,1	2,3	2,6
Espagne	2,0	1,7	1,8	1,5	1,8	2,2
Portugal	0,1	0	0,1	0,1	0,2	0,1
Grèce	0,3	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5
Turquie	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2
Australie	1,8	1,6	1,5	1,3	1,1	1,2

(a) A l'exclusion de la Nouvelle-Zélande.

les hausses de prix se sont ralenties et le déficit des paiements courants de la zone de l'OCDE s'est pratiquement résorbé, faisant place à une position à peu près équilibrée. Un signe particulièrement encourageant est le grand nombre de pays où les politiques de stabilisation appliquées avec fermeté, conformément au programme d'action concertée de l'OCDE, ont réussi à réduire substantiellement le taux d'inflation et le déficit extérieur. Compte tenu, en outre, des arrangements financiers internationaux pris récemment afin de contribuer à la défense du dollar — arrangements qui sont beaucoup plus opportuns dans les circonstances actuelles qu'ils ne l'auraient été il y a quelques mois — de nombreux facteurs paraissent devoir favoriser un retour à plus de calme sur les marchés des changes et un redressement de la confiance des entreprises.

Mais il est probable que le chômage restera élevé pendant un certain temps. Après avoir baissé avec une rapidité surprenante, il pourrait légèrement augmenter aux États-Unis, en 1979. Il ne variera sans doute pas sensiblement en Europe. Avant que de nouveaux résultats notables n'aient été obtenus vers la solution du problème persistant de l'inflation, il n'y a peut-être pas grand espoir de voir le chômage diminuer davantage. De fait, malgré les progrès très réels accomplis dans bon nombre de pays, les coûts et les prix continuent d'augmenter à un rythme tel que les perspectives économiques d'ensemble ne peuvent inspirer qu'un optimisme assez mitigé. L'inflation risque d'être plus rapide en 1979 aux États-Unis que dans certaines autres puissances commerciales; tant que cet écart n'aura pas véritablement commencé à se réduire, on ne pourra présumer que la récente stabilisation des marchés des changes sera durable. Dans la plupart des pays, l'inflation reste une sérieuse contrainte pesant sur les possibilités d'action de relance et sur la volonté d'investir des entreprises (qui dans les économies de marché est en définitive le test décisif): le succès ou l'échec dans ce domaine infléchiront sensiblement les chances de voir aboutir les nouveaux efforts importants déployés actuellement pour réduire les fluctuations entre les monnaies européennes.

Dans un domaine différent, qui n'est cependant pas sans rapport avec le précédent, la plupart des pays n'ont pas réussi à réduire autant qu'il aurait été souhaitable leur dépendance à l'égard des importations de pétrole en provenance des fournisseurs traditionnels, et cela pourrait aussi décourager l'initiative des entreprises et compromettre les possibilités d'expansion durable. D'une façon plus générale, il est peut-être à craindre que, confrontés aux problèmes posés par un chômage élevé, les pays ne s'engagent dans une voie protectionniste qui, au mieux, n'allégerait le problème des excédents de main-d'œuvre qu'à très court terme et ne manquerait pas de l'exacerber ultérieurement. A moins que la tendance au protectionnisme ne s'inverse et que l'adaptation des structures industrielles à la nouvelle configu-

1. ÉVOLUTION DE LA DEMANDE INTÉRIEURE TOTALE DANS LA ZONE DE L'OCDE

Pourcentages de variation en volume, taux annuels désaisonnalisés (a)

	Par rapport à l'année précédente			Par rapport au semestre précédent			
	1977	1978	1979	1978		1979	
				I	II	I	II
États-Unis	5,4	3¼	1½	3,0	3½	1	½
Japon	4,0	6½	7	7,7	7¾	7¾	5¼
Allemagne	2,6	3¼	4¼	2,7	5	5¼	3½
France	2,0	2¼	3½	3,3	2¾	4	3¾
Royaume-Uni	-0,1	4	2	7,3	3	2¼	1¼
Canada	1,3	2¼	3½	3,5	3½	3¾	3¾
Italie	0,1	1¼	4	3,4	4½	3¾	4½
Total des pays ci-dessus	3,7	4	3¼	4,1	4¼	3¾	2¼
Autres pays de l'OCDE	1,5	1	2¼
Total OCDE	3,4	3½	3¼	3,5	4¼	3	2¼
Total OCDE, sauf les États-Unis	2,0	3¼	4¼	3¾	4½	4½	3½
Quatre principaux pays européens	1,6	3	3¼	3,8	3¾	4	3¼

a) Pondération (par le PNB/PIB) et taux de change de 1977.

2. CROISSANCE DU VOLUME DU PNB DANS LES SEPT GRANDS PAYS

Pourcentages de variation, taux annuels désaisonnalisés

	Pondération (a)	Moyenne 1965-66 à 1975-76	Par rapport à l'année précédente			Par rapport au semestre précédent			
			1977	1978	1979	1978		1979	
						I	II	I	II
États-Unis	38,9	2,7	4,9	3¼	2	2,8	4½	1¼	1
Japon	14,1	8,2	5,2	5¾	4¼	7,8	4	5¼	4¼
Allemagne	10,6	3,3	2,6	3	4	2,8	4	4¼	3¼
France (b)	7,9	4,7	3,0	3	3½	3,4	2¾	3¾	3½
Royaume-Uni (b)	5,1	2,1	1,6	3	2¼	3,1	2½	2¼	1½
Canada	4,1	4,7	2,7	3½	4	4,1	3¾	4	4¼
Italie (b)	4,0	4,1	1,7	2	3½	4,2	3¾	3½	4
Total des pays ci-dessus	84,7	4,0	4,0	3¾	3	3,9	4	2¾	2½
Autres pays de l'OCDE (c)	15,3	4,4	1,8	2¼	3	2,0	3¼	2¾	2¼
Total OCDE	100,0	4,1	3,7	3½	3	3,6	3¾	2¾	2½
Pour mémoire									
Quatre principaux pays européens	27,6	3,6	2,4	2¾	3½	3,2	3¾	3½	3¼
Production industrielle: sept principaux pays	—	4,0	4,1	4¼	3¾	4,6	6¼	3¾	2¼
Total OCDE	—	4,2	3,7	4	3¾	4,2	6	3¾	2¼

(a) Pondération (par le PNB/PIB) et taux de change de 1977.

(b) PIB.

(c) Voir tableau 3.

ration internationale de la demande ne s'accélère, le monde risque de retourner un demi-siècle en arrière et de se retrouver dans une situation où il serait de plus en plus difficile de réaliser une croissance non inflationniste et dans laquelle les relations constructives entre les pays de plus en plus interdépendants du Nord et du Sud feraient place aux formes de dialogue les plus négatives. Ces considérations ne sont pas pour inciter au désespoir mais pour indiquer le genre de défis que les gouvernements des pays de l'OCDE doivent relever s'ils veulent poursuivre leur action sur les bases plus solides qu'ils ont posées ces derniers mois.

Tendances différenciées de la demande

Dans les circonstances exceptionnelles qui prévalent actuellement, ce n'est pas tant sur la croissance globale du PNB qu'il convient d'axer l'analyse de l'évolution dans la zone de l'OCDE, mais plutôt sur l'émergence d'une nouvelle configuration de l'évolution de la demande intérieure des différents pays. Il semble peu vraisemblable qu'en 1979, la croissance du PNB de l'ensemble de la zone soit sensiblement supérieure à ce qu'elle a été en 1978. Mais l'observation à ce niveau d'agrégation masque une évolution peut-être encourageante. L'élément positif est ce que l'on peut décrire comme un mouvement en ciseaux de la croissance de la demande intérieure entre les États-Unis, où elle se ralentit, et les autres grands pays, où elle s'accélère. Inversement, les exportations nettes se redressent déjà en Amérique et s'affaiblissent en Allemagne et au Japon. Du fait des divergences préalablement concertées entre les politiques de régulation de la demande, on s'attend à des variations notables des positions cycliques relatives. Au cours des deux années 1976 et 1977, la croissance annuelle de la demande intérieure aux États-Unis a été supérieure de près de trois points aux taux enregistrés dans les autres grands pays. En 1979, le taux des États-Unis sera sans doute inférieur de près de trois points à ceux de leurs principaux partenaires.

Les politiques différenciées de régulation de la demande, recommandées dans le programme d'action concertée de l'OCDE de juin dernier, ont été mises en œuvre les mois suivants par le Japon, l'Allemagne et les États-Unis. Les trains de mesures appliqués sont complexes, en particulier dans le cas du Japon et de l'Allemagne; il est donc forcément difficile de prévoir avec précision l'ampleur et le profil temporel de leurs effets globaux. Au Japon, le taux de croissance de la demande intérieure, qui a atteint 7 1/2 - 7 3/4 % tout au long de 1978, se maintiendra sans doute à ce niveau pendant le premier semestre de 1979, mais il pourrait retomber aux alentours de 5% au second semestre, lorsque les effets directs des mesures spéciales se seront épuisés, à moins que d'autres mesures expansionnistes ne soient prises. En Allemagne, l'expansion de la demande intérieure, dont le taux a été de 5% au second

3. CROISSANCE DU VOLUME DU PIB DES AUTRES PAYS DE L'OCDE

Pourcentages de variation

	Poids dans le total OCDE (a)	Moyenne 1965-66 à 1975-76	Par rapport à l'année précédente		
			1977	1978	1979
Australie	2,0	4,6	2,1	2 1/2	2 3/4
Nouvelle-Zélande	0,3	3,2	-1,8	3/4	2 1/4
Autriche (b)	1,0	4,5	3,5	1 1/2	2 3/4
Belgique (b)	1,6	4,1	1,2	2 1/4	3 1/4
Danemark	0,9	3,3	1,8	1	2 1/2
Espagne	2,4	6,3	2,4	3	3 1/2
Finlande	0,6	4,6	0,5	3	3 1/2
Grèce	0,5	6,2	3,7	5 1/2	3 1/2
Irlande	0,2	4,0	5,5	6 1/2	4
Norvège	0,7	4,6	4,1	3 3/4	2 1/2
Pays-Bas	2,2	4,7	2,3	2	3
Suède	1,6	3,1	-2,5	2 1/4	3 1/2
Suisse (b)	1,3	2,2	2,7	1	1/2
Total des pays européens ci-dessus	13,0	4,4	1,8	2 1/4	3
Total des pays de l'OCDE ci-dessus	15,3	4,4	1,8	2 1/4	3
<i>Pour mémoire</i>					
OCDE Europe	40,6	3,9	2,2	2 3/4	3 1/4
CEE	32,5	3,7	2,3	2 3/4	3 1/4

a) Pondération (par le PNB/PIB) et taux de change de 1977.

b) PNB.

semestre de 1978, devrait, semble-t-il, s'accélérer encore légèrement. Après le relèvement prévu des taux de la taxe sur la valeur ajoutée, au milieu de 1979, cette expansion pourrait se ralentir, à moins que les facteurs autonomes de croissance des dépenses du secteur privé ne se révèlent plus dynamiques que prévu: selon les prévisions, le taux de croissance tomberait aux alentours de 3 1/2 % au second semestre de l'année. Aux États-Unis, l'orientation de la politique monétaire aura une incidence importante sur la croissance de la demande intérieure; l'application d'une politique monétaire relativement rigoureuse tout au long de 1979 pourrait temporairement réduire le taux de croissance de la demande intérieure à moins de 1%.

Les variations substantielles enregistrées par les taux de change depuis l'établissement des prévisions de juillet - appréciation effective de 15% du yen et dépréciations d'environ 9% du dollar des États-Unis et légèrement supérieure du dollar canadien, devraient stimuler les exportations nettes en volume des pays d'Amérique du Nord et, inversement, ralentir celles du Japon. Les variations des taux de change et des mouvements relatifs de la demande intérieure devraient donc avoir des effets favorables, se renforçant mutuellement, sur les balances extérieures en termes réels. Les fluctuations importantes des taux de change, les portant à des niveaux sans précédent en hausse ou en baisse, rendent plus difficile qu'à l'ordinaire la quantification de leurs effets. La variation

négative de la balance extérieure réelle du Japon (biens et services) pourrait être considérable. Inversement, aux États-Unis, la variation positive de la balance extérieure contribuera peut-être pour un quart de point à la croissance du PNB au premier semestre de 1979 et pour un demi-point au second semestre; au Canada aussi, on s'attend à une contribution positive substantielle. Les taux de croissance du PNB des grands pays devraient, par conséquent, être nettement moins différents que l'évolution de leur demande intérieure. En 1979 le PNB pourrait croître de 2% aux États-Unis, de 4% en Allemagne et de 4 1/2 à 5% au Japon.

Il devrait en résulter, à la longue, une configuration beaucoup moins inégale des balances des paiements courants. A court terme, les mouvements favorables des exportations et des importations réelles seront peut-être masqués, dans les chiffres exprimés en valeur, par l'évolution des termes de l'échange: l'effet de « courbe en J » fera monter les prix à l'exportation du Japon et les prix à l'importation des États-Unis, exprimés en dollars. Même ainsi, si les taux de change effectifs n'accusent pas de nouvelles variations importantes (ce que supposent, comme d'habitude, les présentes prévisions), le déficit de la balance courante des États-Unis et l'excédent du Japon, évalués en dollars, pourraient l'un et l'autre se réduire de moitié environ en 1979 et l'excédent de l'Allemagne pourrait diminuer sensiblement. Il est fort possible que les balances commerciales de la

France, de l'Italie et du Royaume-Uni demeurent excédentaires. Le déficit global du groupe des petits pays de l'OCDE, qui se maintenait à un niveau élevé depuis plusieurs années, a probablement déjà diminué de plus de 10 milliards de dollars en 1978 sous l'effet, en grande partie, des mesures prises pour limiter la demande intérieure et l'inflation; des variations particulièrement fortes ont été enregistrées en Suède, en Norvège, en Autriche, en Espagne et en Turquie. La situation de ce groupe devrait se consolider en 1979.

L'allure probable de l'évolution de la demande dans les trois plus grands pays de l'OCDE autorise donc un optimisme prudent, du moins jusqu'au milieu de 1979. Les perspectives comportent cependant un élément préoccupant : la récente dégradation de l'évolution des prix aux États-Unis, et le danger que l'écart entre le taux d'inflation des États-Unis et ceux des autres grands pays continue à s'accroître; c'est pourquoi il est très important que les objectifs du programme anti-inflation du gouvernement américain soient atteints. Etant donné la nécessité de consolider le récent raffermissement du dollar, un ralentissement temporaire de la croissance de l'économie des États-Unis est sans doute inévitable et même souhaitable, vu la réduction du chômage déjà obtenue. Les mesures visant à soutenir l'expansion de la demande en Allemagne et au Japon, ainsi que les dispositions que les trois autres pays à monnaie forte — la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse — pourraient prendre en ce sens, devraient contribuer à modérer l'incidence du ralentissement de l'activité aux États-Unis sur les autres pays.

Autres mesures de relance possibles

Il était également prévu dans le programme de l'OCDE qu'un certain nombre de pays « convalescents », auxquels les contraintes de l'inflation et de la balance des paiements interdisaient jusqu'ici toute action de relance, pourraient, lorsque le ralentissement de l'inflation le leur autoriserait, mettre à profit la marge de manœuvre que leur donnerait l'incidence favorable sur leur position extérieure de l'expansion dans les pays à monnaie forte pour accroître quelque peu leur propre demande intérieure. Cette marge de manœuvre a déjà commencé à se matérialiser et, dans certains cas, elle va même peut-être s'élargir. Mais pour la plupart des pays convalescents, le problème de l'inflation, s'il est moins aigu qu'auparavant, n'en reste pas moins difficile. Dans plusieurs petits pays, du fait des politiques de stabilisation appliquées à l'heure actuelle, la hausse des prix devrait se rapprocher en 1979 de la moyenne des grands pays, après avoir été supérieure à cette moyenne de plus de trois points en 1977 et de deux points en 1978. Par ailleurs, beaucoup de pays, grands et petits, tirent actuellement parti de la faiblesse des cours des produits de base et de ses effets

4. TAUX DE CHÔMAGE, ESTIMATIONS ET PRÉVISIONS

En pourcentage de la population active civile, taux désaisonnalisés

	1978	1979	1978		1979	
			I	II	I	II
Ensemble des pays de l'OCDE (a)	5¼	5½	5¼	5¼	5½	5½
dont:						
États-Unis	6	6½	6	6	6¼	6¼
Japon	2¼	2½	2¼	2¼	2½	2½
Allemagne (b)	4½	4½	4½	4½	4½	4½
Ensemble des pays européens de l'OCDE (c)	5½	5¾	5½	5½	5½	5¾

a) Ce qui représente plus de 90 % de la population active de l'ensemble des pays de l'OCDE. Un taux de 5 % correspond à approximativement 15 millions de chômeurs à l'exclusion du Portugal et de la Turquie; inclure ces deux pays ajouterait environ 2½ millions au nombre de chômeurs.

b) En pourcentage de la population active dépendante.

c) À l'exclusion du Portugal et de la Turquie.

5. INDICE DE PRIX IMPLICITE DE LA CONSOMMATION PRIVÉE DANS LES SEPT GRANDS PAYS

Pourcentages de variation désaisonnalisés en taux annuels

	Par rapport à l'année précédente			Par rapport au semestre précédent			
				1978		1979	
	1977	1978	1979	I	II	I	II
États-Unis	5,7	7	7	7,7	7	7¼	7
Japon	6,4	4	4	3,5	3½	4	5
Allemagne	3,8	2¾	2¾	2,5	2¼	2¾	3¼
France (a)	9,5	9½	9¼	8,1	11¾	8¾	8
Royaume-Uni	14,7	8	8¾	6,4	8½	9	8½
Canada	7,5	8	7¼	7,6	8½	6½	7¼
Italie (a)	17,0	12	10¾	12,1	11	10¾	10¼
Total des pays ci-dessus (b)	7,1	6½	6½	6,5	6¼	6½	6½
Total OCDE	7¼	6¾	6½	6¾	6¾	6½	6½
Total OCDE Europe	10	7½	6¾	7	7	6½	6½

a) Indice des prix à la consommation non désaisonnalisé.

b) Pondération (par le PNB/PIB) et taux de change de 1977.

6. BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES (a)

Milliards de dollars

	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Ensemble des pays de l'OCDE	-27½	0	-19	-27½	-½	-1½
dont:						
États-Unis	1,7	18,4	4,3	-15,3	-18	-8
Japon	-4,7	-0,7	3,7	10,9	20	12
Allemagne	9,8	4,0	3,8	3,7	6	2½
Autres principaux pays européens	-22,6	-4,9	-11,0	-0,5	7	8½
Benelux-Suisse	2¾	4¾	6	2,9	3	4
Pays de l'OPEP	59	27	37	31½	11	7½
Pays en développement non producteurs de pétrole	-24½	-38½	-26	-24	-34	-38

a) Y compris les transferts officiels.

sur les prix à la consommation. Il semble toutefois peu probable que les prix des produits de base baissent encore sensiblement par rapport à ceux des produits manufacturés en 1979 ; l'évolution prévisible des composantes intérieures de l'inflation, mesurée approximativement par les mouvements de l'indice de prix implicite du PNB ne peut guère être considérée comme satisfaisante jusqu'ici du point de vue des conditions futures d'une expansion durable.

Les pays convalescents doivent donc encore prendre garde à ne pas adopter de mesures de régulation de la demande qui risqueraient d'aviver l'inflation. Dans chacun des quatre grands pays qui relèvent de cette catégorie, des raisons particulières font qu'il importe de choisir avec le plus grand soin le moment où seront appliquées de nouvelles mesures. En France, l'économie est en train de s'adapter à la levée des contrôles de prix. Au Royaume-Uni, la Phase IV des négociations salariales en est à un point critique. En Italie, les mesures envisagées dans le plan triennal du gouvernement n'ont pas encore été adoptées et l'issue d'importantes négociations salariales est incertaine. Au Canada, la phase de transition que traverse l'économie après une période de contrôle des salaires et des prix n'est pas encore achevée. Un certain nombre de petits pays doivent aussi continuer à agir avec prudence sous peine de voir les résultats obtenus au prix de compressions courageuses des revenus réels annulés par des mesures de relance intempestives.

Bien qu'il reste du chemin à faire, on peut dire à juste titre que les volets du programme d'action concertée de l'OCDE concernant les objectifs de croissance de la demande intérieure et de stabilisation sont en voie d'être réalisés dans la plupart des pays. Peut-être faudrait-il, cependant, signaler un risque : la possibilité, illustrée par les présentes prévisions, que la croissance de la demande intérieure marque de nouveau un certain fléchissement dans la seconde partie de 1979, tant au Japon qu'en Allemagne. Les taux d'utilisation des capacités prévus pour les premiers mois de l'année, et les perspectives d'exportation relativement médiocres ne suffiront peut-être pas à amorcer l'expansion des investissements nécessaires pour que la demande autonome du secteur privé prenne le relais de l'action expansionniste de la politique gouvernementale. Cette prévision pourrait se révéler pessimiste. Les remous qui ont perturbé les marchés des changes au cours de l'année 1978 ont très probablement affaibli la confiance. Si les marchés restaient plus stables pendant toute l'année 1979, les dépenses du secteur privé pourraient être plus soutenues qu'on ne l'envisage actuellement. Il conviendrait néanmoins que les gouvernements suivent de près les indicateurs précurseurs lorsqu'approchera le milieu de l'année, moment où doit intervenir le relèvement de la TVA en Allemagne, et où s'épuisera l'effet de stimulation des dépenses publiques actuellement à l'œuvre au Japon. On ne peut, certes, pas affirmer dès à présent qu'après le milieu de 1979, la demande du secteur privé don-

nera l'impulsion souhaitée dans l'un ou l'autre de ces deux pays.

Politiques complémentaires

Lorsque les gouvernements des pays sur lesquels continue de peser la contrainte de l'inflation seront enfin en position de mettre à profit leur marge de manœuvre extérieure pour adopter des mesures internes d'expansion, il sera très souhaitable qu'ils choisissent des mesures qui puissent effectivement contribuer à réduire le risque d'inflation. Dans bien des pays, il serait plus judicieux de stimuler la demande par des allègements d'impôts, qui auraient un effet directement favorable sur le niveau général des prix, que d'augmenter notablement les dépenses publiques. D'une façon plus générale, toutefois, presque tous les gouvernements se préoccupent actuellement de savoir comment stabiliser — ou réduire encore — les taux d'inflation dans des conditions d'expansion modérée mais régulière de la demande. Des politiques rigoureuses de régulation de la demande sont une condition préalable. Mais étant donné la cadence à laquelle l'inflation s'est développée, un retour aux tendances antérieures plus modérées des salaires et des prix par la seule voie de la régulation de la demande risque, pour un grand nombre de pays, d'être beaucoup plus coûteux que précédemment, et, dans certains pays, de paraître socialement et politiquement inacceptable en termes de pertes de production et d'emploi. C'est ce qui explique le nouvel intérêt porté aux politiques visant plus directement à freiner la course des salaires et des prix. Au cours des dernières années, un certain nombre de pays ont expérimenté à cet effet diverses formes de politique des prix et des revenus, telles que la limitation volontaire des salaires (avec des normes permettant aux salaires nominaux d'augmenter parallèlement à la hausse des prix à la consommation ou limitant la progression des salaires réels aux gains de productivité), le contrôle obligatoire des salaires et des prix, et le blocage temporaire des salaires et des prix. Certains pays ont également eu recours à des réductions conditionnelles de l'impôt sur le revenu pour tenter de freiner les demandes d'augmentation des salaires nominaux. L'utilisation de politiques de revenus axées sur l'impôt pour récompenser la modération en matière de salaires et de prix ou pénaliser les hausses excessives, a aussi tenu une place croissante dans les discussions sur les options possibles : le dernier programme de stabilisation des États-Unis comprend une proposition en ce sens.

Les actions entreprises dans le domaine des politiques de revenus diffèrent selon les pays et il en va de même pour l'interprétation des résultats. De l'avis de certains, des politiques de prix et de revenus peuvent être utiles s'il s'agit de donner, à bref délai, un coup de frein énergétique à la spirale des anticipations inflationnistes, mais, à plus long terme, elles ne peuvent, au mieux, qu'être inefficaces et risquent en fait d'aggraver la situa-

tion en introduisant ou en accentuant des distorsions dans l'économie. D'autres estiment que c'est seulement si une politique de prix et des revenus est maintenue en vigueur pendant un certain temps, quelques années peut-être, qu'elle a des chances de briser réellement et visiblement la chaîne des anticipations inflationnistes. Selon une troisième théorie, ces politiques, qu'elles soient appliquées pendant une brève période ou plusieurs années consécutives, sont au mieux inutiles et peuvent même avoir des effets regrettables. Ces thèses ne sont pas nécessairement incompatibles, car des politiques qui donnent de bons résultats dans un pays n'en donneront pas forcément dans un autre. Et des politiques qui se seront révélées appropriées pendant une période donnée pourront apparaître ultérieurement moins efficaces. De toute évidence, les politiques de prix et de revenus peuvent compléter — mais certainement pas remplacer — une politique macroéconomique judicieuse, et ne peuvent être couronnées de succès qu'à condition d'être étayées par un large consensus social.

A un peu plus long terme, le rétablissement d'un taux de croissance plus acceptable, dépendra, non seulement de l'application de politiques visant directement à réduire encore l'inflation, mais aussi d'actions complémentaires qui ont été mises en relief lors de l'adoption du programme d'action concertée en juin dernier. Il s'agit notamment d'assurer le maintien d'un système ouvert d'échanges multilatéraux et de faire aboutir les négociations commerciales multilatérales, le « Tokyo round », qui auront manifestement une incidence sur la stabilité des prix et sur la confiance des entreprises dans l'avenir. Il faudra aussi que les gouvernements prennent les mesures nécessaires pour réduire la dépendance à l'égard des importations d'énergie et adapter les structures industrielles à la nouvelle configuration internationale de la demande. Les progrès accomplis dans certains de ces domaines ont été jusqu'ici très limités, et il est certes difficile d'appliquer les politiques appropriées. L'incitation à maintenir, dans le domaine de l'énergie, des orientations politiquement impopulaires s'est affaiblie du fait que la modération des prix du pétrole conjuguée à la production de pétrole de l'Alaska ont, pour l'instant, sensiblement réduit le déficit pétrolier de la zone. Les pressions en faveur de l'adoption de divers types de mesures défensives, visant à soutenir les secteurs et les entreprises en difficulté, se sont accentuées dans les pays confrontés à un chômage élevé, à une faible demande extérieure et à une forte concurrence des importations. Ce sont là des exemples classiques du danger que les politiques à court terme font peser à plus longue échéance sur la prospérité. Si l'activité économique se redressait comme souhaité, l'absence de politiques énergétiques satisfaisantes ferait sensiblement augmenter la demande et les prix du pétrole, ce qui ne manquerait pas d'avoir de graves répercussions sur la balance extérieure et sur l'inflation. Chaque augmentation de 10 % du prix

du pétrole ajoute, compte tenu de la hausse consécutive des prix des autres formes d'énergie, près d'un demi-point au taux d'inflation de l'ensemble de la zone OCDE, et 12-14 milliards de dollars à la facture pétrolière de la zone; les présentes prévisions sont fondées sur l'hypothèse technique d'une hausse des prix du pétrole d'environ 5%. De même, une croissance plus rapide pourrait faire apparaître des goulets d'étranglement si les pays adoptaient des politiques défensives dans le domaine de l'industrie et celui de l'emploi. Cela laisserait ces économies avec des structures industrielles périmées, et elles seraient mal armées pour tirer parti d'une reprise de la demande.

Ces dangers ne sont pas nouveaux. Les conditions plus favorables dans lesquelles les efforts entrepris récemment au niveau national et international devraient placer les éco-

nomies de la zone OCDE en 1979 pourront aider les gouvernements à y faire face et à prévenir les tendances croissantes à la rigidité des structures et la résistance du public au changement. Si la configuration internationale de la demande évoluait comme prévu au cours des quelques prochains mois, les problèmes structurels apparents pourraient se révéler moins insurmontables qu'on ne le suppose actuellement. Mais le progrès économique dépend sans doute au premier chef d'une nouvelle et importante réduction du taux global d'inflation et d'un resserrement des écarts entre les taux d'inflation des divers pays. Il faudra pour obtenir ce résultat que dans la plupart des pays de l'OCDE le gouvernement et l'électorat poursuivent sans relâche les efforts entrepris pour lutter contre l'inflation.

5 décembre 1978.

QUELQUES OBSERVATIONS PAR PAYS

États-Unis

L'annonce des dernières décisions prises dans le domaine économique, et en particulier celle du durcissement des conditions monétaires, aura peut-être pour effet immédiat d'exercer une influence restrictive sensible sur la demande et la production en 1979. Mais l'économie est peut-être moins menacée par des tendances récessionnistes graves au stade actuel qu'elle ne l'était au stade correspondant de cycles précédents. L'OCDE prévoit que la croissance du PNB sera d'environ 2% en 1979 alors que les prévisions officielles antérieures prévoyaient un taux de 3%. Cet écart reflète l'hypothèse de l'OCDE selon laquelle les résultats du programme de lutte contre l'inflation ne se manifesteront pleinement qu'au bout d'un délai un peu plus long, que celui prévu par les autorités américaines. En raison de la croissance plus lente, le taux de chômage pourrait atteindre 6 3/4% dans la seconde moitié de 1979 contre 6% au cours du second semestre de 1978. L'indice de prix implicite du PNB augmenterait de 7 1/4% en 1979; un ralentissement semble probable sur l'année, la progression de l'indice de prix implicite du PNB se situant peut-être quelque peu au-dessous de 7% au second semestre. L'amélioration de la position concurrentielle des exportateurs américains devrait leur permettre d'accroître leur part des marchés extérieurs en 1979 et avec une faible croissance des importations le déficit des opérations courantes pourrait s'améliorer considérablement et être ramené de 18 milliards de dollars en 1978 à 8 milliards de dollars peut-être en 1979. Au second semestre de 1979, le déficit extérieur courant pourrait tomber à 5 milliards de dollars en taux annuel.

Japon

Le Japon illustre la suggestion du Secrétariat selon laquelle, dans les circon-

tances présentes, il est plus important d'observer la demande intérieure que les tendances d'ensemble de la croissance du PNB. Contrairement à ce qui s'était produit pendant la majeure partie des années 1976 et 1977, l'expansion de la demande intérieure est récemment devenue un très important facteur de dynamisme. En effet, la principale caractéristique des prévisions actuelles est la tendance persistante à une augmentation de l'importance relative des dépenses intérieures, au détriment de celle des exportations. Cela se traduit en grande partie par les accroissements massifs des investissements publics ainsi que la construction de logements financés par le secteur public. De plus, le train de mesures de relance récemment annoncé et l'orientation expansionniste présumée de la politique budgétaire pendant l'exercice 1979 devraient également continuer notablement à accroître la demande intérieure. On prévoit donc que celle-ci progressera à un taux annuel proche de 7 3/4% pendant le premier semestre de 1979. Dans les circonstances actuelles, on doit attacher une importance de premier plan au fait que la forte incidence négative qu'exercera vraisemblablement la variation de la balance extérieure entraînera une croissance du PNB réel qui pourrait être beaucoup plus modérée. A mesure que s'estompera progressivement l'effet direct des récentes mesures de relance, la croissance de la demande intérieure totale risque de fléchir pendant la deuxième partie de 1979. On s'attend que le marché du travail continuera de manquer de dynamisme tout au long de la période considérée du fait que la croissance de l'emploi salarié ne semble pas devoir s'accroître de manière notable. L'inflation devrait, selon les prévisions, demeurer faible jusqu'à la moitié de 1979, mais la hausse des prix à la consommation pourrait progressivement s'accroître vers la fin de la période couverte par les prévisions. Malgré la récente chute du volume des exportations et le redressement des importations, l'excédent courant est demeuré très important en raison

de l'amélioration prononcée des termes de l'échange. Mais, l'excédent courant pourrait descendre aux alentours de 10 milliards de dollars (taux annuel) au second semestre de 1979 en comparaison avec plus de 30 milliards dans la seconde moitié de 1978.

Allemagne

La croissance de la demande intérieure totale en 1979 devrait être fortement influencée par les mesures expansionnistes qui doivent prendre effet début 1979. La croissance de la demande intérieure totale devrait être forte au premier semestre de 1979 — de l'ordre de 5% — mais si le relèvement des taux de TVA a lieu au milieu de l'année, il se pourrait qu'on assiste à une décélération au cours du second semestre. Les indicateurs du climat des affaires, établis par l'institut de recherche économique IFO, se sont encore améliorés pour tous les secteurs de l'économie. Mais on suppose qu'aucune accélération de l'investissement n'aura lieu dans le courant de 1979 étant donné que les taux d'utilisation des capacités restent faibles. La croissance plus rapide du PNB en 1979 s'accompagnera d'un accroissement de la demande sur le marché du travail mais la population en âge de travailler augmentant rapidement, il n'en résultera pas forcément une baisse du chômage. Le taux d'inflation relativement faible récemment enregistré en Allemagne semble devoir se maintenir. Et l'indice implicite des prix du PNB pourrait augmenter de 3 1/2%, c'est-à-dire un peu moins qu'en 1978. Mais on peut s'attendre à une augmentation de l'indice implicite de la consommation privée au cours du deuxième semestre 1979 dû au maintien des prix à l'importation et au relèvement du taux de la TVA au milieu de l'année. Étant donné le renforcement prévu de la demande globale, le volume des importations devrait augmenter fortement et l'excédent extérieur en volume semble devoir diminuer. Avec, pour 1979, une légère détérioration des termes de l'échange, l'excédent extérieur courant diminuerait sensiblement pour atteindre environ 2 milliards de dollars au lieu des 6 milliards en 1978.

France

Une croissance du PIB de 3 1/2% peut être envisagée pour l'année 1979 contre 3% en 1977 et 1978. Dans l'hypothèse du maintien d'une politique de modération du pouvoir d'achat des salaires, le taux de croissance en volume de la consommation privée serait pratiquement du même ordre en 1979 qu'en 1978 (3 1/2%). L'accroissement de l'emploi en 1979 sera limité en raison de la poursuite des mouvements de restructuration et de réaménagements industriels. Étant donné l'évolution prévisible de la population active et compte tenu des mesures particulières prises pour encourager l'emploi, le taux de chômage pourrait se stabiliser à son niveau de la fin 1978. Les prévisions en ce qui concerne l'inflation sont rendues particulièrement diffi-

ciles du fait de la libération des prix industriels intervenue pendant l'été. Ainsi les répercussions aux stades aval de la distribution ainsi qu'au niveau du comportement des agents économiques sont difficiles à prévoir. Mais, compte tenu de la modération prévisible de la progression des coûts salariaux, le taux d'inflation pourrait se réduire progressivement pour être ramené à 7¼% en termes annuels au second semestre de 1979. L'expansion prévue du commerce mondial et en particulier les importations allemandes devraient stimuler les exportations françaises. Les importations devraient également s'accroître en raison du raffermissement probable de la demande finale. Mais la balance courante restera vraisemblablement pratiquement inchangée avec un surplus de l'ordre de 2 milliards de dollars.

Royaume-Uni

La demande intérieure totale pourrait accuser un fort ralentissement sur l'ensemble de la période de prévision. La croissance du PIB, qui s'établira probablement aux alentours de 2¼% en 1978, pourrait se ralentir et tomber aux environs de 2% dans le courant de 1979. Le chômage pourrait augmenter progressivement et atteindre quelque 6% du nombre total des salariés à la fin de 1979, soit un quart de point de plus qu'en 1977. Les prévisions tablent sur l'*hypothèse technique* que la progression des rémunérations moyennes sera de 10% dans le courant de la phase IV. Cet important ralentissement de la croissance de la masse salariale entraînerait un taux de progression des rémunérations en termes réels beaucoup plus faible que pendant la phase III. Le taux annuel de croissance du revenu disponible en termes réels pourrait baisser à un peu moins d'un demi pour cent au second semestre de 1979. Avec un taux annuel d'augmentation des coûts unitaires de main-d'œuvre pouvant demeurer supérieur à 10% jusque dans les premiers mois de 1979, une pression en hausse sur le taux d'inflation au cours des prochains mois continuera de s'exercer. Ensuite le ralentissement supposé de la progression des rémunérations moyennes pourrait ramener le taux annuel de la hausse des prix à la consommation aux alentours de 8% pendant les derniers mois de 1979. Une amélioration de la balance extérieure réelle est prévue à mesure d'une décélération du taux de croissance des importations conjuguée avec une augmentation des exportations de pétrole. Avec la légère amélioration des termes de l'échange, on prévoit que la balance extérieure des paiements courants pourrait se solder par un excédent proche de 2 milliards de dollars en 1979, contre un déficit de moins d'un demi milliard en 1978.

Canada

La politique économique a continué d'avoir pour objectif de réduire le taux d'inflation et, par conséquent, de freiner l'accroissement des dépenses publiques.

Après un ralentissement au second trimestre de 1978, la demande intérieure se raffermira probablement en 1979, la consommation privée se redressant grâce à la reprise du revenu disponible réel des ménages. La balance extérieure continuera sans doute d'apporter une contribution positive à la croissance du PNB, mais dans de bien plus faibles proportions que l'an dernier. Pour l'année 1979, la croissance du PNB devrait s'élever à 4% alors qu'elle était de 3½% en 1978. L'accroissement de la population active semble devoir se ralentir à mesure que l'augmentation du taux d'activité faiblit. Toutefois, on ne prévoit guère de variation du taux de chômage, même si la croissance de la production totale s'accroît et atteint 4½% à 5% vers la fin de la période considérée. Si les prix alimentaires restent assez stables, les prix à la consommation devraient évoluer de façon plus favorable que pendant les premiers mois de 1978. Pour 1979, l'évolution moins favorable des flux commerciaux réels s'ajoutant à une nouvelle dégradation des termes de l'échange fera remonter le déficit des opérations courantes à quelque 4½ milliards de dollars (des États-Unis), un demi milliard de plus qu'en 1978.

Italie

La principale incertitude pour 1979 est l'issue des négociations collectives au cours des prochains mois pour le renouvellement des contrats qui concerneront environ les deux tiers des salariés. Si les négociations se concluent par des augmentations limitées et ne donnent pas lieu à une recrudescence importante de l'agitation sociale, la reprise de la demande devrait se poursuivre en s'accroissant au deuxième semestre. Pour l'ensemble de l'année 1979, la progression du PIB, essentiellement fondée sur la croissance de la demande intérieure, pourrait être de l'ordre de 3½%. Mais, étant donné l'inertie du marché du travail face aux fluctuations cycliques de l'activité et l'importance du chômage partiel, l'emploi total ne devrait guère progresser et le taux de chômage pourrait rester pratiquement inchangé. Dans l'hypothèse d'une augmentation modérée des salaires et d'une hausse relativement lente des prix à l'importation, on pourrait assister en 1979 à une poursuite de la décélération des prix. Mais celle-ci devrait rester modeste, les entrepreneurs cherchant vraisemblablement, dans un climat conjoncturel plus favorable, à reconstituer leurs marges bénéficiaires. La dévaluation effective de la lire a permis de maintenir la compétitivité des exportations italiennes malgré la hausse rapide des prix intérieurs. Dans l'hypothèse technique habituelle de taux de change inchangés, l'évolution des termes de l'échange devrait rester favorable. Dans l'hypothèse d'un maintien des parts de marché de l'Italie en matière de tourisme,

l'excédent courant pourrait être voisin de 4½ milliards de dollars.

Autres pays de l'OCDE

La plupart des petits pays de l'OCDE ont mis en œuvre, ces dernières années, une politique économique relativement restrictive afin de réduire l'inflation et de corriger les déséquilibres de balance des paiements courants. Au milieu de 1978, ils avaient réalisé dans ces deux directions d'importants progrès, au prix toutefois initialement d'une progression hésitante de la demande intérieure et d'une augmentation du chômage. Les treize petits pays pour lesquels le Secrétariat de l'OCDE établit des prévisions ont tous enregistré, à trois exceptions près une expansion de la demande intérieure totale inférieure à la moyenne des sept grands pays, au premier semestre de 1978, et, dans sept d'entre eux, la croissance de la demande n'a pas dépassé 1%; l'évolution du secteur extérieur a toutefois été extrêmement favorable. La faible croissance de la demande totale a entraîné dans pratiquement tous les petits pays d'une part une aggravation du chômage atteignant parfois un taux sans précédent, d'autre part un rythme de progression des taux des salaires nominaux se rapprochant du rythme moyen enregistré dans les grands pays. Les taux d'inflation diminuant et se rapprochant de ceux des grands pays et les taux de croissance présentant des divergences notables, des progrès considérables ont été réalisés en 1978 dans la voie de la réduction des importants déficits extérieurs courants de la plupart des petits pays.

L'expansion de la demande intérieure totale pourrait être un peu plus vive en 1979; mais, étant donné l'orientation restrictive de la politique économique, cette expansion restera sans doute très modeste. Le PIB réel de l'ensemble des petits pays pourrait progresser en 1979 à un rythme voisin de 3% - soit ¾ de point de plus qu'en 1978 - la plupart d'entre eux enregistrant une accélération. La reprise de l'activité sera peut-être suffisante pour mettre un terme à la baisse de l'emploi caractérisant les dernières années; mais il paraît peu probable qu'elle empêche le chômage d'augmenter. Mais les perspectives d'un ralentissement de l'inflation et une consolidation de la meilleure situation des balances des paiements récemment atteinte rendent maintenant les perspectives plus favorables. Sous l'influence notamment de la politique des revenus dans certains pays, l'indice de prix implicite de la consommation et celui du PIB pourraient, pour la première fois depuis la crise pétrolière, augmenter à peu près au même rythme que dans les sept grands pays. Calculé en pourcentage du PIB, le solde de la balance courante sera sans doute proche de celui enregistré en 1978 pour la plupart des petits pays.

LE CHARBON : COMBUSTIBLE DU PASSE... OU DE L'AVENIR ?

Les événements récents au Moyen-Orient ont une fois de plus attiré l'attention sur le caractère précaire des approvisionnements en pétrole dont les pays de l'OCDE dépendent actuellement pour 37 % de leurs besoins en énergie. Bien qu'il n'ait pas été nécessaire de mettre en application le système de répartition du pétrole en cas d'urgence, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) de l'OCDE suit de près la situation. En même temps, l'AIE continue ses divers efforts en faveur des économies d'énergie et de la mise en valeur d'autres sources. Car, même si les approvisionnements en pétrole ne sont pas menacés à court terme, la nécessité de réduire la dépendance à cet égard demeure prioritaire : les prévisions les plus récentes de l'AIE envisagent un « excédent » potentiel de la demande mondiale de pétrole de 7,5 millions de barils par jour (mbj) au moins en 1990 et de 24 millions en l'an 2000, en cas de maintien des politiques actuelles (1); (tableau 1). Un tel « excédent » ne peut évidemment pas exister, mais en l'absence de mesures strictes en matière de politique de l'énergie, il se traduira par une hausse des prix, un ralentissement de la croissance économique et une aggravation du chômage. Un ralentissement de l'expansion de l'énergie nucléaire accroîtrait la « demande excédentaire » de pétrole au moins d'un million de barils par jour.

En conséquence, le charbon, qui satisfaisait un cinquième environ des besoins en énergie en 1976, est appelé à devenir un « produit de remplacement massif » du pétrole. Une étude sur les possibilités offertes par le charbon, que vient de terminer l'AIE (2), montre que, si les pouvoirs publics prennent des mesures visant à encourager la production et les échanges de charbon, les importations nettes de pétrole de la zone OCDE pourraient être réduites de 3,2 millions de barils par jour en 1990 et de 7,3 mbj en l'an 2000, ce qui ferait baisser de 30 % environ le total de la demande potentielle non satisfaite. Les économies d'énergie et la mise en valeur accélérée d'autres sources devront combler le reste du déficit.

Étant donné que certains pays disposent de réserves de charbon, alors que d'autres en sont dépourvus, une forte augmentation de la consommation de charbon exigerait la mise en place d'un réseau international d'échanges, au sein duquel l'Australie, les États-Unis, les pays à économie planifiée, l'Afrique du Sud et certains pays en développement exporteraient du charbon essentiellement vers le Japon et l'Europe. Alors que l'on envisage un doublement de la production, on prévoit un quintuplement des échanges et un décuplement des échanges de charbon vapeur même dans le cadre des politiques actuelles.

Certaines activités préparatoires ont déjà commencé. Les grandes compagnies pétrolières internationales ont mis sur pied des départements charbon; des sociétés américaines ont acquis des intérêts dans le secteur du charbon en Australie, des firmes britanniques ont fait de même en Afrique du Sud et en Australie, et des sociétés françaises et japonaises aux États-Unis. Des firmes américaines participent à des évaluations de ressources en Colombie.

Les avantages

Le charbon a l'avantage d'être abondant; on estime à 637 milliards de tonnes les réserves techniquement et économiquement récupérables, selon l'évaluation de l'AIE (voir carte), soit une quantité suffisante pour 245 années au rythme de consommation de 1977. A la différence du pétrole (et de certaines autres matières premières industrielles), les réserves de charbon ne sont pas concentrées dans un petit nombre de pays; elles sont au contraire largement réparties.

De nouvelles techniques d'exploitation minière, dont l'extraction en surface, permettent d'envisager des réductions importantes des coûts d'extraction; le marché international du charbon possède donc la plupart des éléments essentiels pour une position concurrentielle. Il est plus difficile de comparer les coûts de production, qui varient fortement d'un pays à l'autre (de 8 à 10 dollars par tonne pour un charbon à faible teneur en soufre extrait à ciel ouvert en Afrique du Sud à 70 dollars par tonne en Allemagne) et même d'un site à l'autre, en raison de grandes différences dans les conditions d'extraction et dans les types de charbon.

Il est, par ailleurs, moins coûteux de construire une centrale électrique alimentée en charbon qu'une centrale nucléaire, même si on tient compte de l'équipement coûteux de lutte contre la pollution. Mais, d'après les hypothèses de l'AIE sur le prix du pétrole, tant les centrales nucléaires que les centrales alimentées en charbon seront probablement moins coûteuses à exploiter que des centrales alimentées en pétrole dans la plupart des régions ayant accès à des ports en eau profonde.

Les obstacles

Mais, si les fournisseurs ont perçu les possibilités qu'offre pour l'avenir le charbon en tant que source d'énergie abondante et à prix compétitif il n'en va pas de même des utilisateurs et du public. L'AIE constate que « de nombreux responsables de la planification énergétique, tant du secteur public que privé, n'ont pas pleinement pris conscience des avantages économiques croissants que présente l'utilisation du charbon à la place du pétrole, ou n'en prennent conscience qu'avec un certain retard ». Le charbon est encombrant, sale et associé au passé. En l'absence de mesures appropriées, sa combustion pollue l'air et l'eau. En l'absence de mesures appropriées, sa combustion pollue l'air et l'eau. Le rapport de l'AIE étudie de manière assez détaillée les risques que présente le charbon pour l'environnement ainsi que les techniques actuelles et futures permettant de combattre ces risques (page 29). Il conclut que les pouvoirs publics devront s'efforcer non seulement de mettre au point les techniques nécessaires mais aussi de modifier l'attitude du public; sans cela, la faiblesse de la demande constituera en elle-même un obstacle aux investissements dans le secteur et à l'utilisation du charbon. Ulf Lantzke, directeur exécutif de l'AIE, décrit comme suit le cercle vicieux qui pourrait se former: « les producteurs hésitent à investir parce qu'ils ne sont pas sûrs que les utilisateurs demanderont du charbon, et les utilisateurs hésitent parce qu'ils ne sont pas sûrs d'en disposer ».

Des échanges mondiaux à l'échelle qu'envisage le rapport de l'AIE exigeront des investissements énormes — pour l'exploitation

(1) Cette prévision s'appuie sur les hypothèses suivantes: croissance économique modérée (3,9 % jusqu'en 1985, 3,5 % entre 1985 et 1990 et 3 % entre 1990 et 2000, soit 3,4 % pour l'ensemble de cette période); prix du pétrole constant en termes réels jusqu'en 1985 et augmentant de 2,5 % par an après cette date; croissance de la demande d'énergie de 2,7 % par an, ce qui implique un important renforcement des économies d'énergies, l'élasticité de la demande d'énergie en termes de PIB s'abaissant de 0,86 entre 1976 et 1985, à 0,70 entre 1990 et 2000.

(2) Le charbon vapeur: perspectives jusqu'à l'an 2000. Le charbon vapeur est dans ce contexte du charbon destiné à la production d'électricité, au chauffage domestique et industriel, par opposition au charbon métallurgique, utilisé essentiellement pour produire du coke destiné à l'industrie sidérurgique. Comme le second peut remplacer le premier, lorsque la différence de prix entre les deux se réduit, le rapport traite dans une certaine mesure les deux types de charbon.

minière elle-même, bien entendu, mais aussi pour les infrastructures, surtout les ports. Actuellement, dans les pays qui pourraient devenir exportateurs ou importateurs de charbon, peu de ports sont capables d'accueillir des navires d'une capacité de 100 000 à 200 000 tonnes de port en lourd (tpl) — la taille optimale pour ce type d'échanges.

La politique gouvernementale d'octroi de concessions pose un problème aux États-Unis qui disposent des réserves les plus importantes du monde, mais où un moratoire sur les concessions de terrains fédéraux est en vigueur depuis 1971. Le rapport suggère d'accélérer l'octroi de concessions en vue de la remise en état des sites et de la protection des ressources en eau.

On propose un certain nombre d'autres directions que devrait prendre l'action des pouvoirs publics, dont:

- un allègement du régime fiscal applicable au charbon (y compris les redevances versées aux gouvernements, les taxes sur le charbon extrait et les tarifs des chemins de fer)
- le respect de la libre circulation du charbon vapeur au travers des frontières nationales, sans interdiction ni des importations ni des exportations, et de la libre circulation internationale des investissements nécessaires à l'exploitation du charbon
- l'interdiction de l'emploi du pétrole ou du gaz pour la production d'électricité et l'adoption de mesures financières de stimulation visant à encourager la conversion au charbon des installations existantes alimentées en pétrole
- une meilleure coordination entre les responsables de la politique de l'énergie et ceux de la planification urbaine et régionale, afin que les nouvelles zones industrielles et les grands pro-

jets de construction d'immeubles résidentiels, commerciaux et administratifs fassent appel au charbon

- l'encouragement de l'utilisation du chauffage urbain et de la production conjointe de chaleur et d'électricité.

Une meilleure mise en valeur du charbon présente également un grand intérêt économique pour les pays en développement. Le charbon peut être une source importante de devises étrangères et permettre la création de nombreux emplois. Des accords multilatéraux pourraient être conclus avec des banques internationales de développement et avec des commissions régionales de l'énergie en vue de la mise en valeur du charbon et de la réalisation de travaux de recherche et de développement sur l'extraction et l'utilisation.

Les pays importateurs

On pense que tous les pays européens importeront du charbon d'ici à l'an 2000, sauf peut-être le Royaume-Uni étant donné que sa capacité actuelle de production électrique à partir du charbon est située plus près des mines que des côtes.

L'Allemagne, qui produit et consomme plus de charbon que n'importe quel autre pays européen mais à un coût très élevé — on estime qu'il peut atteindre 70 dollars par tonne contre 30 à 36 dollars par tonne pour le charbon importé —, subventionne très fortement son industrie charbonnière (4 milliards de DM ou l'équivalent de 2 milliards de dollars en 1978). Elle devra cependant probablement en importer des quantités considérables — plus que tout autre pays européen — d'ici à l'an 2000 pour faire face à des besoins croissants que ne pourra satisfaire la production intérieure.

La France, dont le secteur charbonnier autrefois florissant est maintenant en déclin, devrait occuper le deuxième rang parmi les pays importateurs. A la suite de la hausse des prix du pétrole de 1973-1974, l'Electricité de France a mis sur pied un programme de remplacement du pétrole par le charbon pour la production d'électricité. Ce programme, ainsi que celui qui est en place au Danemark, sont considérés par l'AIE comme « les programmes les plus énergiques » en Europe occidentale et ils se sont déjà traduits par des augmentations sensibles des importations de charbon (les principaux fournisseurs de charbon destinés à la production d'électricité sont l'Afrique du Sud, la Pologne et l'Australie). Le prix du charbon pour ces pays européens importateurs est d'environ 15 à 30 % inférieur à celui du fuel (sur la base du contenu calorifique) et cet écart devrait se maintenir.

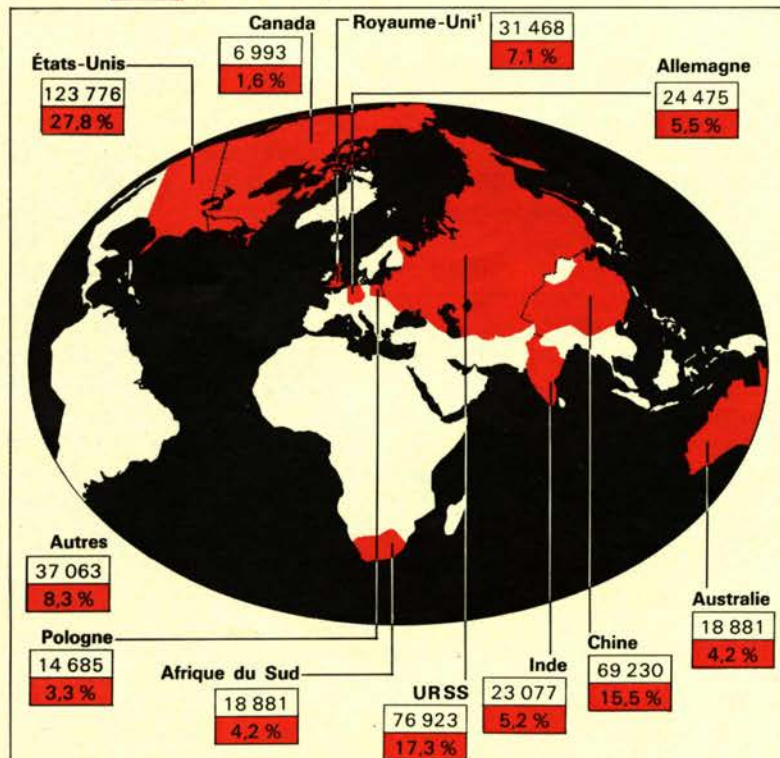
Les importations européennes devraient donc être multipliées par six environ d'ici à l'an 2000. Il y a cependant deux obstacles à la construction de centrales alimentées en charbon: les problèmes que pose dans certaines zones très peuplées le choix du site d'implantation à cause du manque de terrain pour l'évacuation des déchets solides et l'insuffisance de l'infrastructure portuaire. Il n'y a que peu de ports capables de recevoir des vracquiers de plus de 80 000 tonnes de ports en lourd, et ceux qui existent desservent principalement les aciéries au lieu des centrales électriques. Le port de Rotterdam est le seul à pouvoir accueillir des navires de plus de 200 000 tpl. Au Havre, un nouveau terminal charbonnier pourra recevoir des vracquiers de 120 000 tpl pour les importations de charbon en provenance d'Afrique du Sud. Au Danemark, les ports de Stignaes et Aabenraa (qui pourront accueillir des navires de 150 000 tpl), pourraient servir de centre pour le futur transport de charbon à toute la Scandinavie. L'Italie aurait avantage à disposer d'un centre charbonnier de ce type.

Le Japon devrait connaître la croissance des importations la plus forte après l'Europe occidentale. Cette tendance, qui a débuté en 1965, devrait se traduire par un triplement des importations de charbon. A l'heure actuelle, cependant, le Japon importe principalement du charbon pour la métallurgie et la sidérurgie.

Le gouvernement japonais encourage l'expansion du charbon vapeur en offrant des subventions aux utilisateurs. Il accorde également des prêts pour la construction de centrales alimentées en

A. RÉSERVES TECHNIQUEMENT ET ÉCONOMIQUEMENT EXPLOITABLES - 1976

Milliards de tonnes d'équivalent pétrole et pourcentages des réserves mondiales



	Houille	Lignite	Houille	Lignite
États-Unis	79 021	22,9	44 755	44,4
Chine	69 231	20,1	—	—
URSS	58 042	16,8	18 881	18,7
Royaume-Uni ¹	31 469	9,1	—	—
Inde	23 076	6,7	—	—
Afrique du Sud	18 881	5,5	—	—
Allemagne	16 783	4,9	7 692	7,6
Pologne	13 986	4,1	699	0,7
Australie	12 587	3,7	6 293	6,3
Canada	6 294	1,8	699	0,7
Autres pays	15 385	4,4	21 678	21,6
Total	344 755	100	100 697	100

1. Les estimations de réserves indiquées pour le Royaume-Uni sont considérées comme étant rentables à exploiter à une date ultérieure.

1. OFFRE ET DEMANDE D'ÉNERGIE DANS LA ZONE OCDE

Politique actuelle

Millions de tonnes d'équivalent pétrole (mtep)

		1976	2000 hypothèse nucléaire faible	2000 hypothèse nucléaire forte
DEMANDE DE L'OCDE	Combustibles solides	708	1 472	1 313
	Pétrole et condensats de gaz naturel	1 909	3 154	3 079
	Gaz naturel	681	865	857
	Énergie nucléaire	88	925	1 172
	Énergie hydraulique et géothermique	226	361	356
	Autres		136	136
	TOTAL	3 613	6 913	6 913
OFFRE INTÉRIEURE DE L'OCDE	Combustibles solides	687	1 365	1 233
	Pétrole et condensats de gaz naturel	597	699	699
	Gaz naturel	663	549	549
	Énergie nucléaire	88	925	1 172
	Énergie hydraulique et géothermique	226	361	356
	Autres		136	136
	TOTAL	2 262	4 035	4 145
IMPORTATIONS NETTES DE L'OCDE	Combustibles solides	31	107	80
	Pétrole et condensats de gaz naturel (1)	1 322	2 455	2 380
	Gaz naturel	24	316	308
	TOTAL	1 377	2 878	2 768
IMPORTATIONS NETTES DE PÉTROLE DU MONDE	OCDE (1)		2 455	2 380
	Pays à économie planifiée		—	—
	OPEP (2)		(1 545)	(1 545)
	Pays en développement non membres de l'OPEP et autres pays		350	350
EXCÉDENT DE LA DEMANDE MONDIALE		1 260	1 185	

(1) Y compris les soutes. Pour 1985, il est supposé que l'objectif de 26 millions de barils par jour (mbj, soutes non comprises) assigné au groupe de l'AIE serait réalisé grâce à la mise en œuvre de programmes renforcés d'économies d'énergie et d'expansion de l'offre. En l'absence des contraintes qu'implique la réalisation de cet objectif, le bilan ferait apparaître une demande nette de pétrole importé égale à 33,2 mbj pour l'hypothèse nucléaire faible et à 32,7 dans l'hypothèse nucléaire forte.

(2) Il est supposé que la production de l'OPEP serait de 40 mbj en l'an 2000. Ces hypothèses ont été adoptées aux termes d'une analyse faite pays par pays des réserves, des capacités actuelles et prévues, du niveau de développement économique et des besoins en revenus pétroliers. On peut estimer à plus ou moins 10 %, au moins, la marge d'erreur qui encadre ces évaluations. D'après les projections, la demande intérieure plus le volume des soutes vendues par les pays de l'OPEP seraient de 9,1 mbj en l'an 2000.

50 mtep = 1 mbj.

charbon et pour la recherche charbonnière outre-mer. Les réglementations très strictes en matière d'environnement obligeront probablement les centrales électriques à utiliser des technologies de désulfuration des gaz brûlés très efficaces, quelle que soit la teneur en soufre du charbon brûlé. De plus, les émissions d'oxyde d'azote seront probablement strictement limitées, si l'on peut développer les techniques pour le faire. Les problèmes d'implantation et le prix élevé du terrain pourront augmenter le prix du

charbon, qui souffre déjà du prix élevé du transport maritime. Cependant l'AIE pense que, au fur et à mesure que le prix du pétrole augmentera, le charbon importé sera de plus en plus compétitif, et ce d'autant plus que le prix de l'électro-nucléaire augmente également. Le Japon est actuellement en train d'étudier la faisabilité et l'intérêt économique d'un port charbonnier capable de recevoir de très gros navires et disposant des installations nécessaires au stockage du charbon — c'est-à-dire un centre charbonnier. Le choix du site pose cependant des problèmes, car il doit présenter le moins de dangers possibles pour l'environnement et ne doit pas être exposé aux typhons, aux raz de marée et aux tremblements de terre.

Les pays exportateurs

Parmi les Membres de l'OCDE, l'Australie devrait occuper le premier rang des pays exportateurs, et ses exportations devraient plus que sextupler d'ici à l'an 2000 par rapport au niveau actuel. Ses exportations de houille sont en progression depuis le début des années soixante, poussées par la croissance de la métallurgie et de la sidérurgie japonaises (plus de 75 % des exportations australiennes de houille sont destinées au Japon). Cependant, depuis quelques années, la politique australienne a consisté à diversifier les exportations ce qui a été rendu possible par l'existence de nouveaux marchés.

En 1985, les exportations de houille pourraient être deux fois plus importantes qu'en 1975, dont ¼ à destination du Japon pour la production d'électricité. Mais l'Europe occidentale et d'autres pays d'Asie (par exemple Taiwan et la Corée du Sud) seraient également concernés. L'industrie charbonnière australienne est une

2. PROJECTIONS RELATIVES AUX ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE CHARBON

Politiques actuelles, variante nucléaire faible — mtep

	1976	1985	1990	2000
Canada	+2,1	-4,2	-6,3	-9,8
États-Unis	-37,8	-47,6	-55,2	-90,2
OCDE Europe	+38,5	+65,7	+107	+217,5
Japon	+42	+67,1	+86	+126,6
Australie	-21,7	-39,9	-62,9	-136,4
TOTAL	+23,1	+41,1	+ 68,6	+107,7
Pays à économie planifiée	-26,6	-30,1	-34,3	-46,2
Pays en développement	+4,9	+7,7	+1,4	-7
Afrique du Sud	-4,2	-23,8	-42	-62,9
Autres	+2,1	+4,9	+6,3	+8,4
TOTAL	-23,8	-41,3	-68,6	-107,7

COMPOSITION DES ÉCHANGES DE CHARBON EN L'AN 2000

mtep

	Métallurgique	Vapeur		Métallurgique	Vapeur
Canada	-16,0	+6,3	Pays à économie planifiée	-17,5	-28,7
États-Unis	-48,9	-41,3			
OCDE Europe	+39,9	+177,6	Pays en développement	+18,2	-25,2
Japon	+72,7	+53,8			
Australie	-52,0	-84,0	Afrique du Sud	-	-62,9
			Autres	+4,2	+4,2

- = Exportations
+ = Importations

des plus efficaces du monde en termes de productivité. Les investissements sont cependant assez élevés dans certaines régions, compte tenu de la nécessité de mettre en place une infrastructure pour le transport du charbon et de construire de nouvelles villes pour accueillir les travailleurs et leurs familles dans des régions minières peu peuplées.

De plus, le gouvernement australien désire limiter les prises de participation étrangère à 50 % du capital social des sociétés charbonnières et des nouvelles sociétés minières (75 % dans le cas de l'uranium). Ces mesures pourraient limiter les investissements, mais elles pourraient être appliquées avec une certaine souplesse. Quoi qu'il en soit, les intentions du gouvernement ne semblent pas avoir découragé les compagnies pétrolières internationales, qui ont récemment acheté des concessions minières et des mines en exploitation en prévision du potentiel d'exportation.

Un autre obstacle plus sérieux à l'accroissement de la production de charbon destiné à l'exportation est le manque d'infrastructure adéquate. Le réseau ferroviaire devrait être amélioré d'ici à l'an 2000, afin de permettre le transport de quantités de charbon beaucoup plus importantes. Les compagnies de transport ferroviaire appartiennent au gouvernement des différents États, et les tarifs pratiqués actuellement pour le transport du charbon sont élevés. L'infrastructure portuaire est un second obstacle aux exportations de charbon. Un seul port — Hay Point dans le Queensland — peut recevoir des navires de 120 000 tpl, mais étant donné les distances, l'Australie aura besoin des plus gros navires disponibles. Cette limitation imposée par les installations portuaires pourrait, sur les marchés européens, nuire à la compétitivité du charbon vapeur australien face à celui en provenance d'Afrique du Sud et de Pologne. Mais à partir de la fin des années quatre-vingts, une fois la nouvelle infrastructure terminée, le charbon australien, qui a une faible teneur en soufre, pourra conquérir d'importants nouveaux marchés à l'exportation.

Les *États-Unis* devraient selon les prévisions occuper le deuxième rang parmi les pays Membres de l'OCDE exportateurs de charbon: c'est également le pays qui a de loin les réserves les plus importantes (65 % du total et environ 30 % des réserves considérées techniquement et économiquement récupérables, mais il s'agit en grande partie de charbon à coke). L'utilisation du charbon est encouragée par une loi récemment votée qui interdit, à quelques exceptions près, la construction de nouvelles centrales fonctionnant au pétrole ou au gaz. Cette loi favorise cependant les mines de l'est dont le charbon a une teneur en soufre élevée et qui coûte cher compte tenu de l'importance de la main-d'œuvre et des règles de sécurité, de santé et de travail. Les mines des plaines de l'ouest renferment un charbon plus facilement exploitable et à faible teneur en soufre. La productivité du travail y pourrait être supérieure et les coûts d'exploitation moins élevés que dans les mines de l'est. Cependant, malgré la faible teneur en soufre de ce charbon, il sera nécessaire d'installer des équipements de désulfuration, ce qui augmentera son prix; les coûts de transport sont également plus importants, jusqu'à 75 % du coût total du charbon livré.

La progression de l'utilisation du charbon pour la production d'électricité dépend du coût de la réduction des émissions d'oxyde de soufre. Les centrales au charbon sont actuellement responsables de la moitié de tout l'oxyde de soufre émis, et environ la moitié des émissions provenant du charbon brûlé dans ces centrales ne respecte pas les normes en vigueur.

Le *Canada* représente une autre source potentielle de charbon de la zone OCDE. On prévoit un léger excédent (principalement de charbon à coke) de ses exportations par rapport à ses importations en 1985, excédent qui pourrait doubler vers l'an 2000. Cependant, trois provinces canadiennes envisagent de n'autoriser les exportations que si on peut démontrer que les besoins intérieurs actuels et futurs n'épuiseront pas les réserves. Deux provinces ont appliqué des mesures de protection de l'environnement qui interdisent les projets charbonniers dans les zones sensibles et les limitent dans certaines autres (par exemple, en interdisant l'extraction à ciel ouvert).

La production de gaz synthétique à partir du charbon pourrait être économiquement intéressante après 1990, et on songe également à utiliser le charbon pour produire de la vapeur, afin d'extraire les huiles lourdes se trouvant dans les sables asphaltiques le long de la frontière entre l'Alberta et le Saskatchewan.

Des exportations de grandes quantités de charbon doivent être prévues longtemps à l'avance, de façon à permettre la construction de l'infrastructure nécessaire au transport puisque le charbon devra être amené jusqu'à la côte du Pacifique par un long parcours montagneux.

L'*Afrique du Sud* est de loin le plus prometteur des pays non membres de l'OCDE. C'est la seule économie de marché développé où le charbon représente la principale source d'énergie (environ 75 % des besoins totaux d'énergie primaire en 1976, le pétrole fournissant les 25 % restants). C'est également le seul pays qui pratique la liquéfaction du charbon à l'échelle industrielle.

L'exploitation est en grande partie souterraine, mais l'extraction à ciel ouvert est de plus en plus importante du fait de l'augmentation des coûts de main-d'œuvre dans cette industrie qui en emploie beaucoup. Malgré cette exploitation souterraine et cette importance de la main-d'œuvre, les coûts sont peu élevés.

Le marché intérieur du charbon est étroitement réglementé, les prix à la production étant fixés par le gouvernement et la production intérieure et les exportations étant attribuées aux différentes houillères par les associations de producteurs. Cependant, certaines compagnies pétrolières internationales ont récemment commencé à exploiter le charbon, elles ont obtenu des autorisations d'exportation et ont commencé à exporter du charbon vapeur.

Une partie de l'opinion publique préconise pour des raisons de sécurité une utilisation encore plus importante du charbon national, et s'oppose à son exportation pour le réserver au marché intérieur. A l'opposé, les producteurs de charbon sont en faveur d'un développement des exportations. Jusqu'à présent, le gouverne-

Le centre charbonnier à Richard's Bay, un des plus modernes du monde, devrait contribuer à faire de l'Afrique du Sud, en l'an 2000, le deuxième pays exportateur de charbon vapeur après l'Australie.



ment n'a pas défini de stratégie à long terme à cet égard, mais il ne semble pas s'opposer au début prometteur des exportations de charbon vapeur.

Les *pays à économie planifiée* pourraient, par ordre d'importance, constituer le groupe suivant des principaux exportateurs de charbon. La *Pologne* a exporté environ 20 % de son charbon (principalement du charbon à coke) vers les autres pays à économie planifiée et vers l'Europe occidentale. Mais, devant les difficultés qu'elle rencontre pour satisfaire ses propres besoins, on ne peut espérer une progression sensible des exportations, au moins pas avant 1990. L'*URSS* et la *Chine* ont d'énormes réserves de charbon, mais leurs exportations sont peu importantes, bien que tous deux se soient tournés vers le pétrole et le gaz naturel. A la suite de la hausse des prix de l'énergie, les planificateurs soviétiques ont essayé d'inverser la tendance qui, à long terme, devait aboutir à l'abandon du charbon. Le nouvel objectif à long terme est la production de 1 milliard de tonnes en 1990, extrait en grande partie à l'est de l'Oural loin des centres de consommation, ce qui posera certainement de graves problèmes d'infrastructure.

Les perspectives charbonnières pour la Chine sont difficiles à

établir. L'effort actuel de modernisation de l'économie augmentera les besoins futurs en énergie. Mais l'insuffisance des ressources affectées à l'exploitation du charbon et la priorité donnée au développement de la production de pétrole permettront difficilement aux autorités charbonnières de satisfaire la demande interne et pourront empêcher tout développement important des exportations. Le nouveau port charbonnier de Lienyunkiang semble cependant présager une croissance modérée des futures exportations de charbon.

L'*Inde* est de loin le pays en développement dont la production de houille est la plus importante, la plus grande partie de cette production étant utilisée sur place. La *Corée du Sud* produit et consomme également du charbon. En dehors de ces deux pays, la prospection charbonnière dans les pays en développement a été peu importante, mais l'AIE conclut, dans une première analyse des enquêtes disponibles, que des pays tels que la *Corée du Sud*, *Taiwan* et les *Philippines* pourraient importer du charbon pour des centrales électriques situées le long des côtes, alors que la *Colombie*, le *Venezuela*, le *Mozambique* et l'*Inde* (et, dans une moindre mesure le *Botswana*) pourraient en exporter.

Dans le cadre de l'étude de l'AIE sur le charbon, on a demandé à la Direction de l'environnement de l'OCDE d'évaluer d'une part les problèmes que pose le charbon dans son domaine, d'autre part les techniques de lutte contre la pollution. L'article qui suit résume les conclusions de cette évaluation.

CHARBON : LES DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE COÛT DE LA PROTECTION

Les risques que présentent pour l'environnement la production et l'utilisation du charbon sont complexes. Beaucoup d'entre eux peuvent être réduits, comme l'indique le tableau, si l'on y met le prix. D'autres ne sont pas encore suffisamment bien connus et il est nécessaire de poursuivre les recherches, soit pour déterminer les liens de cause à effet, soit pour améliorer les moyens de lutte.

Toutes les phases du cycle du charbon — extraction, lavage, transport et stockage, transformation en combustibles synthétiques et combustion — sont à l'origine de problèmes pour l'environnement. Ce qui suit met l'accent sur deux de ces phases.

Extraction

Les plus grands risques de l'extraction concernent la santé et la sécurité des mineurs eux-mêmes. Les statistiques sur l'extraction souterraine en Allemagne montrent que le charbon nécessaire à l'alimentation d'une centrale de 1 000 MW entraînerait chaque année 3 morts, 300 blessés graves et 1,6 cas d'invalidité totale pour cause de maladie. L'extraction souterraine est beaucoup plus dangereuse que l'extraction à ciel ouvert: d'après des statistiques américaines, elle fait trois fois plus de blessés et quatre fois plus de décès. La santé et la sécurité des mineurs font l'objet d'améliorations constantes. Le coût de ce poste est actuellement estimé aux États-Unis à 6 dollars par tonne de charbon: 2 dollars pour la protection contre la silicose et pour l'assurance et 4 dollars pour le respect des normes de sécurité.

L'extraction souterraine peut d'autre part provoquer une subsidence des sols; celle-ci ne peut être évitée que par l'utilisation de méthodes d'extraction qui laissent en place une plus grande partie du charbon et qui augmentent le coût de l'extraction de 1,50 dollar par tonne en moyenne (la fourchette étant de 1 à 5 dollars).

L'extraction à ciel ouvert défigure le site et le rend inutilisable,

mais on a mis au point une technique de remise en état des sols qui peut être utilisée si la pente n'est pas trop accentuée et qui, si elle est intégrée dans le processus même d'extraction, permet de restaurer ou même d'améliorer le site. Le coût estimé de cette remise en état varie de 7 500 à 20 000 dollars par hectare, ce qui représente entre 0,15 dollar et 3 dollars par tonne de charbon extrait, suivant entre autres l'épaisseur de la veine. Là où la remise en état est impossible — en raison par exemple du manque d'eau — le Conseil de l'OCDE a recommandé que l'on s'abstienne d'exploiter. Aux États-Unis, les propriétaires d'une mine doivent supporter les coûts de la remise en état et cette disposition pourrait être annonciatrice de l'introduction de réglementations dans d'autres pays.

La pollution de l'eau, c'est-à-dire le problème de l'exhaure acide, constitue l'une des principales incidences physiques sur l'environnement de tous les types d'exploitation minière. Ce problème devrait être attaqué à sa source, par exemple par une dérivation des eaux hors de la zone d'exploitation (maîtrise des infiltrations) afin que le charbon n'entre pas en contact avec l'eau, et par un traitement chimique des eaux d'exhaure restantes. L'exploitation du charbon peut également polluer les eaux souterraines par des impuretés autres que des acides. Avec les techniques que l'on peut actuellement envisager, les coûts du traitement des eaux d'exhaure seraient compris entre 0,07 et 0,60 dollar par tonne de charbon extrait.

Utilisation du charbon — production d'électricité

Pour le grand public, la phase de combustion du cycle du charbon représente le principal danger, car elle est à l'origine de la pollution de l'atmosphère par les oxydes de soufre, les oxydes d'azote et les particules solides. On sait depuis longtemps que ces polluants sont cause de maladies et de décès, bien que les esti-

CHARBON: LE COÛT DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Évaluations du coût indicatif de mesures spécifiques pour la protection de l'environnement
(en dollars par tonne de charbon, 1977)

	EXTRACTION/NETTOYAGE DU MINÉRAI				Observations
	Mine à ciel ouvert, extraction par contour (couches fines)	Mine à ciel ouvert, extraction par zone	Mine à ciel ouvert, tous types	Mines souterraines	
Remise en état de terrains miniers en exploitation (incluant la prévention des affaissements de sols).	2,80-3,00	0,15-0,90		1,00-5,00	Plus élevé pour l'exploitation à ciel ouvert dans les régions accidentées
Taxes pour remise en état de terrains miniers abandonnés.			0,10 lignite 0,35 charbon	0,15	Législation des États-Unis
Réduction des émissions de poussière			0,10-0,20		
Épuration des eaux d'exhaure	0,35-0,50	0,15-0,40		0,07-0,60	Techniques de 1985
Règlements de santé et de sécurité des travailleurs				6,00	
Nettoyage du charbon — prévention des ruissellements à partir des stocks de charbon et de déchets			0,09	0,09	Par tonne de charbon nettoyé
	TRANSPORT DU CHARBON				
	par rail	par conduites	maritime		
Réduction des poussières, prévention des pertes, réduction du ruissellement	0,05			inconnu	
Traitement des boues de transport		0,15-0,25			Réduction par évaporation
	UTILISATION DU CHARBON				
Réduction des rejets thermiques par l'utilisation de tours de refroidissement	0,80 (humides)* 7,00 (sèches)**				* Consommation d'eau: 7 tonnes par tonne de charbon ** Pas de consommation d'eau
Réduction des émissions de poussière	1,05 (précipitateur électrostatique) 2,20 (épurateur à Venturi)				
Réduction des émissions de SO _x	7,00-12,00 (système à chaux/calcaire)				Dépend du type de charbon et des réglementations en vigueur; comprend l'évacuation des déchets
Évacuation des cendres	0,70 (en bassins de décantation)				
Réduction des émissions de NO _x par des techniques de combustion	0,20-0,30				

mations du nombre de personnes touchées varient beaucoup (de 0 à 100 morts par an pour une centrale de 1000 MW). Ces polluants peuvent d'autre part être transportés sur de longues distances.

Les particules sont éliminées par des dépoussiéreurs électrostatiques ou par des séparateurs à tubes de venturi, mais les techniques actuelles laissent passer de fines poussières qui peuvent être inhalées et qui présentent peut-être un danger pour la santé de l'homme. Le coût de ces techniques de réduction des émissions de particules varie de 1 à 2,20 dollars par tonne de charbon.

Traditionnellement, on traitait les effets des émissions d'oxydes de soufre au cours de la phase de combustion par une dilution dans l'atmosphère à l'aide de hautes cheminées. Cette méthode a apporté une solution satisfaisante dans les zones très polluées, mais si on veut résoudre le problème dans son ensemble, y compris le transport des polluants sur de longues distances, il est nécessaire de réduire les émissions, c'est-à-dire de désulfurer les gaz de combustion. Il existe plusieurs techniques, dont le coût moyen est d'environ 10 dollars par tonne. Cependant, ces techniques sont elles-mêmes facteurs de pollution. Par exemple, l'épuration par voie humide, à l'aide de chaux ou de calcaire, produit de grandes quantités de boues contenant du calcium qui doivent être évacuées et qui peuvent polluer les eaux souterraines. Les déchets produits par l'épuration peuvent être transformés en

produits commercialisables, mais cette possibilité est surtout mise en pratique au Japon, dans le cadre d'un procédé plus perfectionné. Dans un délai de 5 ou 8 ans il pourrait être possible de produire du soufre ou de l'acide sulfurique utilisable grâce à un nouveau procédé, plus coûteux mais moins polluant.

Les oxydes d'azote sont considérés comme préoccupants depuis moins longtemps et des normes d'émissions les concernant n'existent qu'en Allemagne et au Japon, mais pourraient devenir fréquentes dans les années quatre-vingts. Les techniques actuelles permettent de réduire les émissions d'oxydes d'azote de 30 à 50 %. Quelques pays mettent en ce moment au point de nouvelles techniques grâce auxquelles on pourra les réduire de 80 à 90 % (combustion en lit fluidisé et nouveaux systèmes d'épuration des gaz de combustion).

On se préoccupe depuis peu des métaux lourds et des substances cancérigènes qui se dégagent à l'état de traces dans l'atmosphère, dans l'eau ou dans la chaîne alimentaire. Les recherches dans ce domaine devraient s'intensifier. Il faudrait également approfondir l'étude des incidences éventuelles des émissions de dioxyde de carbone produites par la combustion de tous les combustibles fossiles sur le climat (effet de serre). Il pourrait s'agir là d'un important problème d'environnement qui se poserait à l'échelon international du fait de la migration de la pollution.

LE TOURISME ET

par Gérard Eldin,
Secrétaire général adjoint
de l'OCDE

L'ENVIRONNEMENT

Le récent naufrage de l'Amoco Cadiz a montré quel retentissement pouvait avoir sur le tourisme le bouleversement d'un milieu naturel. A l'inverse, le tourisme peut lui-même nuire à l'environnement : pollution des plages, déboisement, embouteillages en bord de mer...

Comment réconcilier tourisme et politiques de l'environnement et améliorer ce faisant la qualité de la vie — aussi bien des habitants des zones touristiques que des touristes eux-mêmes ? Tel est le thème d'un séminaire de l'OCDE qui a eu lieu récemment à Salzbourg. L'article qui suit s'inspire de l'allocution d'ouverture prononcée à cette occasion.

L'explosion du tourisme ne peut être considérée comme un phénomène passager. La dynamique particulière de ce secteur est illustrée par le fait que les mouvements touristiques internationaux, estimés à seulement 25 millions d'arrivées en 1945, sont passés à 115 millions en 1965 pour atteindre 240 millions en 1977 (1) — pratiquement un décuplement en l'espace de trente ans. Les paiements au titre du tourisme international de la zone OCDE, qui représente 70 % des mouvements touristiques dans le monde, ont été de 5 milliards de dollars en 1960, d'environ 10 milliards en 1966, de 20 milliards en 1972 pour enfin dépasser les 40 milliards en 1977 : soit un doublement en termes courants tous les six ans au cours de la période considérée. Il est significatif que cette situation ait été acquise malgré la conjoncture économique peu favorable de ces dernières années ; en effet le secteur touristique a été l'un des moins touchés par le ralentissement économique. Ainsi une activité non essentielle à la vie, et qui s'exerce principalement pour le plaisir, révèle une demande très incompressible. Si le développement du tourisme est susceptible d'être affecté temporairement par les circonstances politiques, telles que les guerres ou l'insécurité, des facteurs socio-économiques puissants semblent assurer son développement à long terme : la croissance des revenus, la réduction du temps de travail, la saturation de certaines autres formes de consommation, l'abaissement des coûts de transports.

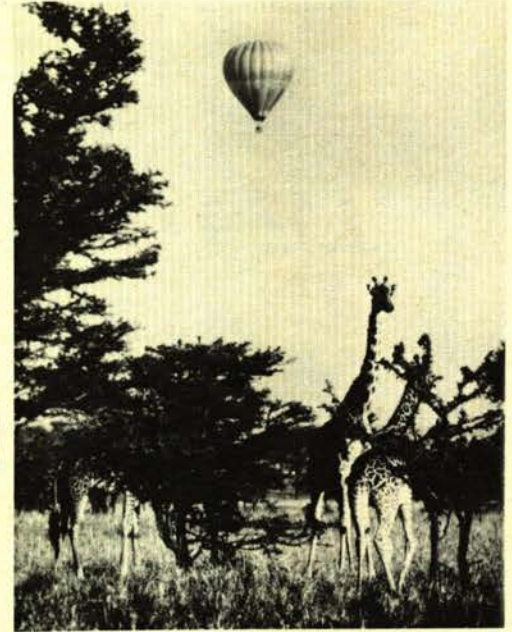
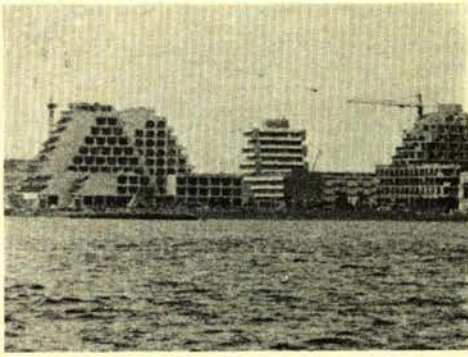
C'est pourquoi le tourisme — une industrie de service — a un bel avenir. Pour nombre de pays moins industrialisés de la zone OCDE, qui disposent souvent d'un remarquable patrimoine naturel et artistique, il représente une source essentielle de devises. Dans la phase actuelle de ralentissement de la croissance, il offre aussi des possibilités appréciables de création d'emplois et contribue au soutien de la demande dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics.

Il serait déplorable que le développement du tourisme, qui répond à un besoin profond de l'homme de se dépayser et de jouir des merveilles dispensées par la nature ou accumulées par l'humanité, se fasse aux dépens de cette même nature ou de l'environnement qui constitue le cadre de vie d'autres hommes. C'est cela le fond du problème et aussi la raison pour laquelle il est nécessaire d'analyser la relation ambiguë qui existe entre le tourisme et l'environnement.

Le tourisme est plus qu'une importante activité économique. La faculté de voyager et de séjourner hors de son pays est aujourd'hui un élément essentiel du mode de vie dans les pays démocratiques. On est loin du «touriste» selon Stendahl qui faisait partie d'une petite élite de privilégiés — les «happy few». Notre époque est celle du tourisme de masse. Nous sommes passés du tourisme selon M. Baedeker au tourisme selon M. Blitz (le fondateur du Club Méditerranée). Cette démocratisation du tourisme montre à quel point celui-ci est une aspiration répandue et un complément important à la consommation de biens et services plus essentiels. Il est par conséquent important lorsqu'on traite de l'environnement et du tourisme d'éviter de privilégier l'un ou l'autre car les deux contribuent de façon essentielle à la qualité de la vie.

Le tourisme est justiciable, comme d'autres activités économiques, de la théorie des *externalités*. Longtemps, il n'a été considéré que du point de vue interne, c'est-à-dire l'échange contre argent de biens et de prestations de service, soumis aux lois du marché. En ce sens là, il suffirait de répondre aux désirs des touristes qui demandent des lits confortables, une cuisine agréable (et, si possible, exotique), des plages ensoleillées, des pistes de ski longues et bien mécanisées, de la couleur locale — le tout à des prix concurrentiels.

(1) Pour plus de détails, voir l'OBSERVATEUR DE L'OCDE N° 94, septembre 1978.



L'environnement peut être gravement, parfois irréparablement, endommagé par le tourisme — plages surpeuplées, « bétonnage » des côtes. Cet enchaînement négatif n'est cependant pas obligatoire. Le tourisme peut laisser l'environnement intact ou même l'améliorer. Ci-dessus: Des touristes observent à partir d'une montgolfière silencieuse et non polluante les réserves d'animaux au Kenya. Ci-contre: Vue de Salzbourg dont le festival de musique attire des touristes et anime l'environnement culturel sans abîmer l'environnement physique.

Cette vue étroite doit, à l'évidence, être dépassée. Pour deux raisons.

- Premièrement, le touriste n'est pas seulement motivé par la consommation de biens offerts sur les marchés privés mais aussi par l'environnement dans lequel ces biens se consomment, c'est-à-dire le cadre naturel, les conditions climatiques, le patrimoine historique et artistique, la qualité de l'accueil, etc. ... biens qui ne sont pas susceptibles d'appropriation privée.
- Deuxièmement, l'activité touristique elle-même produit des effets secondaires non désirés sur l'environnement, et aussi des effets d'encombrement ou de saturation — qui se répercutent sur les touristes eux-mêmes, créant ainsi une sorte d'auto-limitation du phénomène.

En conséquence, on peut distinguer entre le tourisme et l'environnement deux sortes d'interrelations.

- Selon l'*interrelation positive*, la qualité de l'environnement est un facteur essentiel d'attraction du touriste, de sorte que la protection et l'amélioration de l'environnement sont souvent regardées comme particulièrement nécessaires dans les zones de haute concentration touristique. Exemples : la mobilisation universelle de ressources pour sauver Venise, la restauration de vieilles demeures, la création de réserves ou de parcs naturels ou — comme à Salzbourg — l'effort concerté pour créer un cadre approprié d'un festival de musique de grande réputation.
- Mais, trop souvent hélas, il y a aussi une *interrelation négative*. Il ne s'agit pas seulement des nuisances pratiquement inévitables qu'accompagnent le passage des touristes : plages polluées, gaz d'échappement des voitures, bruit, etc. ou de l'effet désastreux que certaines catastrophes, comme le naufrage de l'Amoco Cadiz, peuvent avoir sur l'activité touristique. Le tourisme peut aussi causer des dommages difficilement réparables au patrimoine naturel et culturel d'un pays — « bétonnage » des côtes, déboisement causé par les incendies en Europe méridionale, multiplication des avalanches dans les Alpes. A cela il faut ajouter les méfaits dus à une conception trop mercantile du tourisme qui

donne en pâture au voyageur, dans une ambiance de Luna-Park, des comprimés de fausse culture et de folklore artificiel, qui, en fin de compte, ne contribue pas au rapprochement des peuples, mais risque bien d'engendrer une xénophobie réciproque. Que dire aussi des abus créés par la surexploitation des capacités touristiques : routes encombrées, plages polluées, terrains de camping surchargés, piétinements monotones devant de hauts lieux culturels qui demanderaient silence et contemplation ? Ne risque-t-on pas, dans ces conditions, de voir le tourisme se détruire lui-même ?

Ce sont là quelques-uns des faits sur lesquels nous devons nous donner les moyens d'agir.

- Il s'agit d'un *problème de gouvernement* car, dans la société moderne, les gouvernements n'ont pas pour fonction de favoriser le développement des activités économiques sans se soucier de l'environnement, mais ils ont la responsabilité de préserver le patrimoine naturel et culturel de l'humanité. C'est donc à une synergie des politiques du tourisme et de l'environnement qu'il faut viser afin de multiplier les interactions positives et de limiter les interactions négatives — seuls les gouvernements peuvent donner les incitations nécessaires. Le problème délicat et complexe de l'étalement des congés en est un exemple.
- Il s'agit d'un *problème à long terme*, qui requiert prévision et prévention : prévision des besoins touristiques futurs et des équipements nécessaires ; prévention des effets non désirés du tourisme sur la base d'études d'impact et par des mesures appropriées d'internalisation des coûts externes. De même que la préoccupation tourisme doit être inscrite dans la politique d'aménagement du territoire, la considération de la protection de l'environnement doit être présentée à un stade très précoce dans toute programmation du tourisme.

L'explosion du tourisme dans un environnement physique et humain, qui ne peut pas connaître la même expansion, pose ainsi un problème aux multiples ramifications économiques, sociales et humaines. Il n'est pas trop tôt de s'en préoccuper.



AMELIORER L'ENVIRONNEMENT PAR UNE GESTION NOVATRICE DES TRANSPORTS URBAINS

par Ariel Alexandre et Christian Avérous, Direction de l'environnement

Les citoyens se plaignent de plus en plus du bruit, de la pollution, du danger de se déplacer à pied, de l'irrégularité des services d'autobus et d'autres difficultés de la vie urbaine. Cette vague de protestations, à laquelle s'ajoutent des pressions accrues pour freiner la consommation d'énergie et la hausse du coût des services publics, a conduit le Comité de l'environnement de l'OCDE à s'intéresser particulièrement aux politiques de transport urbain peu coûteuses (1).

Au lieu de construire des réseaux coûteux de métros ou de voies rapides, la politique des transports urbains s'attache à présent — par le truchement d'une gestion globale et novatrice — à tirer un meilleur parti des moyens de transports existants — routes, autobus, taxis, tramways, etc. — et à ne mettre en place qu'en dernier ressort une infrastructure lourde.

L'OCDE a étudié le cas de douze villes qui ont adopté de telles politiques globales (2). Ces villes sont très diverses des points de vue taille, structure et nombre de voitures par habitant. Ensemble, elles offrent un large éventail d'efforts nationaux et locaux visant à améliorer l'environnement et à faciliter l'accès à la ville aussi bien de ceux qui ont des voitures que de ceux qui n'en ont pas. Les mesures prises sont axées sur le comportement des individus et présentent souvent un caractère délicat sur le plan politique.

Il ressort de l'examen des douze villes que, si les politiques de transport urbain qui mettent l'accent sur la gestion ont été conçues pour un cadre local, elles ont des incidences pour les responsables nationaux dans des domaines très différents: protection de l'environnement, économies d'énergie, revitalisation des centres-villes, réformes institutionnelles et financement.

Gestion de la circulation

Les nouvelles politiques de transport axées sur la gestion ont pour objet d'encourager les citoyens à utiliser plus efficacement les véhicules et l'infrastructure — on favorise le mouvement des personnes plutôt que celui des véhicules.

Dans la plupart des pays, les autorités locales sont habilitées à prendre des mesures pour réduire les nuisances dues aux transports et à améliorer l'environnement urbain. Elles peuvent transformer en voies piétonnes des rues commerçantes bruyantes et polluées, créer un système de cloisonnement destiné à interdire la circulation de transit dans le centre-ville et améliorer ou construire des rocade pour les flux de véhicules ainsi déviés. Elles peuvent régler et réduire le stationnement sur la chaussée et utiliser des systèmes informatisés pour atténuer les encombrements. Elles peuvent aussi exiger un permis spécial de ceux qui souhaitent circuler en voiture dans des zones fortement encombrées.

On peut également atteindre des objectifs en matière d'environnement et de transport en conférant aux autorités municipales le pouvoir de réglementer le stationnement de ceux qui se rendent en automobile de leur domicile à leur travail — introduire un tarif qui augmente progressivement pour chaque heure supplémentaire de stationnement ou diminuer le nombre de places de parking disponibles. Autre moyen allant dans le même sens : indemniser les personnes ayant à subir les inconvénients des systèmes de gestion de la circulation (sur les nouveaux boulevards périphériques par exemple).

Les limitations imposées à l'utilisation de l'automobile doivent être complétées par une amélioration des transports en commun, ce qui peut exiger une aide financière de l'État tant en ce qui concerne les investissements que les coûts de fonctionnement.

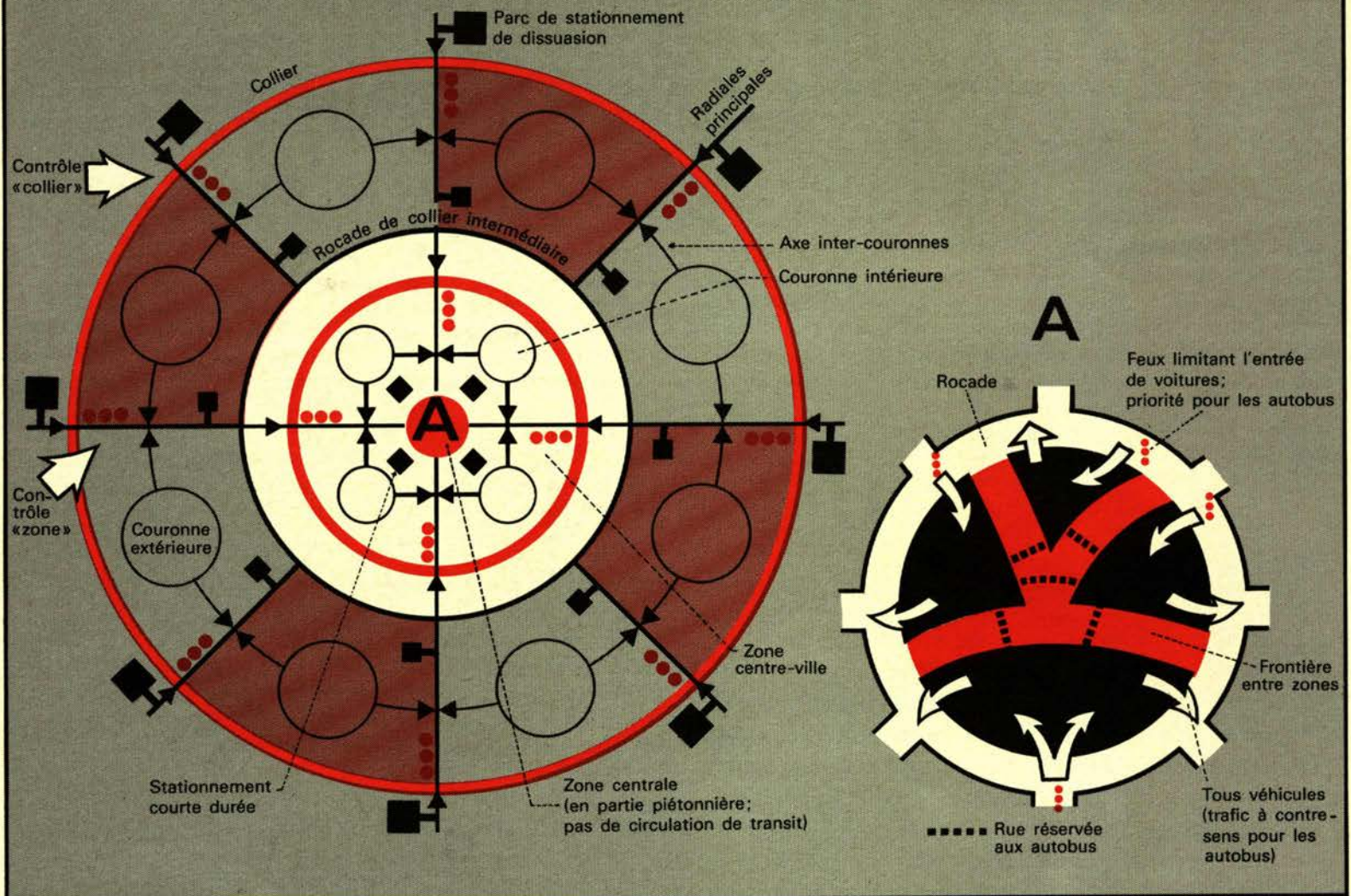
Incidences sur l'environnement

La corrélation positive est très nette entre le volume de la circulation et la pollution atmosphérique et acoustique. Aussi

(1) Les premiers résultats de cette étude ont été communiqués aux autorités nationales et locales au cours d'une Conférence organisée par l'OCDE en 1975 sur le thème : « Qualité de la vie urbaine et limitation de la circulation ».

(2) Besançon (France), Bruxelles (Belgique), Genève (Suisse), Göteborg (Suède), Groningen (Pays-Bas), Londres (Royaume-Uni), Madison (États-Unis), Nagoya (Japon), Nottingham (Royaume-Uni), Ottawa (Canada), Paris (France) et Singapour. Ces études seront publiées sous le titre « Politiques de transport centrées sur la gestion et visant à améliorer l'environnement ».

LE SYSTÈME «ZONE ET COLLIER» DE NOTTINGHAM



1. Cloisonnement de la circulation

Les centres-villes ou les zones résidentielles sensibles entourées de rocades ou d'artères à grande circulation peuvent être divisés en une série de compartiments. Chaque compartiment n'est accessible que par un nombre limité de points d'entrée et de sortie aménagés à la périphérie. Tout transit y est interdit. Pour se rendre d'un compartiment à l'autre, les automobilistes doivent obligatoirement emprunter les rocades. Il s'ensuit que les flux de circulation les plus denses ont lieu sur les voies périphériques. Ce type de système est souvent associé à la création de zones piétonnes, de couloirs réservés aux autobus et de signaux leur donnant la priorité et à d'autres mesures privilégiant les transports publics (restrictions du stationnement, voies à sens unique à l'intérieur de chaque compartiment, etc.).

2. Système «zone et collier» de routes

Le centre-ville peut être divisé en une série de zones concentriques entourées d'un collier de feux de signalisation. On peut limiter la circulation qui pénètre dans chaque zone pendant les heures de pointe en réduisant la durée du feu vert. Celle-ci varie en fonction des conditions de circulation dans la zone centrale et de la longueur des files d'attente sur les radiales à chaque «collier». Il est aussi possible de compléter ce système par des mesures donnant priorité aux trans-

ports publics, consistant par exemple à créer des voies pour autobus et à installer des feux de signalisation privilégiant la circulation de ces derniers — le conducteur d'un autobus peut déclencher le feu vert grâce à un transmetteur radio ou un «palpeur» enfoncé dans la chaussée. Cela supprime pour les usagers des moyens de transport publics l'attente aux «colliers».

3. Système pré-métro

Des lignes souterraines ou des lignes de surface en site propre peuvent être aménagées sur des voies particulièrement encombrées. Les services de tramway ou de «pré-métro» y sont assurés jusqu'à ce que leur fréquentation atteigne un certain niveau à partir duquel ils peuvent être remplacés par un réseau de métro à performances plus élevées. Bruxelles offre un exemple de ce type de système.

4. Permis spéciaux

C'est là l'une des formes que peut prendre le prix qu'il faut payer pour l'encombrement des routes. Tout ou partie du centre d'une ville est interdit à la circulation et les conducteurs doivent acheter un permis spécial pour y accéder ou y circuler. De tels systèmes visent essentiellement à restreindre aux heures de pointe l'usage de l'automobile privée et de la circulation de transit dans les centres-villes encombrés.

EFFETS DES POLITIQUES DE TRANSPORT URBAIN AXÉES SUR LA GESTION

Analyse de six études de cas

Ville	Population	Caractéristiques principales	Résultats pour les transports	Résultats pour l'environnement
GÖTEBORG (Suède)	454 000	Cloisonnement de la circulation. Voies réservées aux tramways et aux autobus, feux de signalisation les privilégiant. Création récente d'un service express d'autobus banlieue/centre-ville. Stationnement réglementé dans le centre-ville.	Diminution de 36 % des accidents de la circulation. Amélioration de la régularité du service d'autobus et de tramways. Économie de 2 % sur les frais d'exploitation des transports publics. Les jours ouvrables, progression de 6 % de la desserte du centre-ville par autobus et tramways. Augmentation de 25 % de la circulation sur la rocade intérieure.	Baisse du niveau de bruit de 74 à 67 dBA dans la principale rue commerçante. Diminution de la concentration moyenne de dioxyde de carbone de 65 à 5 ppm; baisse de 9 % de la concentration d'oxyde de carbone aux heures de pointe. Réduction de 17 % du nombre de voitures qui entrent dans le centre.
NAGOYA (Japon)	2 000 000	Cloisonnement de la circulation dans les quartiers résidentiels. Déviation des véhicules qui se déplacent sur de longues distances vers un itinéraire de contournement équipé de feux synchronisés. Système de signalisation informatisé. Couloirs réservés aux autobus et feux privilégiant les transports publics. Étalement des horaires de travail. Stationnement réglementé.	Augmentation de 17 % de la vitesse de circulation sur les routes principales équipées d'un système de signalisation informatisé. Progression de 3 % de la fréquentation des autobus utilisant les couloirs réservés. Diminution de 59 % des morts d'accidents dans la zone centrale et de 57 % dans les zones résidentielles à circulation compartimentée.	Baisse de 15 % du nombre d'automobiles pénétrant dans le centre-ville aux heures de pointe du matin. Diminution de 1,5 % du nombre de véhicules circulant dans le centre des affaires. Réduction de 16 % des polluants émis par les automobiles.
OTTAWA (Canada)	528 000	Plus qu'un doublement de 1971 à 1976 du service assuré par les autobus. Augmentation de la part des subventions — de 7 à 46 % — dans les coûts de fonctionnement des transports publics sur la même période. Adoption de l'horaire mobile par la moitié des gens travaillant dans le centre-ville. Introduction d'un prix de stationnement de 20 à 24 dollars par mois pour 700 emplacements dans les parkings créés par le gouvernement fédéral. Mise en place d'une voie expresse de 7 kms réservée aux autobus.	Augmentation du nombre de personnes, de 37 à 60 millions, empruntant les transports publics entre 1972 et 1976. Accroissement de la part des transports publics dans les trajets effectués aux heures de pointe du soir de 20 à 30 %. Diminution — de 35 à 27 % — du nombre de fonctionnaires fédéraux se rendant en voiture à leur lieu de travail de 1974 à 1975.	Diminution de 15 % de la circulation automobile aux heures de pointe. Concentration d'oxyde de carbone restant à 13,15 ppm entre 1973 et 1975 (moyenne dans les grandes villes d'Amérique du Nord: 23 ppm). Augmentation de 1976 à 1977 de la population du centre-ville: de 95 600 à 97 500.
PARIS (France)	2 300 000	Introduction de la «carte orange», titre de transport mensuel permettant un nombre illimité de voyages par tous les moyens de transport dans la région parisienne. Taxe de 2 % sur les salaires versée par les employeurs perçue par les autorités locales pour financer les transports publics. Longueur des couloirs réservés aux autobus: 100 kms à Paris même.	Vente de la «carte orange»: 700 000 en octobre 1975, 1 300 000 en décembre 1977. Grâce à ce système: progression de la fréquentation des autobus parisiens de 36 % (38 % de cette augmentation correspond à des trajets antérieurement effectués en métro, 30 % à pied et 14 % en automobile). Montant de la taxe sur les salaires: près de 2 milliards de francs en 1976, soit 22 % environ des dépenses totales pour les transports publics dans la région parisienne. Grâce aux couloirs réservés, amélioration de la régularité des autobus, augmentation de leur vitesse.	En moyenne 70 000 trajets par jour antérieurement effectués en automobile le sont actuellement par transports en commun. Amélioration considérable, grâce aux trois mesures citées, de l'image de marque des transports collectifs, notamment des transports en surface dans la région parisienne.
SINGAPOUR	2 000 000	Permis spéciaux pour les véhicules pénétrant dans le quartier des affaires pendant les heures de pointe du matin. Mesures fiscales de dissuasion à l'encontre des propriétaires d'automobile. Publicité en faveur de l'utilisation en commun des automobiles. Échelonnement des horaires de travail. Système de parcs de stationnement localisés près des stations de transports publics. Amélioration du service d'autobus.	Baisse de 75 % de la circulation aux heures de pointe du matin dans la zone réglementée où des permis spéciaux sont exigés. Progression de 2 137 à 4 500 du nombre de voitures utilisées en commun. Augmentation de 15 % du nombre de passagers d'autobus de 1974 à 1976. Baisse du taux d'accroissement des voitures particulières.	Diminution de 43 % de la circulation dans la zone réglementée. Réduction de 15 à 20 % de la concentration d'oxyde de carbone.
NOTTINGHAM (Royaume-Uni)	305 000	Introduction d'une série de mesures comprenant: restrictions physiques à la circulation automobile sous forme de «zone et collier», de cloisonnement de la circulation et de zones piétonnières, d'attente aux heures de pointe, de restrictions des livraisons, de feux de signalisation synchronisés, de déviations pour les camions. Limitation du stationnement sur la chaussée, tarification des parcs de stationnement. Amélioration du service des transports publics en fréquence (augmentation de 33 % aux heures de pointe) et grâce à l'introduction de nouveaux services (service spécial d'autobus pour les gens faisant	Abandon après onze mois de l'expérience «zone et collier». Elle avait abouti aux résultats suivants: élimination du trafic de transit, réduction de 50 % de la circulation, amélioration considérable de la régularité des autobus. des courses aux heures de pointe et le samedi, service de transports publics prenant le relais des voitures particulières que l'on laisse dans des parkings aux portes de la ville, <i>park and ride</i>).	Diminution grâce au programme pour le centre-ville, du conflit piétons/véhicules (réduction de 60 % des accidents), priorité pour les autobus et les piétons, amélioration de l'environnement dans le centre.

a-t-on pu enregistrer une forte diminution de la concentration des polluants et du bruit émis par les voitures dans les rues piétonnes. A Göteborg par exemple, le niveau de bruit a baissé de 74 à 67 dBA et la concentration moyenne d'oxyde de carbone de 65 à 5 ppm. La concentration de ce gaz a diminué de 67 % au centre de Besançon et celle des polluants émis par l'automobile de 16 % à Nagoya.

On doit noter cependant que ces importantes diminutions du niveau de pollution peuvent être géographiquement très circonscrites. A moins que l'on ne réduise vraiment le volume de la circulation dans toute une zone, par exemple en incitant les automobilistes à utiliser les transports en commun, la pollution sera simplement redistribuée vers d'autres zones — rocares et autres itinéraires de déviation. On peut toutefois minimiser l'effet de redistribution si l'on choisit avec soin les déviations, s'il s'agit par exemple de rues peu fréquentées et si un système informatisé de signalisation assure un flux régulier de véhicules, la circulation par marche-arrêt intensifiant en général le bruit et la pollution de l'air.

Utilisation d'énergie

Les transports automobiles représentent près de 20 % de la consommation globale de carburant en Europe et plus de 30 % aux États-Unis. La gestion des transports urbains peut permettre d'économiser l'énergie de quatre façons :

- en augmentant le taux de remplissage des voitures
- en diminuant l'utilisation de la voiture particulière au profit des transports en commun
- en incitant les habitants à faire de petits déplacements à pied ou à bicyclette
- en encourageant une utilisation plus efficace des routes existantes.

Le taux de remplissage des voitures par exemple est très faible dans les pays de l'OCDE et si on l'augmentait de 1,2 à 1,6 personne l'on obtiendrait une diminution de 25 % du nombre de véhicules utilisés.

Pour que de telles solutions soient couronnées de succès, il faut qu'elles soient accompagnées d'une action et des incitations au niveau national — une augmentation des taxes sur l'essence et une mise au point de moteurs à rendement énergétique plus efficace par exemple.

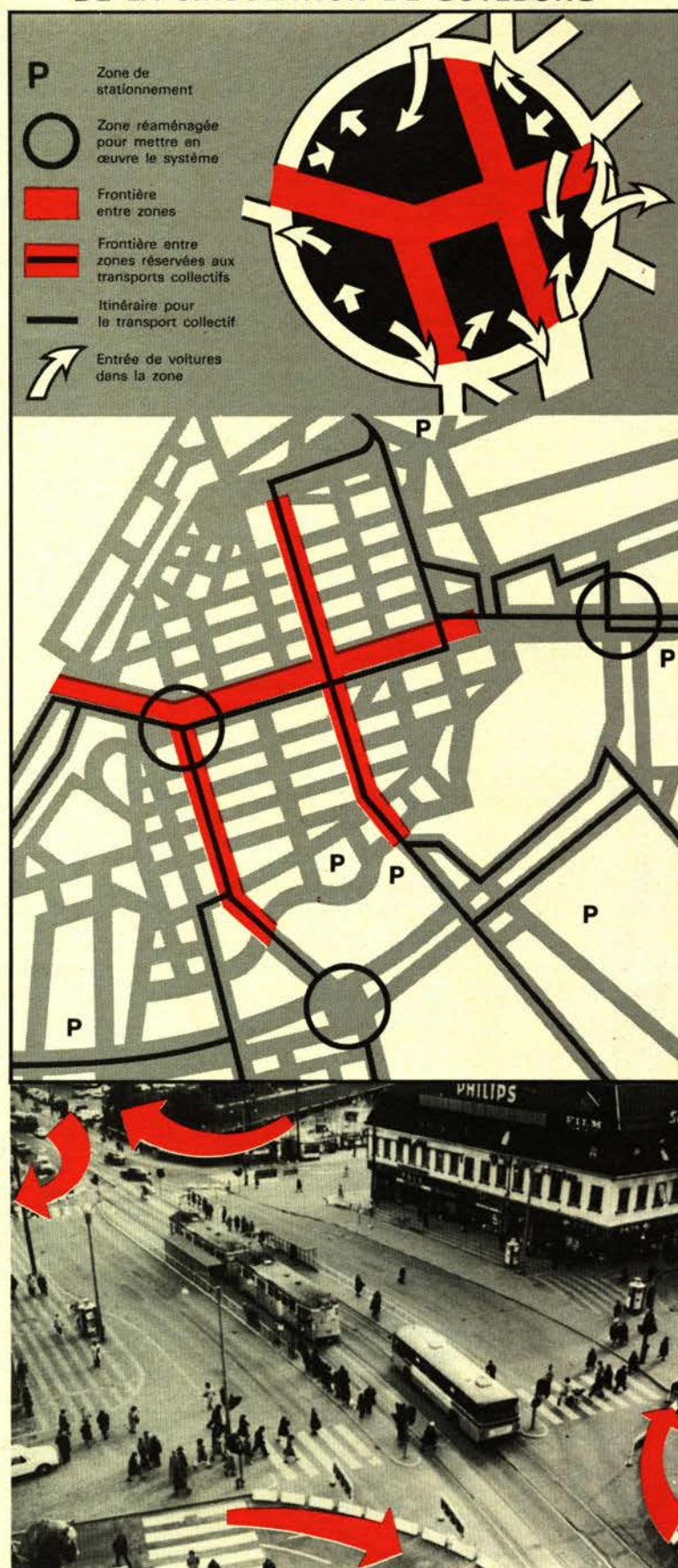
Lorsque les gouvernements prennent des mesures de ce type, ils doivent être conscients de la corrélation qui existe avec les économies d'énergie. C'est ainsi que les normes applicables aux émissions de gaz d'échappement doivent être coordonnées avec les mesures visant à accroître le rendement énergétique des véhicules, car certaines techniques de réduction de ces émissions tendent à entraîner une augmentation de la consommation de carburant.

Revitalisation des centres-villes

De nombreuses villes connaissent une diminution des activités — industries aussi bien que services — dans le centre et un déplacement de la population vers la banlieue. Ce sont les désavantages — économiquement, socialement et même physiquement — qui restent au centre, souvent dans des logements vétustes, situés dans des quartiers mal entretenus et qui manquent de plus en plus de services.

Les pays commencent cependant à prendre conscience du fait que l'infrastructure urbaine — culturelle aussi bien que physique — est trop précieuse pour être abandonnée et qu'une fois détruite, elle ne peut être recréée. En conséquence, des efforts sont actuellement en cours pour revitaliser les centres urbains, y restaurer la qualité de la vie et leur rendre le rôle économique et

LE SYSTÈME DE LIMITATION DE LA CIRCULATION DE GÖTEBORG



Le graphique en haut montre le système de circulation pour toute la ville, celui au milieu le système du centre ville et la photo en bas une des zones réaménagées.

social qu'ils avaient auparavant. Les politiques de transports urbains axés sur la gestion peuvent y contribuer en améliorant l'accès aux lieux de travail, en réduisant le coût de fonctionnement des transports publics et, d'une façon générale, en créant un meilleur

leur environnement. Les rues piétonnes aménagées dans des quartiers d'affaires ont, par exemple, aidé à inverser le mouvement de déclin économique de ces zones et des méthodes de dissuasion de la circulation dans les quartiers résidentiels urbains ont de toute évidence contribué à restaurer la qualité de la vie en rendant la rue aux piétons (3). La ville de Delft, aux Pays-Bas, où les piétons ont la priorité sur les véhicules automobiles, est un très bon exemple de revitalisation des rues résidentielles.

Dans ce domaine également, des mesures d'accompagnement sont nécessaires pour augmenter les possibilités d'emploi et améliorer le logement, les établissements d'enseignement et les services urbains.

Adaptation des institutions

La planification et la gestion des transports urbains doivent, pour être efficaces, prendre en considération tous les modes de transport et être adaptées aux besoins de l'ensemble d'une zone donnée. La meilleure façon d'y parvenir est de faire à ce propos de la ville et de sa banlieue une seule unité, ce qui nécessitera, en général, une réorganisation du cadre institutionnel.

Aux États-Unis, des groupements de municipalités limitrophes ont créé des organismes (*Metropolitan Planning Organizations*) qui sont chargés de la planification de la région concernée. Certaines formes de financement fédéral sont fonction de l'existence d'une planification de ce type.

A Stockholm, tous les services de chemins de fer de banlieue, de métro, d'autobus et de bacs sont exploités depuis une dizaine d'années par une seule société régionale de transports. La politique des transports urbains en Allemagne s'est attachée à intégrer les services assurés par les différents modes de transports publics urbains sans toutefois porter atteinte à leur indépendance opérationnelle. C'est ainsi qu'à Hambourg, à Munich et à Francfort, des organismes mixtes de transport regroupant des représentants des autorités fédérales, des Länder et des municipalités ont été créés pour restructurer les lignes de transports, développer des équipements, fixer les tarifs et répartir les recettes entre les organismes participants.

Une intégration régionale — quelle qu'en soit la forme — est indispensable au succès des politiques de transports axées sur la gestion.

Financement

Le financement des systèmes de transports urbains est complexe : l'argent privé finance l'achat des véhicules, les fonds publics financent celui des équipements de transport et de l'infrastructure, de même que les coûts de fonctionnement des divers composants du système. La totalité des coûts, à l'exception, bien entendu, des achats privés, sont couverts à divers degrés par le produit des tarifs que paient les utilisateurs, par les impôts et d'autres sources de recettes. Toutefois, si les taxes sur la propriété et l'utilisation des véhicules (y compris les taxes sur le carburant) couvrent la plupart des coûts d'investissements en matière de routes et de parcs de stationnement, cela n'est pas le cas pour le coût qu'entraînent la pollution de l'air, le bruit, les encombrements, les accidents ou les perturbations que les utilisateurs de véhicules imposent aux autres citoyens. Pour remédier à cette situation, certains pays envisagent d'instituer des taxes sur la pollution atmosphérique et les nuisances acoustiques occasionnées par les véhicules à moteur.

A Singapour, les conducteurs d'automobiles transportant moins de quatre personnes doivent acheter un permis spécial qui les autorise à accéder au centre-ville pendant les heures de pointe du matin. Ils sont de la sorte obligés d'acquiescer au moins une partie

des coûts imposés aux autres du fait de l'utilisation de leur véhicule. Ce système a fait baisser de 75 % la circulation automobile dans le centre-ville pendant les heures en question et amélioré très considérablement l'environnement. Les bénéfices provenant de la vente des permis pourraient être employés à améliorer les transports publics. L'expérience montre que le permis spécial est un instrument puissant et efficace bien que controversé : les automobilistes ne sont, en effet, pas habitués à payer la totalité des coûts liés à l'usage de la voiture. Cela pose aussi un problème d'équité car ils exercent une discrimination à l'encontre des propriétaires de véhicules à faible revenu. Kuala Lumpur sera la deuxième ville du monde à introduire un tel système, tandis que Bangkok et Londres notamment examinent actuellement la question.

En général, les tarifs ne couvrent pas entièrement le coût des transports publics et des subventions — dont le montant varie d'une ville à l'autre — sont nécessaires. Les déficits résultent en partie de l'augmentation des coûts salariaux, les transports publics employant une forte proportion de main-d'œuvre. En outre, des décisions d'ordre politique ont été prises dans certains pays pour maintenir les tarifs à un niveau peu élevé dans l'intérêt des habitants à faible revenu et pour encourager un plus grand nombre de personnes à utiliser les transports collectifs. Ces derniers sont indispensables au fonctionnement de la vie urbaine et, dans de nombreux cas, l'absence d'un réseau de transports public serait catastrophique pour l'économie d'une ville. On peut également justifier les importantes sommes versées aux transports en commun par le fait que les automobilistes sont de toute façon implicitement subventionnés puisqu'ils n'assument pas le coût des nuisances qu'ils imposent aux autres.

Quels que soient les arguments théoriques avancés, les subventions aux transports publics augmentent dans de nombreux pays Membres de l'OCDE, ce qui ne manque pas de préoccuper les administrations locales et nationales. La recherche de nouvelles sources de recettes est l'un des moyens de faire face à cette situation. En France, par exemple, une taxe liée aux salaires frappe les entreprises employant plus de dix personnes; elle est destinée spécifiquement à améliorer les transports publics. Introduit d'abord à Paris et dans la région parisienne en 1971, ce système a été étendu progressivement aux villes de plus de 100 000 habitants. Il a permis de recueillir, en 1976, 2 milliards de francs dans l'ensemble de la région parisienne.

En Amérique du Nord, c'est un système de récupération des plus-values foncières qui est débattu et appliqué dans certains cas. Il s'agit d'un mécanisme de financement qui concerne les plus-values foncières que l'on estime dues à l'amélioration des transports. Ce mécanisme a été utilisé dans certaines villes canadiennes mais il s'est révélé difficile d'isoler les plus-values foncières imputables aux systèmes de transport des autres facteurs d'évolution du marché foncier urbain — par définition très complexe.

Aux États-Unis, certaines autorités locales, à Minneapolis par exemple, ont défini, pour l'assiette de l'impôt, autour des rues commerçantes, des zones spéciales destinées à l'usage exclusif des piétons et des autobus. Les commerçants installés dans ces rues (désignées sous le nom d'allées de transit, *transit malls*) doivent verser une taxe spéciale destinée à financer les améliorations de la zone ou les coûts de fonctionnement.

Les recettes provenant des mesures financières de ce type peuvent être utilisées en faveur des transports publics, diminuant ainsi le besoin de subventions.

(3) Un colloque sur « les transports urbains et l'environnement » portant essentiellement sur ces améliorations aura lieu à l'OCDE les 10, 11 et 12 juillet 1979.

"BOIRE OU CONDUIRE IL FAUT CHOISIR" (1)

Alcool, médicaments et accidents de la route

Plus de 100 000 morts par an : tel est encore le bilan des accidents de la circulation dans les pays de l'OCDE — malgré une diminution de 15 % depuis 1973. S'il est difficile d'identifier les causes de ces accidents — de très nombreux facteurs sont en jeu —, les statistiques provenant du monde entier montrent que l'alcool joue un rôle dans 30 à 50 % des accidents mortels — on estime par exemple qu'aux États-Unis il est à l'origine chaque année de la mort de 20 000 personnes. Les médicaments, délivrés avec ou sans ordonnance, constituent un autre aspect de la question bien que les dimensions de ce problème ne soient pas aussi clairement établies.

La préoccupation concernant les effets qu'ont sur la conduite les médicaments et l'alcool est renforcée par le fait que l'utilisation simultanée de ces deux produits peut avoir des interactions néfastes.

Dans le but de fournir aux gouvernements un ensemble de données scientifiques et techniques pouvant leur servir de base pour prendre les mesures qui s'imposent pour combattre ces dangers, le Programme de recherche routière de l'OCDE a entamé il y a quelque temps une étude qui vient d'être achevée. Elle fait le point sur les connaissances actuelles en matière d'influence de l'alcool et des médicaments sur les accidents de la circulation et formule un certain nombre de recommandations (2).

On a pu constater que le risque pour un conducteur d'être impliqué dans un accident de circulation augmente de façon spectaculaire avec l'accroissement du taux d'alcool dans le sang (TAS). Ainsi, une comparaison faite au Canada entre les TAS relevés sur des conducteurs mortellement blessés et sur un groupe témoin n'ayant pas eu d'accident montre qu'un conducteur âgé de 30 à 34 ans qui a bu de l'alcool court 17 fois plus de risques d'être tué qu'un conducteur qui n'a pas bu. Ce chiffre est de 39 au-dessus de 50 ans et de 165 pour les 16 à 17 ans. (Le graphique A présente des résultats d'études américaines.)

Cependant, l'importance du problème varie d'un pays à l'autre. Il ressort des recherches effectuées que le pourcentage de conducteurs mortellement blessés dont l'alcoolémie était égale ou supérieure à 80 mg % (3) est de 20 % en France, de 34 % en Angleterre et aux Pays de Galles et de 45 % environ en Amérique du Nord.

Le rôle de l'alcool chez les piétons et les conducteurs de deux-roues est moins bien

connu. Les données sur les accidents mortels survenus au Royaume-Uni et en Amérique du Nord indiquent que de 20 à 33 % de l'ensemble des piétons tués dans des accidents de la route ont un TAS dépassant 80 mg %. Une autre étude révèle que les piétons adultes ayant une alcoolémie de 100 mg % ou plus, sont généralement à l'origine des accidents. En ce qui concerne les cyclistes, peu de données permettent d'évaluer la gravité des problèmes posés par l'alcool. Cependant un rapport de l'OCDE (4) montre que, dans les pays où circulent un grand nombre de véhicules à deux roues, le rôle de l'alcool peut être analogue à celui qu'il joue pour les conducteurs d'automobiles.

Bien que l'on admette généralement l'incidence de l'alcool sur la sécurité routière, le rapport recommande instamment que chaque gouvernement réunisse des données détaillées sur les caractéristiques spécifiques du problème dans son pays afin de mettre au point des contre-mesures efficaces et appropriées. Le rapport propose une méthodologie internatio-

nale pour l'alcootest le long des routes et recommande la mise sur pied d'un programme d'essais coordonné entre les pays, et portant aussi bien sur les piétons et les cyclistes que sur les conducteurs d'automobiles.

Différences entre les législations nationales...

Depuis quelques années, la plupart des lois en vigueur dans les pays de l'OCDE spécifient un taux maximum légal d'alcool dans le sang (tableau 1) — de 50 à 100 mg % suivant le pays —, les sanctions étant parfois plus fortes en cas d'alcoolémies élevées et d'infractions répétées. Le choix d'un niveau particulier résulte en général d'un compromis entre la nécessité d'assurer la sécurité routière et les problèmes pratiques et politiques que pose l'application de la loi. La notion qu'a l'opinion publique de la justice joue à cet égard un rôle déterminant. Le rapport constate « que le public peut refuser d'accepter des lois qui prévoient des sanctions graves pour un comportement très courant et, par conséquent, insuffisamment déviant pour être considéré comme immoral ».

Après avoir examiné les données provenant d'Europe et d'Amérique du Nord, le rapport de l'OCDE conclut que le niveau auquel les risques commencent à augmenter de façon appréciable dépend de la tolérance de l'organisme et des habitudes de consommation d'alcool d'un individu. Il est cependant possible d'extraire du rapport quelques conclusions générales : les risques d'accident commencent à augmenter de façon significative entre 50 et

(1) Slogan lancé par le Comité interministériel de la sécurité routière (France) en 1974.

(2) Elle est publiée sous le titre *Nouvelles recherches sur le rôle de l'alcool et des médicaments dans les accidents de la route, Recherche routière OCDE, Paris 1978.*

(3) mg % = milligrammes d'alcool pour 100 millilitres de sang. Cette mesure, obtenue à l'origine à partir de prises de sang, peut maintenant être calculée avec précision par contrôle de l'air expiré.

(4) Sécurité des deux-roues, *Recherche routière OCDE, Paris 1978.*

1. LÉGISLATION DANS LES PAYS DE L'OCDE

Pays	Limites admises de TAS (mg.%) ¹	Amendes ²	Détention ³	Retrait du permis de conduire
Allemagne	80/130	Maximum DM 3 000		3 mois—5 ans
Autriche	80	5 000—30 000 Sh		6 mois
Belgique	80	100—1 000 F	15 jours—6 mois	8 jours—5 ans
Canada	80	50—2 000 dollars	14 jours—2 ans	2 mois—3 ans
Danemark	80/120	1 mois de revenu net		18—30 mois
États-Unis	100 ⁴	Minimum 0 à 100 dollars Maximum 500 à 1 000 dollars	Généralement 1 an	Généralement 1 an
Finlande	50/150	Revenu moyen de 34 jours	2 à 4 mois	2 ans maximum
France	80/120	Minimum 1 000 FF Maximum 40 000 FF	1 mois minimum 4 ans maximum	15 jours minimum 6 ans maximum
Japon	50	Maximum 50 000 yens	Maximum 2 ans	3 ans maximum
Norvège	50		21 jours	2 ans
Pays-Bas	50	Maximum 10 000 Fl.	3 mois maximum	5—10 ans
Royaume-Uni	80	Maximum 100 livres	4 mois maximum ²	1 an minimum
Suède	50/150	Minimum 1/100 ^e du revenu annuel	6 mois maximum	1 an pour 50 mg % 2 ans pour 150 mg %
Suisse	80		6 mois maximum	2 mois minimum

(1) TAS = Taux d'alcool dans le sang; mg % = milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

(2) Amende minimum et maximum. La sanction et la période de suspension dépendent de chaque cas particulier. Dans la plupart des cas, le chiffre minimum représente l'amende requise pour une première infraction. Les amendes augmentent avec la fréquence des récidives.

(3) Certaines lois stipulent le montant des amendes et/ou la durée de détention.

(4) Deux États ont une limite de 80 mg % et deux autres ont deux limites: 100 et 150 mg %.

80 mg %; au-dessus de 80 mg %, ces risques sont considérables chez la majorité des conducteurs et au-delà de 100 mg %, tous les conducteurs sont exposés à un risque d'accident incontestablement accru.

... et entre leur application

La façon dont les pays appliquent la législation varie également. A titre d'exemple, diverses réponses sont données à la question : quel est le « motif raisonnable » qui autorise la police à arrêter un conducteur et à lui imposer un alcootest ? Certains pays ont retenu comme motif valable un « comportement suspect », ce qui implique que le conducteur a peu de chances de se faire prendre en état d'ébriété tant qu'il ne provoque pas un accident ou qu'il n'a pas au volant un comportement excentrique. L'autre extrême consiste à pratiquer systématiquement l'alcootest sans qu'il y ait de raison particulière de suspecter une conduite sous l'emprise de l'alcool. Parmi les pays

européens qui peuvent procéder de cette façon — le Danemark, la Finlande, la Suède, la Suisse et plus récemment la France — seule la Suède le fait effectivement. Dans certains pays, aucune sanction n'est imposée à quelqu'un qui refuse de se soumettre à un alcootest alors que, dans d'autres, il est passible de la même sanction que celui qui a absorbé une trop grande quantité d'alcool.

Tout en reconnaissant que les procédures de mise en œuvre doivent être adaptées au cadre juridique et judiciaire de chaque pays, l'étude de l'OCDE note qu'en principe si l'on veut que le risque d'arrestation joue un rôle de dissuasion, il doit être suffisamment important par rapport à la possibilité d'échapper à toute détection au volant.

Quelle est l'efficacité de la législation ?

Malheureusement, peu d'efforts scientifiques ont été faits pour évaluer en termes quantitatifs l'efficacité de la

législation. Les tentatives qui ont été faites ont été critiquées pour plusieurs raisons, notamment parce qu'il est difficile d'isoler l'alcool de l'ensemble des facteurs qui influent sur les accidents.

Au Royaume-Uni, on estime que la loi de 1967 sur la sécurité routière a permis de diminuer le nombre de morts de 6 000 en sept ans. Cette amélioration semble avoir diminué au fil des ans du fait que les dangers d'arrestation se sont révélés moindres que prévus à l'origine, mais aussi parce que le profil des conducteurs a changé ou pour d'autres raisons encore. Cela montre qu'il est nécessaire, continuellement, de réexaminer et de renforcer la législation. Des études entreprises récemment en Allemagne et en France ont fait apparaître une diminution comparable immédiatement après l'introduction d'une nouvelle loi.

Autre conclusion de caractère général présentée dans le rapport : sans une amélioration considérable des taux de détection, les lois seules ne sont pas à même de réduire l'ampleur du problème. Depuis quelques années, la détection est facilitée par le perfectionnement du matériel utilisé. Le rapport examine les différents types d'appareillage de mesure de la teneur en alcool de l'air expiré (appareils jetables, dispositifs électromécaniques réutilisables tels que l'alcoomètre, l'analyseur d'haleine, etc.).

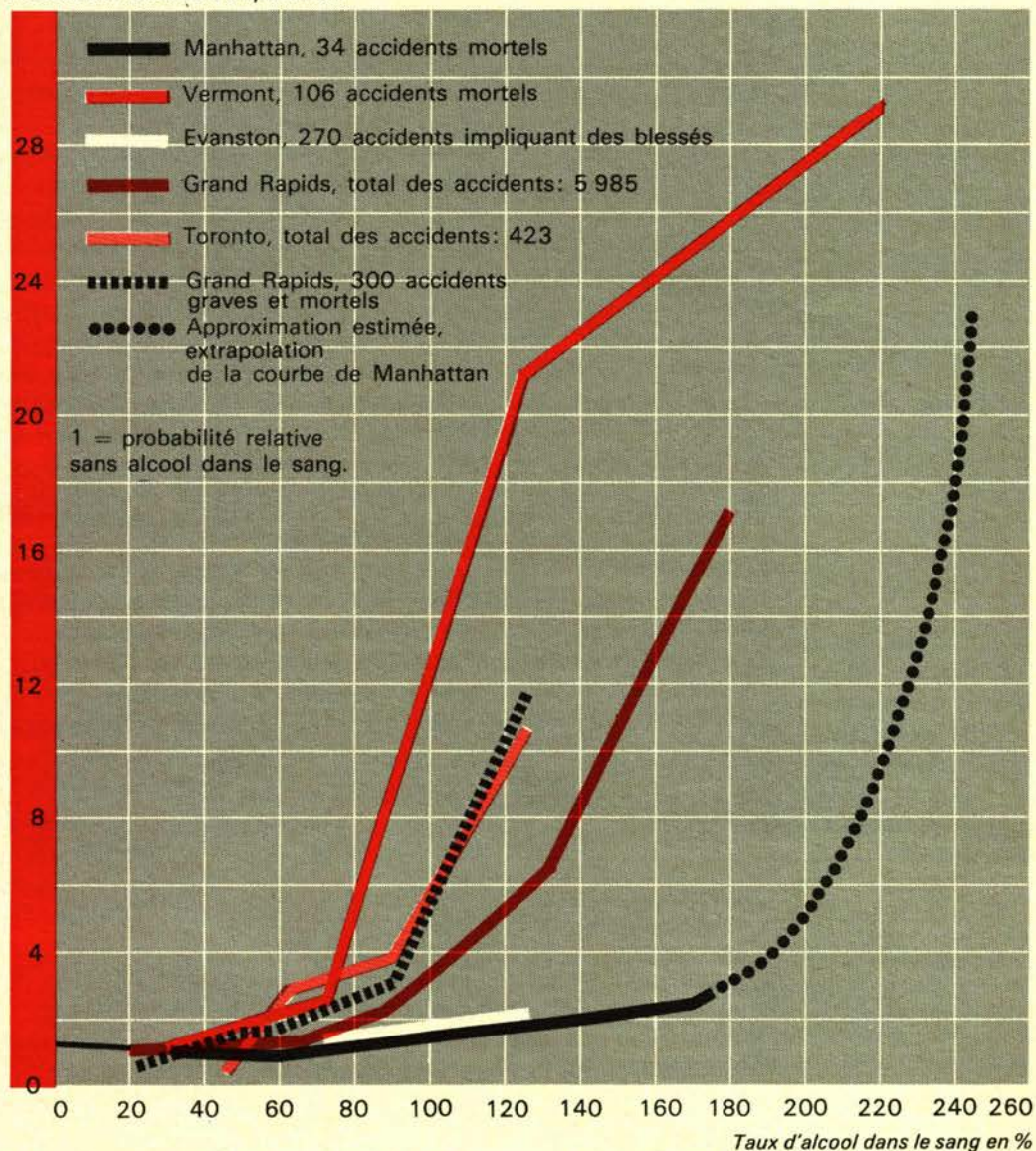
Actions « sur mesure »

L'une des questions clefs qui se posent est de savoir si l'on peut identifier à l'avance les conducteurs (ou les piétons) qui présentent un risque élevé. Les recherches tendent à montrer qu'ils peuvent être classés en trois grandes catégories : le buveur à problème, le buveur mondain et le jeune. Il est sans doute approprié d'appliquer des contre-mesures différentes pour chacun de ces groupes.

Les buveurs à problème, ceux qui ne peuvent se passer d'alcool et qui persistent à conduire en dépit d'une forte consommation de boissons alcoolisées, figurent au premier rang dans les statistiques relatives aux accidents mortels dans plusieurs pays de l'OCDE. Aux États-Unis par exemple, bien qu'ils représentent sans doute moins de 5 % de l'ensemble des conducteurs, les buveurs à problème sont impliqués dans plus de 40 % des accidents de la circulation liés à l'alcool. D'après les recherches américaines, il doit être possible de tracer le profil de ce type de conducteur : il conduit, au moins occasionnellement, avec des TAS élevés ; il boit fréquemment de la bière ; il consomme d'importantes quantités de spiritueux en

A. PROBABILITÉ RELATIVE D'IMPLICATION DANS UN ACCIDENT EN FONCTION DU TAUX D'ALCOOL DANS LE SANG

Probabilité relative d'implication



Source: Hurst P.M. « Epidemiological Aspects of Alcohol in Driver Crashes and Citations », 1973.

une seule fois; il ne boit du vin que rarement; il a déjà eu un accident après avoir bu; il a déjà été condamné au moins une fois pour conduite en état d'ivresse et une fois ou plus pour d'autres raisons. Il est vraisemblablement de sexe masculin et il a moins de 40 ans; sa situation socio-économique est peu élevée, il a un niveau d'éducation faible, il est divorcé ou séparé.

Le buveur mondain est celui qui consomme occasionnellement des quantités excessives de boissons alcoolisées et dont l'organisme ne tolère parfois même pas une concentration modérée d'alcool dans le sang (graphique B). Quant au jeune conducteur qui boit, il constitue un sujet de préoccupation particulière: doublement néophyte, il se peut que son organisme tolère mal ou pas du tout l'alcool, même en quantités relativement faibles.

Dans le cas du buveur à problème, les sanctions seules ont peu de chances

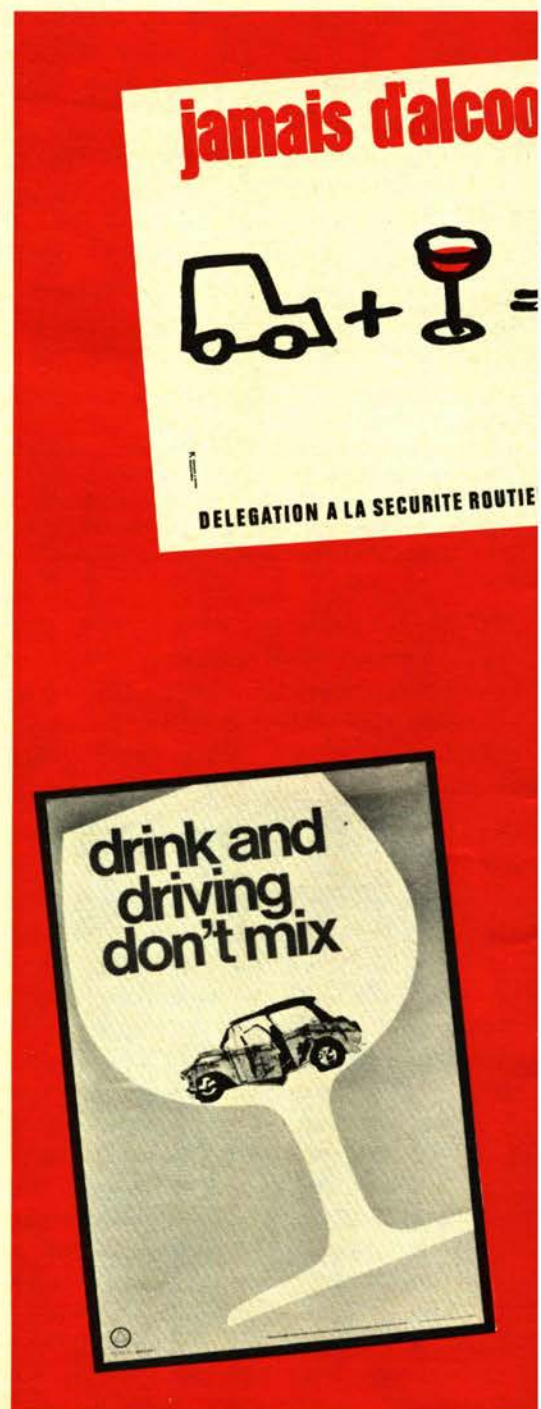
d'avoir des résultats durables. Le traitement et la réadaptation paraissent devoir être plus efficaces. L'étude de l'OCDE décrit divers programmes de ce type qui vont de la simple information à la thérapie individuelle ou collective et à l'utilisation de disulfiram. Malheureusement, les programmes de réadaptation n'ont pas répondu à l'espoir qu'ils avaient suscité, ce qui explique pourquoi certains pays Membres ont entrepris des recherches plus poussées dans ce domaine.

En ce qui concerne le jeune conducteur, l'éducation — à l'école ou lorsqu'il prépare son permis de conduire — peut constituer le meilleur moyen de l'empêcher de figurer dans les statistiques des accidents de la circulation.

Si l'on veut que les contre-mesures soient adaptées aux problèmes réels des individus concernés, il est nécessaire de

disposer d'un plus grand nombre de données scientifiques sur les relations entre l'alcool et les accidents de la route. Les recherches ont certes mis en évidence quelques-unes des façons dont l'alcool semble provoquer des accidents (en détériorant le processus d'adaptation à l'obscurité par exemple), mais beaucoup reste à faire.

En premier lieu, des informations sont nécessaires concernant les habitudes de consommation d'alcool et de conduite de l'ensemble de la population (les résultats des procédures d'enquêtes nationales le long des routes, qui ont été recommandées, seraient comparables sur le plan international) et, en second lieu, sur les personnes qui sont impliquées dans les accidents: taux d'alcoolémie, expérience

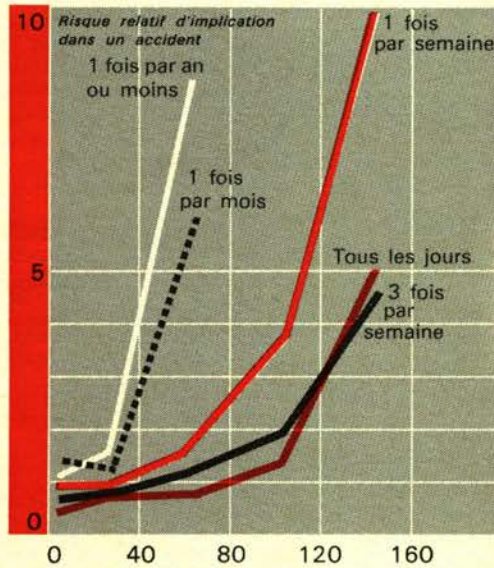


au volant, habitudes de consommation d'alcool, infractions précédentes au code de la route et casier judiciaire.

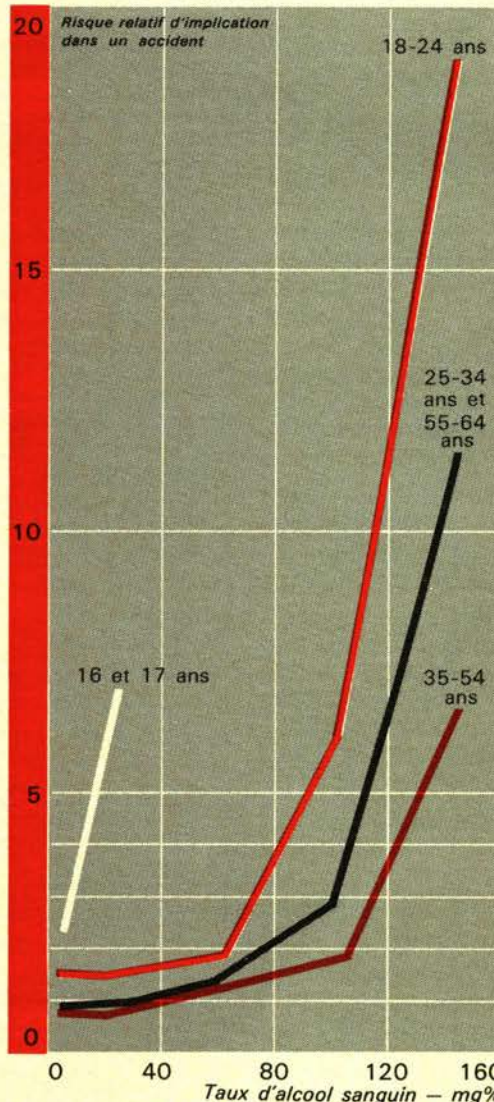
Le rapport demande enfin que l'on entreprenne une étude plus systématique de la gamme de mesures possibles, non seulement des réglementations et des lois, mais également d'autres types de contrôle : dispositifs mécaniques de *dissuasion* — par exemple un système qui oblige le conducteur à composer correctement une séquence de chiffres pour pouvoir faire démarrer son véhicule, des pilules contre l'ébriété qui confinent autant que possible à l'estomac et à l'intestin l'absorption d'alcool et la limitent dans le reste de l'organisme; des mesures d'*encouragement*, impliquant par exemple une diminution du montant des primes

B. RISQUE D'ACCIDENT ET TAUX D'ALCOOL DANS LE SANG DU CONDUCTEUR

1. LE RISQUE D'ÊTRE IMPLIQUÉ DANS UN ACCIDENT AUGMENTE AVEC LE TAUX D'ALCOOL SANGUIN DU CONDUCTEUR ET CELA D'AUTANT PLUS QU'IL BOIT MOINS SOUVENT.



2. LE RISQUE AUGMENTE QUEL QUE SOIT L'ÂGE



Source : Allsop R.E., *Alcohol and Road Accidents*, Laboratoire de recherche routière, ministère des Transports, Royaume-Uni, Rapport N° 6.

d'assurance pour les conducteurs qui ne boivent pas d'alcool.

Le problème des médicaments

Le rôle des médicaments dans les accidents de la circulation n'est pas aussi clair que celui de l'alcool. C'est là un sujet de préoccupation en raison des grandes quantités qui sont actuellement utilisées dans les pays de l'OCDE. En Suède, par exemple, on estime que chaque habitant a une consommation moyenne mensuelle de : 7,3 analgésiques, 2,1 sédatifs, 1,8 barbituriques et autres hypnotiques, 1,3 anti-spasmodiques, 7 hypotenseurs et 0,4 antidépresseur et stimulant du système nerveux.

Les méthodes de détection de la présence de médicaments dans l'organisme sont complexes et coûteuses. Le rapport décrit un certain nombre d'études qui ont été faites sur l'importance des effets des médicaments dans des accidents mortels de la route: elles montrent une grande diversité. Beaucoup plus de recherches sont nécessaires pour déterminer ou réfuter les liens possibles de cause à effet entre les différents types de médicaments et les accidents. En attendant qu'ils soient mis en évidence, à l'aide de tests plus élaborés, il sera difficile de définir l'ampleur et la nature du problème. Médecins et pharmaciens devront être mieux informés des effets nocifs sur le comportement du conducteur. Des renseignements et des mises en garde faciles à comprendre pourraient être mentionnés sur les emballages. On devrait s'efforcer de faire prendre davantage conscience à l'ensemble de la population des risques potentiels que présente l'utilisation combinée de médicaments et d'alcool. Des efforts concertés pourraient être faits afin que les renseignements relatifs aux produits identifiés comme pouvant contribuer aux erreurs de conduite au volant soient largement diffusés. Les effets possibles de nouveaux médicaments psychoactifs sur les réflexes et l'habileté des conducteurs pourraient être inclus dans les essais cliniques et dans l'évaluation des médicaments de ce type.

La suite à donner au rapport de l'OCDE fait actuellement l'objet de discussions au sein de l'Organisation mondiale de la santé; le rapport a également été transmis à d'autres organisations internationales telles que la Commission économique pour l'Europe des Nations unies, qui est compétente en matière de réglementations internationales de la circulation routière, ainsi qu'à la Conférence européenne des ministres des Transports.

au volant

LA PREVENTION ROUTIERE

Einladung zu einem fröhlichen Test

Wenn Sie meinen, dann noch sicher fahren zu können...

Wir glauben, nach einem feierlichen Abend noch ein schönes Fahren zu sein, kann sich leider schnell ändern. In einem Fall, nachdem Sie wissen in einem richtigen Auto, schädel, becken, knochen oder knöchel, sind und empfangen völlig, das der Körper nicht, das die Straße bewegt sich, auf einen Moment, bevor die Windschutzscheibe zerbricht, bevor die Windschutzscheibe zerbricht, bevor die Windschutzscheibe zerbricht...

Das zweite Glas kann schiefen zuviel sein!

Über 1.000 Menschen sterben jährlich, auf der Straße, und werden verletzt, und viele mehr fahren gleich, weil sie zu viel getrunken haben.

Sie werden sich dann selbst über-zwingen können.

Sie werden sehen, daß der Fahrer, der Sie nicht sehen kann, weil er zu viel getrunken hat, ein gefährlicher Gegner ist, von dem Sie sich nicht sicher sein können. Das ist ein gefährlicher Gegner, den Sie nicht sehen können, weil er zu viel getrunken hat. Sie können sich nicht sicher sein, ob Sie ihn sehen können. Sie können sich nicht sicher sein, ob Sie ihn sehen können. Sie können sich nicht sicher sein, ob Sie ihn sehen können.

Handeln Sie mit.

Sprechen Sie den Copagen an. Vielleicht sind Sie dabei, in jedem Fall erhalten Sie später den zusätzlichen Bonus über die Test-Touristik. Das Beste ist anzufragen.

COUPON

Bitte ausfüllen und an den Hersteller senden. Ein Exemplar pro Person. Ein Exemplar pro Person. Ein Exemplar pro Person.



Nouvelles publications de l'OCDE

COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT. EXAMEN 1978 (décembre 1978)

Comprend des chapitres sur la participation des pays en développement à l'économie mondiale; sur l'aide des membres du CAD et des pays non membres; sur les besoins essentiels de l'être humain, surtout en ce qui concerne le développement rural. Statistiques sur les flux d'aide et autres apports de ressources.

(43 78 01 2) ISBN 92-64-21866-1
302 pages F68,00 £8,30 \$EU17,00

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE N° 24 (décembre 1978)

Prévisions jusque fin 1979 de la demande, de la production, de l'emploi, des prix et des salaires.

(12 78 24 2) ISBN 92-64-21869-6
164 pages F32,00 £3,90 \$EU8,00
Abonnement ISSN 0304-3274
F60,00 £7,30 \$EU15,00

«Études économiques de l'OCDE» Série 1979:

Études annuelles très détaillées, pour chaque pays de l'OCDE, des tendances et de la politique économiques.

TURQUIE (78 pages, novembre 1978)

(10 79 27 2) ISBN 92-64-21865-3
Le numéro F12,00 £1,50 \$EU3,00
Abonnement ISSN 0304-3363
F200,00 £24,00 \$EU50,00

LE CHÔMAGE DES JEUNES. Rapport sur la Conférence à haut niveau, 15-16 décembre 1977. Vol. I (octobre 1978)

Les déclarations liminaires faites à la Conférence, et les analyses des problèmes présentées par le Secrétariat.

(81 78 04 2) ISBN 92-64-21815-7
154 pages F40,00 £4,90 \$EU10,00

LE CHÔMAGE DES JEUNES. Inventaire des mesures relatives à l'emploi et au chômage des jeunes. Vol. II (octobre 1978) Série «Documents»

(81 78 02 2) ISBN 92-64-21806-8
208 pages F34,00 £4,20 \$EU8,50

CERI

LA CRÉATIVITÉ DE L'ÉCOLE. Conclusions d'une enquête (novembre 1978)

Ce rapport final a pour objet de rechercher comment l'école pourrait intervenir plus activement en matière d'innovation dans l'enseignement.

(96 78 06 2) ISBN 92-64-21810-6
180 pages F35,00 £4,30 \$EU8,75

STATISTIQUES DE RECETTES PUBLIQUES DES PAYS MEMBRES DE L'OCDE. 1965-1976 (octobre 1978)

Données concernant les recettes fiscales pour les années 1965 à 1976 et une analyse de ces données. Estimations provisoires de recettes fiscales pour 1977 et données concernant la situation au regard de l'impôt

et des transferts sociaux d'un ouvrier moyen pour les années 1972-77.

(23 78 03 3) ISBN 92-64-01847-6
294 pages, bil. F62,00 £7,60 \$EU15,50

STATISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE. Supplément trimestriel, 1978/III, août 1978 (octobre 1978)

(35 78 03 3) 48 pages, bilingue
Abonnement ISSN 0304-3312
F44,00 £5,40 \$EU11,00

BULLETIN DES COMPTES NATIONAUX TRIMESTRIELS, 1978/III (novembre 1978)

(36 78 00 3) 80 pages, bilingue
Abonnement ISSN 0304-3738
F44,00 £5,40 \$EU11,00

LE TRAITEMENT NATIONAL DES ENTREPRISES SOUS CONTRÔLE ÉTRANGER ÉTABLIES DANS LES PAYS DE L'OCDE, 1978 (octobre 1978) Série «Documents»

Rapport intérimaire sur l'application dans les pays Membres de l'OCDE du traitement national (traitement non-discriminatoire) aux entreprises sous contrôle étranger. Analyse les différentes catégories d'exceptions au traitement national actuellement en vigueur.

(21 78 03 2) ISBN 92-64-21854-8
114 pages F20,00 £2,50 \$EU5,00

RAPPORTS ANNUELS SUR LA POLITIQUE DE CONCURRENCE DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCDE, 1978 N° 2 (novembre 1978) Série «Documents»

Évolution récente de la politique de concurrence, les dispositions législatives nouvelles et l'application des lois en vigueur sur les pratiques commerciales restrictives en Allemagne, au Canada, aux États-Unis, en Norvège, au Royaume-Uni, en Suède, en Suisse et dans les Communautés européennes.

(24 78 11 2) ISBN 92-64-21851-3
140 pages F28,00 £3,40 \$EU7,00

RÉSUMÉ COMPARATIF DES LÉGISLATIONS SUR LES PRATIQUES COMMERCIALES RESTRICTIVES (octobre 1978) Série «Documents»

Législation en vigueur dans les pays Membres de l'OCDE, les Communautés européennes et l'AELE; principales restrictions de la concurrence, portée de la législation, procédures d'application.

(24 78 03 2) ISBN 92-64-21831-9
238 pages F62,00 £7,60 \$EU15,50

CODE DE LA LIBÉRATION DES MOUVEMENTS DE CAPITAUX. Juin 1978 (Édition d'août 1973 mise à jour) (novembre 1978)

Liste des opérations internationales en capital que les pays Membres de l'OCDE — à l'exception du Canada qui n'a pas adhéré au code — se sont engagés à libérer. Énumération des réserves maintenues par certains

pays sur des opérations spécifiques.
(21 78 01 2) ISBN 92-64-21739-8
122 pages F30,00 £3,60 \$EU7,50

RÈGLEMENTATIONS TOUCHANT LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES BANCAIRES DES SECTEURS BANCAIRE ET NON-BANCAIRE EN FRANCE, EN ALLEMAGNE, AUX PAYS-BAS, EN SUISSE ET AU ROYAUME-UNI (décembre 1978)

Études par pays des réglementations telles que contrôle des changes, réglementations concernant les réserves obligatoires minimales, contrôles des taux d'intérêt, réglementations fiscales etc. touchant les transactions bancaires internationales, y compris les opérations sur l'euro-marché.

(21 78 02 2) ISBN 92-64-21801-7
128 pages F30,00 £3,60 \$EU7,50

EMPLOI ET ENVIRONNEMENT (novembre 1978)

(97 78 07 2) ISBN 92-64-21834-3
80 pages F18,00 £2,20 \$EU4,50

PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE CHALEUR. POSSIBILITÉS DE DIMINUER LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET THERMIQUE (novembre 1978) Série «Documents»

(97 78 10 2) ISBN 92-64-21852-1
54 pages F12,00 £1,50 \$EU3,00

POUR MIEUX VIVRE EN VILLE (octobre 1978)

De nombreuses illustrations à l'appui de la thèse que des améliorations peu coûteuses et exigeant peu de travail peuvent embellir en peu de temps la vie des zones dégradées.

(97 78 04 2) ISBN 92-64-21795-9
112 pages F52,00 £6,30 \$EU13,00

LA GESTION, LA STABILISATION ET L'INCIDENCE SUR L'ENVIRONNEMENT DES RÉSIDUS DE TRAITEMENT DE L'URANIUM. Compte rendu du séminaire de l'AEN, Albuquerque, États-Unis, juillet 1978 (novembre 1978)

(66 78 06 3) ISBN 92-64-01849-2
508 pages, bil. F80,00 £9,80 \$EU20,00

L'INDUSTRIE CHIMIQUE, 1976 (novembre 1978)

(71 78 10 3) ISBN 92-64-01848-4
56 pages, bil. ... F20,00 £2,50 \$EU5,00

L'INDUSTRIE DES MÉTAUX NON FERREUX, 1977 (novembre 1978)

(71 78 30 3) ISBN 92-64-01846-8
40 pages, bil. ... F16,00 £2,00 \$EU4,00

PÂTES ET PAPIERS. Statistiques trimestrielles, 1978/2 (octobre 1978)

58 pages, bil. ... F16,00 £2,00 \$EU4,00
Abonnement ISSN 0335-377-X
F48,00 £5,90 \$EU12,00

LES POLITIQUES DE STIMULATION DE L'INNOVATION INDUSTRIELLE. Vol. II/1. Rapports par pays (novembre 1978) Série «Documents»

Description des politiques mises en œuvre dans sept pays de l'OCDE (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni).

(92 78 01 2) ISBN 92-64-21824-6
478 pages ... F90,00 £11,00 \$EU22,50

LES POLITIQUES DE STIMULATION DE L'INNOVATION INDUS-

TRIELLE. Vol. II/2. Rapports par pays (octobre 1978) Série «Documents»

Description des politiques appliquées dans neuf pays de l'OCDE (Australie, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, Irlande, Norvège, Pays-Bas, Suède).

(92 78 02 2) ISBN 92-64-21825-4
236 pages F48,00 £5,90 \$EU12,00

ÉVALUATION SOCIALE DE LA TECHNOLOGIE. Examen d'un choix d'études (octobre 1978) Série «Documents»

Analyse de quinze études de technologies particulières et évaluation générale du concept et des activités d'évaluation sociale de la technologie.

(93 78 02 2) ISBN 92-64-21808-4
328 pages F60,00 £7,30 \$EU15,00

«OCDE. Rapports sur les politiques agricoles»:

L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA POLITIQUE AGRICOLE CANADIENNE (novembre 1978)

(51 78 11 2) ISBN 92-64-21839-4
56 pages F12,00 £1,50 \$EU3,00

«Marchés et produits agricoles»:

STRUCTURES DE LA PRODUCTION ET DE LA COMMERCIALISATION DES POMMES EN ALLEMAGNE ET EN ESPAGNE (novembre 1978) Série «Documents»

(51 78 10 2) ISBN 92-64-21832-7
168 pages F26,00 £3,20 \$EU6,50

SYSTÈMES DE RECENSEMENT DES DONNÉES RELATIVES AUX ACCIDENTS PROVOQUÉS PAR DES PRODUITS DE CONSOMMATION (octobre 1978) Série «Documents»

(24 78 01 2) ISBN 92-64-21818-1
80 pages F22,00 £2,60 \$EU5,50

RAPPORTS ANNUELS SUR LA POLITIQUE A L'ÉGARD DES CONSOMMATEURS DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCDE, 1978 (novembre 1978) Série «Documents»

(24 78 04 2) ISBN 92-64-21853-X
168 pages F28,00 £3,40 \$EU7,00

VENTES PAR CORRESPONDANCE ET AUTRES SYSTÈMES DE VENTE À DISTANCE (novembre 1978) Série «Documents»

Pratiques indésirables consécutives à ces méthodes de ventes; solutions légales déjà en vigueur ou recommandées aux pays Membres.

(24 78 05 2) ISBN 92-64-21858-0
56 pages F20,00 £2,50 \$EU5,00

«Recherche routière»:

CATALOGUE DES DÉGRADATIONS DE SURFACE DE CHAUSSEES (novembre 1978)

(77 78 07 3) ISBN 92-64-01845-X
64 pages, bil. ... F26,00 £3,20 \$EU6,50

TECHNIQUES D'ENTRETIEN DES REVÊTEMENTS. Évaluation, choix du traitement, programmation et exécution des travaux (novembre 1978)

(77 78 06 2) ISBN 92-64-21837-8
240 pages F44,00 £5,40 \$EU11,00

MÉLASSES ET ALCOOL INDUSTRIEL (décembre 1978) Série «Documents»

(41 78 04 2) ISBN 92-64-21855-6
172 pages F36,00 £4,40 \$EU9,00

Où obtenir les publications de l'OCDE

ALLEMAGNE

Alexander Horn,
D-62000 WIESBADEN, Spiegelgasse 9
Tél. (6121) 37-42-12

ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.,
Florida 165, BUENOS-AIRES.
Tél. 33-1787-2391 Y 30-7122.

AUSTRALIE

Australia and New Zealand Book Co. Pty.
Ltd.,
23 Cross St.,
BROOKVALE, New South Wales, 2100
Tél. 938.22.44

AUTRICHE

Gerold & Co., Graben 31, WIEN 1.
Tél. 52.22.35.

BELGIQUE

LCLS
44 rue Otlet, 1070 BRUXELLES.
Tél. 02-521 28 13.

BRÉSIL

Mestre Jou S.A.,
Rua Guaipá 518, Caixa Postal 24090,
05089 SAO PAULO 10. Tél. 261.1920.
Rua Senador Dantas 19 s/205-6,
RIO-DE-JANEIRO - GB. Tél. 232.07.32.

CANADA

Renouf Publishing Company Limited,
2182 St. Catherine Street West,
MONTREAL, Quebec H3H 1M7.
Tél. (514) 937.3519.

CORÉE

Pan Korea Book Corporation
P.O. Box N° 101 Kwangwhamun, SEOUL
Tél. 72.7369.

DANEMARK

Munksgaards International Booksellers,
Nørregade 6, DK-1165 KØBENHAVN K.
Tél. (01) 12.85.70.

ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros, S.A.
Castelló 37, Apartado 1223, MADRID 1.
Tél. 275.46.55/276.02.53.

Libreria Bastinos de José Bosch,
Pelayo 52, BARCELONA 1. Tél. 222.06.00.

ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Center,
Suite 1207, 1750 Pennsylvania Ave, N.W.,
WASHINGTON, D.C. 20006. Tél. (202) 724.1857.

FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa,
Keskuskatu 1, 00100 HELSINKI 10.
Tél. 625.901.

FRANCE

Bureau des publications de l'OCDE,
2 rue André-Pascal, F 75775 PARIS CEDEX 16.
Tél. 524.81.67.

Principal correspondant :
Librairie de l'Université,
13602 AIX-EN-PROVENCE. Tél. 26.18.08.

GRÈCE

Librairie Kauffmann,
28 rue du Stade, ATHÈNES 132. Tél. 322.21.60.

HONG-KONG

Government Information Services,
Sales of Publications Office,
Beaconsfield House, 1st floor,
Queen's Road Central. Tél. H-233191.

INDE

Oxford Book and Stationery Co.
Scindia House, NEW DELHI 1. Tél. 45896.
17 Park St., CALCUTTA. Tél. 240832.

ISLANDE

Snæbjörn Jónsson & Co., h. f.,
Hafnarstræti 4 & 9,
P.O.B. 1131 - REYKJAVIK.
Tél. 13133/14281/11936.

ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni,
Via Lamarmora 45, 50121 FIRENZE.
Tél. 579751/2/3.

Via Bartolini 29, 20155 MILANO. Tél. 365083.
Sub-depositari :
Herder Editrice e Libreria,
Piazza Montecitorio 120, 00186 ROMA.
Tél. 674628.

Libreria Hoepli
Via Hoepli 5, 20121 MILANO. Tél. 865446.
Libreria Lattes
Via Garibaldi 3, 10122 TORINO. Tél. 519274.

La diffusione delle edizioni OCSE è inoltre
assicurata dalle migliori librerie nelle città più
importanti.

JAPON

OECD Publications and Information Center,
Akasaka Park Building,
2-3-4 Akasaka, Minato-ku
TOKYO 107. Tél. 586-2016.

LIBAN

Documenta Scientifica/Redico,
Edison Building, Bliss St.,
P.O.B. 5641, BEIRUT. Tél. 354429-344425.

MEXIQUE et AMÉRIQUE CENTRALE

Centro de Publicaciones de Organismos
Internacionales S.A.
Av. Chapultepec 345, Apartado Postal 6-981
MEXICO 6, D.F. Tél. 533.45.09.

NORVÈGE

Johan Grundt Tanums Bokhandel,
Karl Johansgate 41/43, OSLO 1.
Tél. 02-332980.

NOUVELLE-ZÉLANDE

The Publications Manager,
Government Printing Office,
WELLINGTON: Mulgrave Street (Private Bag),
World Trade Centre, Cubacade, Cuba Street,
Rutherford House, Lambton Quay.
AUCKLAND: Rutland Street (P.O.Box 5344).
CHRISTCHURCH: 130 Oxford Tce, (Private Bag).
HAMILTON: Barton Street (P.O.Box 857).
DUNEDIN: T. & G. Building, Princes Street
(P.O.Box 1104).

PAKISTAN

Mirza Book Agency,
65 Shahrah Quaid-E-Azam, LAHORE 3.
Tél. 66839.

PAYS-BAS

Staatsuitgeverij
Chr. Plantijnstraat
'S-GRAVENHAGE. Tél. 070-814511.
Voor bestellingen : Tél. 070-624551.

PHILIPPINES

R.M. Garcia Publishing House,
903 Quezon Blvd. Ext., QUEZON CITY,
P.O.B. 1860 — MANILA. Tél. 99.98.47.

PORTUGAL

Livraria Portugal,
Rua do Carmo 70-74, LISBOA 2. Tél. 360582/3.

ROYAUME-UNI et COLONIES DE LA COURONNE

H.M. Stationery Office
P.O.B. 569, LONDON SE 1 9NH
Tél. 01.928.6977, Ext. 410.

or
49 High Holborn
LONDON WC1V 6HB (personal callers)
Branches at : BELFAST, BIRMINGHAM,
BRISTOL, CARDIFF, EDINBURGH, MANCHESTER.

SUÈDE

AB CE Fritzes Kungl. Hovbokhandel,
Box 16 356, S 103 27 STH, Regeringsgatan 12
DS STOCKHOLM.
Tél. 08/23.89.00.

SUISSE

Librairie Payot,
6 rue Grenus, 1211 GENÈVE 11.
Tél. 022-31.89.50.

TAIWAN-FORMOSE

National Book Company,
84-5 Sing Sung Rd., Sec. 3,
TAIPEI 107. Tél. 321-0698.

VENEZUELA

Libreria del Este,
Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337, Edificio
Galipan, CARACAS 106.
Tél. 32.23.01/33.26.04/31.58.38.

YUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27,
P.O.B. 36, BEOGRAD. Tél. 621.992.

Les commandes en provenance de pays où
l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire
peuvent être adressées au Bureau des publi-
cations de l'OCDE, 2 rue André-Pascal,
F 75775 PARIS CEDEX 16.

Organisation de Coopération et de Développement Economiques

Pays Membres :

Allemagne
Australie
Autriche
Belgique
Canada
Danemark
Espagne
États-Unis
Finlande
France
Grèce
Irlande
Islande
Italie
Japon
Luxembourg
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Portugal
Royaume-Uni
Suède
Suisse
Turquie

Pays à Statut spécial :

Yougoslavie

